l'actualité

l'actualité

POITOU-CHARENTES

■ AVRIL ■ MAI ■ JUIN ■ 2014 ■
■ N° 104 ■ 5,5 € ■

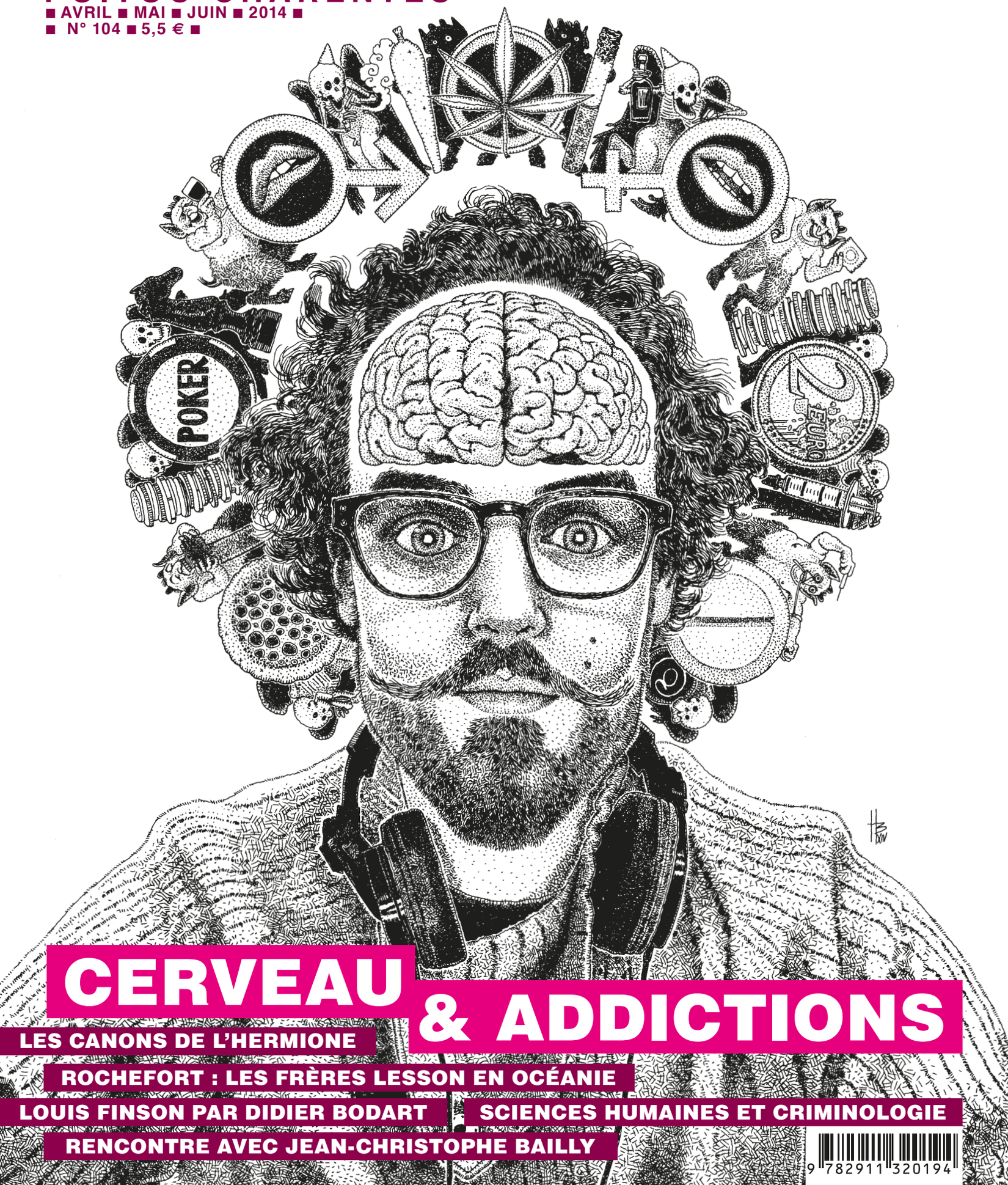

CERVEAU & ADDICTIONS

LES CANONS DE L'HERMIONE

ROCHEFORT : LES FRÈRES LESSON EN OCÉANIE

LOUIS FINSON PAR DIDIER BODART

SCIENCES HUMAINES ET CRIMINOLOGIE

RENCONTRE AVEC JEAN-CHRISTOPHE BAILLY

9 782911 320194

À NUEIL-LES-AUBIERS, LES GENDARMES
DÉCOUVRENT UN AUTRE GÂTEAU NON-AUTORISÉ

Glen Baxter 2013

sommaire

4 **RECHERCHE, CULTURE, ROUTES, SAVEURS**

14 **LES UNIVERS INTÉRIEURS DE LOLA LORENTE**
Lola Lorente poursuit l'exploration psychologique de ses personnages avec *L'Élève*, portrait sensible d'une jeune femme confrontée à l'intrigue de sa propre existence.

16 **LA CRÉATION DE LA MÉMOIRE**
Durant la guerre 14-18, des curés et des maîtres d'école ont relaté la vie quotidienne de leurs concitoyens, dans 375 cahiers conservés aux Archives départementales de la Charente. Par Alberto Manguel.

20 **SCIENCES HUMAINES, POUR COMPARER ET RELATIVISER**
Selon Frédéric Chauvaud, les domaines d'expertise des sciences humaines sont considérables : déviances, addictions, environnement, place des adolescents, rôle des femmes, cohésion des groupes…

22 **LA FORMATION EN CRIMINOLOGIE**
Au croisement de plusieurs disciplines (droit, psychologie, psychiatrie, sociologie...), le master 2 professionnel criminologie et victimologie de l'université de Poitiers est unique en France. Explications avec Laurence Leturmy.

24 **LA PSYCHIATRIE RÉCEPTACLE DES SOUFFRANCES SOCIALES**
Outre ses activités de psychiatre et d'enseignant à l'université de Poitiers, le professeur Jean-Louis Senon est sollicité comme expert par les parlementaires sur des projets de lois. Il essaie d'apporter des éléments de réflexion dans l'analyse clinique et juridique de l'interface santé-justice.

26 **LA FORCE D'ATTRACTION DES RÉGIONS DISCRÈTES**
Jean-Christophe Bailly nous explique pourquoi il ne s'est pas arrêté pas en Poitou-Charentes lors de ses «voyages en France» publiés dans *Le Dépaysement*. Il nous dit aussi sa fascination pour la lumière de l'océan à La Rochelle, son admiration pour Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, et il fustige le discours des géographes sur la fin de la ruralité.

30 **LA CIRCONCISION DE LOUIS FINSON**
De retour d'Italie avec des œuvres de Caravage, Louis Finson séjourne à Poitiers en 1615 où il exécute le grand tableau du retable de la chapelle des Jésuites. Par Didier Bodart.

34 **LA CHAPELLE DU COLLÈGE DES JÉSUITES**
Moins estimée que les églises médiévales de Poitiers, la chapelle abrite des œuvres d'art de grande valeur. Elle mérite d'être réévaluée.

38 **MINUIT À POITIERS AU XVIIIe SIÈCLE**
Au siècle des Lumières, les cabarets ferment bien avant minuit et l'on se couche tôt parce qu'on se lève dès 4 h ou 5 h du matin, sauf les noceurs et autres quidams malintentionnés.

40 **MÉTÉO POPULAIRE AU XVIIIe SIÈCLE**
Chaque jour entre 1775 et 1818, Georges de la Mazière a noté le temps qu'il faisait à Poitiers. Jean Hervier les a comparés avec la météo actuelle et mis en perspective avec les événements historiques.

42 **DES CANONS COULÉS DANS L'HISTOIRE**
Les canons de l'*Hermione*, dont la construction s'achève à Rochefort, sont fabriqués dans une fonderie charentaise, après des recherches historiques menées par l'association la Route des tonneaux et des canons et d'après des modèles conçus par l'IUT d'Angoulême.

44 **ROCHEFORT ET L'OCÉANIE SUR LES TRACES DES FRÈRES LESSON**
Entretien avec Olivier Desgranges, conservateur de la médiathèque de Rochefort, sur les manuscrits inédits laissés par les voyageurs naturalistes.

47 **L'HISTOIRE ET L'ARCHIVE DE VOYAGE**
Entretien avec Anne Di Piazza, chercheuse au Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie, sur les fonds des frères Lesson.

édito

Les sciences humaines explorent des champs qui sont en prise directe avec de nombreux problèmes de notre société. Mais quand les chercheurs sont sollicités c'est trop souvent à titre d'observateurs alors qu'ils pourraient contribuer à anticiper sur des décisions politiques et à la construction de solutions.

En nous plongeant dans l'histoire, les sciences humaines nous invitent à renouveler des thèmes ancestraux, à éclairer aussi notre présent, voire à reformuler des questionnements. C'est l'objet des articles sur la criminologie et la victimologie dont l'enseignement pluridisciplinaire à l'université de Poitiers est unique en France.

Avec Xynthia, la nature nous rappelle à l'ordre. En ce qui concerne le changement climatique, la perspective historique est indispensable pour comprendre et agir de façon plus rationnelle. Donc le travail de recherche fondamentale en ce domaine, comme celui du laboratoire LIENSs à La Rochelle, peut aussi se nourrir du travail des historiens, y compris des amateurs, comme Jean Hervier qui a décrypté et analysé les données météorologiques quotidiennes d'un médecin poitevin entre 1775 et 1818.

Contre la standardisation de la connaissance à la Google, n'est-ce pas le témoignage exemplaire de la contribution d'une démarche populaire et éclairée ? Ces pratiques sont le signe avant coureur d'une nouvelle manière de rendre accessible la connaissance. *L'Actualité Poitou-Charentes* et l'Espace Mendès France sont des acteurs de ce mouvement.

Didier Moreau

En couverture : Dessin de Benoît Hamet.

l'actualité POITOU-CHARENTES

L'Actualité scientifique, technique, économique Poitou-Charentes est éditée par l'Espace Mendès France avec le soutien du Conseil régional de Poitou-Charentes et le concours du CNRS, de l'ENSMA, des universités de Poitiers et de La Rochelle, de Grand Poitiers, du CHU de Poitiers.

1, place de la Cathédrale 86000 Poitiers Tél. 05 49 50 33 00
Internet : http://actualite-poitou-charentes.info
E.mail : jl.terradillos@emf.fr
Rédaction – Diffusion : 05 49 51 56 00 ■ Abonnements : voir p. 50 ■ Directeur de la publication : **Mario Cottron**
Directeur délégué : **Didier Moreau** ■ Rédacteur en chef : **Jean-Luc Terradillos** ■ *Fondateurs : Christian Brochet, Claude Fouchier, Jean-Pierre Michel*
CPPAP 1114 G 89186 ■ ISSN 1761-9971 ■ Dépôt légal 2e trimestre 2014 ■ Conception – Réalisation : **Agence de presse AV Communication - Claude Fouchier**
Graphiste : Fred Briand
Imprimerie Rochelaise.
IMPRIM'VERT® PEFC 10-31-1240

MARCELLO SOLINAS

Cerveau, addiction et sevrage

Responsable de l'équipe de recherche Neurobiologie et neuropharmacologie de l'addiction au sein du laboratoire de Neurosciences expérimentales et cliniques (Inserm U1084 / Université de Poitiers), Marcello Solinas travaille avec des rats et des souris toxicomanes. *«Un environnement enrichi peut limiter le phénomène de rechute suite au sevrage des animaux habitués à la prise de drogue»*, dit-il.

Par **Elsa Dorey** Photo **Sébastien Laval**

Dessin **Benoît Hamet**

Pour aboutir à ce constat, le chercheur a mis en place un protocole expérimental divisé en trois phases. *«Les animaux sont d'abord isolés dans des cages d'auto-administration. Un cathéter fixé sur le dos de l'animal lui permet, lorsqu'il appuie sur un levier, de recevoir une injection de cocaïne»*, explique le chercheur. Ainsi durant plusieurs semaines voire des mois, l'animal consomme de la drogue à volonté. *«Au bout d'un moment, on observe des comportements qui révèlent une perte de contrôle de la prise de drogue et un phénomène d'addiction.»*

La phase de sevrage peut alors commencer. La moitié des rats sont placés dans les cages d'animalerie standard contenant simplement de l'eau et de la nourriture, et les autres dans des cages enrichies d'un mètre cube, plus spacieuses. Véritable parc d'attraction miniature sur trois étages, elles contiennent des tunnels, des échelles, des roues, des maisonnettes. Des jouets de toutes sortes comme des balles ou des constructions Lego sont à disposition et sont renouvelés toutes les semaines. *«C'est un environnement très stimulant»*, assure le chercheur.

ENVIE INCONTRÔLÉE. Il y a trois rats en cours de sevrage par cage. *«La différence de comportement entre les animaux placés dans les cages vides et les animaux placés dans environnement enrichi est flagrante. Les premiers se bagarrent systématiquement pendant la première demi-heure pour savoir qui dominera les deux autres. Par contre, dans les grandes cages il n'y a jamais de bagarre.»*

Quatre semaines plus tard, chaque rat est placé en condition de rechute. Transféré pendant six heures dans son ancienne cage d'auto-administration, il peut à nouveau appuyer sur le levier. Celui-ci ne lui procure plus de drogue mais l'animal tente de l'actionner plusieurs fois. *«Il reconnaît très bien sa cage initiale et a envie de prendre de la drogue. L'animal issu d'un milieu enrichi appuie sur le levier, voit qu'il ne se passe rien et s'arrête là. En revanche, celui qui est issu d'une cage standard appuie parfois pendant des heures sans recevoir d'injection. En moyenne, il appuie plus de 300 fois, soit deux fois plus que les animaux issus du milieu enrichi. C'est ainsi qu'on mesure l'envie d'aller chercher la drogue.»*

L'expérience, renouvelée avec plusieurs drogues (méthamphétamine, héroïne, alcool) donne des résultats similaires. Pourquoi les animaux qui ont vécu dans

NICOTINE : TOLÉRANCE ET ADDICTION

Sur 100 consommateurs de cocaïne, entre 15 et 20 développent une addiction. Un taux d'addiction un peu plus élevé que celui de l'alcool. Du côté des héroïnomanes, un quart d'entre eux risquent de développer une dépendance.

Chaque drogue agit sur des récepteurs neuronaux distincts et provoque un effet ressenti différent. Toutes activent le système de la récompense. «C'est ce qui provoque la sensation de plaisir mais aussi le phénomène de mémorisation de cette sensation», explique Marcello Solinas. Lorsqu'on consomme des drogues, on apprend également à faire des gestes, comme tenir une cigarette, boire un verre, s'injecter de la drogue. Ceux-ci acquièrent, grâce à la dopamine, une valeur spéciale à laquelle il est difficile de renoncer. «Beaucoup de gens n'arrivent pas à arrêter la cigarette de façon spontanée, ce qui est considéré comme un grave problème d'addiction. Donc on dit que la nicotine est la drogue la plus addictive. Mais cette dépendance est liée à un rituel répété tous les jours pendant des années. Pour devenir dépendant à l'alcool, il faut développer une routine de prise d'alcool qui n'est pas accepté socialement, alors qu'a contrario tout le monde tolère les pauses cigarettes.»

un milieu enrichi rechutent-ils moins ? L'explication est nichée dans le cerveau de ces animaux.

CERVEAU INSENSIBLE. Lors de la réexposition à la drogue, pour découvrir les zones du cerveau murin activées, les chercheurs pistent la protéine c-Fos car elle sert de marqueur d'activité. *«Le gène c-Fos est systématiquement traduit en protéines dès qu'un neurone est activé,* explique Marcello Solinas. *Celles-ci déclenchent l'activation d'autres gènes. On les retrouve dans la cellule nerveuse pendant environ deux heures après la stimulation. Lorsqu'ils sont réexposés à leur ancien milieu, on voit*

dans le cerveau des rats sevrés dans un milieu standard plusieurs zones activées, comme l'amygdale, le noyau accumbens, l'aire tegmentale ventrale, l'hippocampe. Celles-ci sont impliquées dans le système de la récompense et dans le stress.» Une activation cérébrale qui n'a pas d'équivalent dans le cerveau des animaux sevrés dans un milieu enrichi. «*Dans ce cas, le cerveau est devenu moins sensible. Tout se passe comme si les stimuli associés à la drogue n'étaient plus capables de déclencher ce qu'on appelle le craving, l'envie de drogue.»*

Cette découverte préliminaire des mécanismes de rechute ou d'absence de rechute reste embryonnaire. L'équipe souhaiterait prolonger ce travail, mais pour l'instant les financements ne suivent pas. *«Pourtant on pourrait aller plus loin encore,* regrette le chercheur. *Nous connaissons les zones activées lors du sevrage et de la rechute, mais pas comment celles-ci communiquent entre elles. Des électrodes placées sur le cerveau des animaux permettraient d'observer cette communication et de confirmer qu'il s'agit vraiment d'activité neuronale.»*

Ce même procédé utilisé *in vitro* sur des coupes de cerveau permettrait de préciser quels récepteurs cellulaires sont impliqués dans le mécanisme. « *Encore mieux, en faisant de l'imagerie cérébrale sur les rats "addicted" et "non-addicted" et hébergés en conditions standard ou enrichies, on identifierait plus nettement l'enchaînement d'activation des zones.»*

CHOIX ET NOUVEAUTÉ POUR L'HUMAIN. *«La cage enrichie du rat n'est évidemment pas un modèle de la société humaine,* avertit le chercheur. *Mais certains facteurs sont transposables sur l'homme : l'activité cognitive, la stimulation sociale, l'activité physique, le choix et la nouveauté.»* En collaboration avec le laboratoire Inserm du professeur Philippe Gorwood de l'hôpital Sainte-Anne à Paris, Marcello Solinas a imaginé un protocole en attente de financements pour tester ces résultats sur l'humain. *«Les salles de l'hôpital seraient assimilées à des sortes de cages*, explique le chercheur. *Nous proposerions à certains patients souffrant de dépendance à l'alcool de passer leur séjour dans des environnements enrichis, c'est-à-dire de pratiquer un sport. Ces salles contiendraient des vélos reliés à des écrans projetant des parcours cyclistes changeant d'un jour à l'autre, avec des montées, des descentes, des virages. C'est un peu artificiel mais ce serait une manière d'apporter une preuve de concept que la nouveauté et l'activité physique diminue le craving chez l'homme.»*

Marcello Solinas fait partie du conseil scientifique de l'exposition *Cerveau et addictions* de l'Espace Mendès France. Soin du corps et de l'esprit, source de plaisir ou de souffrance, de liberté ou de dépendance, de soin du corps ou de l'esprit, les drogues changent de statut suivant les personnes mais aussi suivant les époques.
Une exposition pour faire le point sur la composition et les différents effets de ces drogues sur le système nerveux.
À voir à partir du 9 avril.

HISTOIRE DES MILIEUX ENRICHIS

En 1947, Donald Hebb, un psychologue canadien, constata que les rats qu'il avait amenés à ses enfants résolvaient les tests comportementaux plus facilement que les rats restés dans leur cage au laboratoire. La nouveauté et les différentes stimulations apportées par le milieu domestique avaient augmenté leurs capacités. Puis Marc Rosenzweig développa l'approche dans les années 1960 aux États-Unis en étudiant deux populations de rats placées dans un environnement pauvre ou enrichi. Il constata que les rats issus d'un milieu enrichi ont un cortex épaissi et plus développé que les autres. Les chercheurs observèrent par la suite l'augmentation du nombre de neurones, la multiplication des contacts synaptiques entre les neurones des cobayes éduqués dans un milieu enrichi.

GEORGES BONNET VOIX DES LECTEURS

Entre deux mots la nuit raconte la lente disparition de l'être aimé, du fait d'une affection neurodégénérative, la maladie à corps de Lewy. Pour ce livre bouleversant édité à l'Escampette, Georges Bonnet a obtenu la Voix des lecteurs en Poitou-Charentes, prix littéraire décerné par des groupes de lecteurs (445 lecteurs dans 61 groupes en 2013). Quatre autres livres étaient sélectionnés : _Le Crieur de Saint-Herblain_ de Claude Andrzejewski (La Dragonne), _Voyage en italique_ de Pascal Corazza (Transboréal), _Dans ma tête, je m'appelle Alice_ de Julien Dufresne-Lamy (Stock), _Ni ce qu'ils espèrent ni ce qu'ils croient_ d'Elie Treese (Allia).

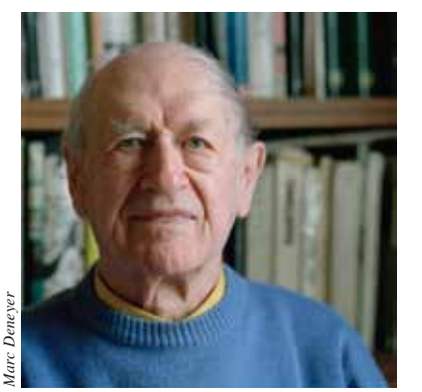

Marc Deneyer

LIENSS

Submersions marines : passé, présent, futur

Quatre ans après Xynthia, un colloque organisé les 17 et 18 juin prochains par le laboratoire LIENSs (Littoral environnement et sociétés), unité mixte de recherche du CNRS et de l'université de La Rochelle, fera le point des recherches suscitées par la tempête du 28 février 2010. *«Ce colloque réunit des chercheurs de différentes disciplines, océanographes, sédimentologues, historiens, juristes, ainsi que des élus et des gestionnaires des collectivités locales. Il s'agit de rendre compte du résultat de nos travaux, et de proposer une synthèse»*, note Éric Chaumillon, responsable de l'Observatoire du littoral et de l'environnement (OLE), co-organisateur du colloque avec Xavier Bertin, responsable de l'équipe DPL (Dynamique physique du littoral) au sein du laboratoire.

«Pourquoi n'avons nous pas été capables de prévoir l'ampleur des submersions, pourquoi l'eau est-elle montée aussi haut alors que les hauteurs de marées n'étaient pas exceptionnelles et que le vent était certes tempétueux, mais n'était pas un ouragan ? s'interroge Xavier Bertin. *Lors de Xynthia, Météo France avait annoncé une surcote de 1 mètre, or nous avons eu 1,60 m à La Rochelle et 2 m dans la baie de L'Aiguillon. Nous nous sommes aussi rendu compte que les vagues venaient du sud au lieu de venir de l'ouest comme lors de la tempête de 1999. Ces vagues formées dans le golfe de Gascogne n'ont pas le temps de s'espacer comme celles qui viennent du large. Il y avait une vague toutes les 6 à 7 secondes au lieu d'une toutes les 15 secondes, ce qui augmentait l'énergie du flot.»* L'équipe de Xavier Bertin a mis au point une modélisation numérique capable de reproduire les submersions marines. *«C'est un travail considérable, qui a nécessité une grosse puissance de calcul. Il faut prendre en compte tous les paramètres, vent, pression atmosphérique, courants, marée, hauteur des vagues, avec une résolution qui est passée du kilomètre à une dizaine de mètres. Nous avons utilisé le quart de la capacité informatique de l'université, mais aujourd'hui nous avons un modèle qui reproduit les submersions de façon satisfaisante.»*

Hauteur d'eau maximale pendant Xynthia calculée par le modèle numérique du laboratoire LIENSs montrant une bonne concordance avec les limites d'inondation observées (trait rouge).
Xavier Bertin - LIENSs

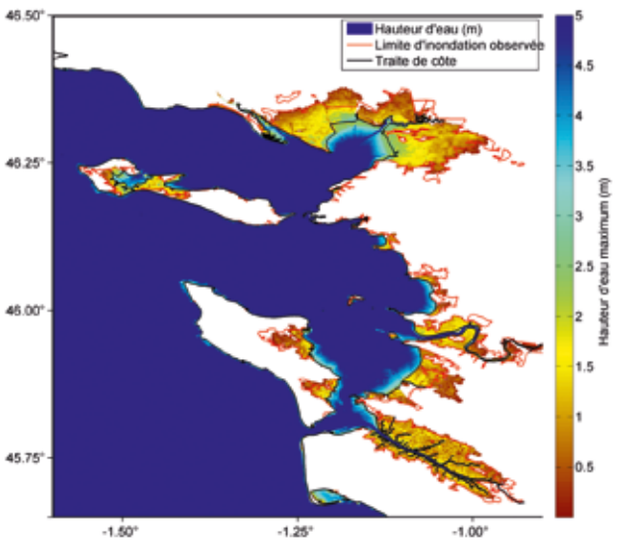

Éric Chaumillon - LIENSs

Dépôts de submersion.

«À l'époque de Xynthia, relève Éric Chaumillon, *les connaissances géomorphologiques du littoral étaient insuffisantes, les cartes au 1/25 000e comportaient des erreurs parfois supérieures à un mètre. En 2010 et 2011, on a pu faire des relevés topographiques précis qui permettent d'affiner les modèles numériques.»* Éric Chaumillon a démarré un programme de recherche dans les zones inondables des marais littoraux. *«Les tempêtes sont des événements rares, et on se pose la question de leur fréquence. Nous prélevons des sédiments pour voir comment ils se sont déposés lors des tempêtes récentes, et nous pourrons établir des comparaisons avec des traces plus anciennes, ici ou dans d'autres zones du globe.»*

Le colloque de juin 2014 n'est pas réservé aux universitaires. *«Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une très forte demande du public pour comprendre ces phénomènes de submersion. On l'a bien vu lors de l'établissement des zones noires, quand les habitants et les élus se sont révoltés contre des décisions considérées comme arbitraires. Si on veut faire passer des nouvelles règles, il faut expliquer aux gens ce qui se passe et comment. Quand les décisions sont argumentées et sérieuses ils les acceptent.»* ***Jean Roquecave***

XYNTHIA

De l'événement naturel à la catastrophe

Publié avec le soutien de la Région Poitou-Charentes, *Xynthia ou la mémoire réveillée* est une étude historique de treize territoires littoraux du sud de la Vendée et de la Charente-Maritime dévastés par la tempête de 2010. *«Au départ de cet ouvrage, il y a les mémoires de maîtrise de six étudiants en master d'histoire, chacun consacré à un des villages littoraux touchés par Xynthia,* affirme Thierry Sauzeau, maître de conférences à l'université de Poitiers et vice-président de l'Université populaire du littoral charentais, qui a dirigé l'ouvrage avec Jacques Péret. *Il s'agit de tracer des trajectoires de territoires, à la lumière de trois éléments fondamentaux, le puzzle territorial et son articulation historique, les anciens événements semblables à Xynthia, et les évolutions sociales et socio-économiques. Au final, la même méthode a été appliquée à d'autres territoires pour arriver à un total de treize études.»*

La Faute-sur-Mer, Charron, les îles de Ré et d'Oléron, les Boucholeurs ou encore Port-des-Barques sont ainsi étudiés à l'aide des archives, des cartes anciennes, des travaux scientifiques, mais aussi des témoignages et de la mémoire des habitants. *«C'est l'objectif de l'université populaire,* précise Thierry Sauzeau. *Dresser un état des savoirs des experts, des scientifiques, des institutionnels et des collectivités sur le littoral, les confronter aux connaissances des habitants et des acteurs de terrain, et mettre tout cela à la disposition du public de façon accessible.»* ***J. R.***

Xynthia ou la mémoire réveillée. Des villages charentais et vendéens face à l'océan (XVIIe-XXIe siècles), dirigé par Jacques Péret et Thierry Sauzeau, Geste éditions, 296 p., 29 €

EDGAR MORIN

Changement climatique : tout le monde s'en fout ?

Edgar Morin est venu à Poitiers le 30 janvier pour participer à la deuxième soirée des 25 ans de l'Espace Mendès France, en compagnie de Michel Brunet, Jean-Paul Karsenty, des présidents successifs de l'établissement et de nombreux acteurs du monde scientifique et culturel. En marge de cet événement et dans l'optique de Paris 2015, nous l'avons questionné sur le changement climatique. En prélude à la journée organisée le 22 mai à l'EMF, avec un titre provisoire et provocateur : changement climatique, tout le monde s'en fout ?

«Je ne dis pas que tout le monde s'en fout mais les gens ne sont pas alertés, c'est-à-dire qu'ils ne sont alertés qu'intellectuellement au travers des relations des scientifiques qui indiquent qu'un changement climatique est en cours. Mais au cours de la vie quotidienne nous le percevons très difficilement. Ce n'est que si vous allez en Alaska, au pôle Nord, que vous voyez le rétrécissement de la calotte glaciaire, mais dans les autres climats, même dans les régions tropicales, vous avez des faibles variations dans la température.

«Le changement climatique est un processus. Il doit se produire, mais nous ne savons pas à quelle échéance, à quel rythme et de quelle façon. L'opinion est beaucoup plus sensible à l'immédiat, c'est-à-dire une pollution immédiate, une catastrophe comme celle de l'usine nucléaire au Japon, toute une série de problèmes écologiques, déforestation, etc.

«Il y a eu un débat. Les négateurs sont très minoritaires et réfutés, mais le débat reste ouvert : ce changement climatique est-il surtout anthropogène, c'est-à-dire dû au développement de la technique et de la civilisation moderne, ou est-ce un des changements climatiques tels qu'en a connus la Terre, avec des époques glaciaires et des époques de réchauffement ? Quelle que soit l'origine, je crois que le changement climatique est en cours et, malheureusement, nous ne pouvons pas en contrôler la vitesse, le rythme et la cadence, et de toute façon il se produit à travers des fluctuations permanentes.

Donc la prise de conscience est très difficile et, en même temps, très nécessaire. Elle existe surtout parce que les écologistes alertent les responsables politiques et quand ceux-ci se réunissent dans des conférences internationales, ils sont très conscients de la difficulté. Mais ils n'arrivent pas à s'entendre sur les moyens que chacun doit entreprendre. Un pays dit développé comme la France ou l'Allemagne ne peut pas prendre les mêmes mesures que le Sénégal ou la Zambie. Et la difficulté des États nationaux à s'entendre finit par masquer la difficulté. Ce n'est pas «après moi le déluge !» mais «on a le temps de voir venir». Bien entendu nous savons que ça va provoquer des migrations, des catastrophes, des phénomènes très graves, mais malheureusement la prise de conscience est très très difficile.

«Il faut lier, je crois, l'idée du changement climatique à tous les autres processus de dégradation de la biosphère. Vous voyez bien qu'il y a des problèmes de pollution dans les villes, d'agriculture et d'élevage industriels qui polluent et détruisent des sols, vous voyez bien qu'il y a des phénomènes de dégradation des océans avec le mercure… Et en plus vous avez le changement climatique qui est une marche irréversible. Si nous n'agissons pas, nous allons vers une catastrophe.

«Il y a une conscience qui se forme et qui est en train de mûrir. C'est dans cette conscience qu'il faut ajouter : vous savez, notre développement économique, technique, urbain, social, notre développement qui a des aspects positifs d'un côté, a des aspects négatifs pas seulement pour la nature mais pour nous-mêmes parce que ça dégrade nos vies. Donc le changement climatique doit être introduit comme un élément fondamental dans la conscience écologique mais pas le seul élément, sinon les gens ne peuvent pas le relier à tout le phénomène général qui est la dégradation de la biosphère.»

Recueilli par ***J.-L. Terradillos***

La journée sur le changement climatique organisée par l'Espace Mendès France le 22 mai réunit des décideurs régionaux, des experts, des acteurs de terrain et des lycéens afin de débattre et d'envisager des alternatives.

BIBLIOTHÈQUE DE TERRE DU POITOU-CHARENTES

Pour le 100e numéro de *L'Actualité Poitou-Charentes*, Koîchi Kurita avait sélectionné 100 terres du Poitou-Charentes dont nous avons fait une affiche qui a suscité une étonnante adhésion. Dans cette gamme de couleurs présentée de façon abstraite comme un nuancier de peintre, beaucoup y ont reconnu leur région. Pour voir les œuvres de l'artiste japonais, il faut aller en région parisienne, au domaine de Chamarande (jusqu'au 11 mai) et à l'abbaye de Maubuisson (jusqu'au 5 octobre) où il expose notamment *Innocence*, la terre de Fukushima, et les 365 terres de la *Bibliothèque de terre du Poitou-Charentes*.

HOMMAGE D'EDGAR MORIN À L'ESPACE MENDÈS FRANCE

«Nous sommes dans un lieu absolument unique où il y a médiation entre les deux cultures, la culture scientifique et la culture des humanités. Tout à l'heure il y avait une séance consacrée à Roland Barthes, nous passons à la science mais ce n'est pas seulement une succession, on passe de la littérature à la science. C'est un lieu effectivement de la rencontre, entre les différentes composantes séparées de la culture, et c'est pour ça que je rends un hommage à l'occasion de cet anniversaire à l'Espace Mendès France parce que c'est un lieu unique dans son genre en France et sans doute à l'étranger.»

Carrefour des rues Bach Dang et Chilang à Hué.

SÉBASTIEN LAVAL

Ethnies et architectures du Vietnam

Sébastien Laval s'aventure dans les provinces les plus difficiles d'accès au Vietnam, pays qu'il a découvert en 1995, pour photographier les 53 ethnies minoritaires. *«Au fil des voyages, l'évolution du pays et le développement du tourisme finissent pas me convaincre qu'il faut absolument conserver une trace photographique avant que la vietnamisation ait fait son œuvre, avant que cette diversité culturelle soit effacée. Il y a 54 ethnies au Vietnam, dont une représente 85 % de la population et une quinzaine moins de 5 000 personnes, parfois quelques centaines»*, dit-il (*L'Actualité* n° 96, dossier «Poitou-Charentes / Vietnam»). Il commence par les Pa Then en 2005 et sa première exposition au Vietnam en 2006 rencontre immédiatement le succès. La Région Poitou-Charentes soutient son projet et le rôle de Paul Fromonteil est précieux notamment dans les relations avec les comités populaires.

Dans le cadre de l'année croisée France-Vietnam, l'événement du 40e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, Sébastien Laval est un excellent ambassadeur culturel. Après le musée d'Aquitaine à Bordeaux, il expose ses portraits d'une soixantaine d'ethnies vietnamiennes à la médiathèque de Poitiers jusqu'au 30 avril, puis au Sénat du 25 juin au 7 juillet, et au festival de Hué en avril.

Un autre versant de son travail au Vietnam, la photographie des architectures traditionnelles et contemporaines, est visible à Poitiers à la Maison de l'architecture Poitou-Charentes jusqu'au 3 mai.

Jean-Luc Terradillos

Maires courage de La Rochelle

Après *Les Avatars de Zarafa, première Girafe de France. Chronique d'une girafomania 1826-1845* (2006), Olivier Lebleu s'attaque à une autre figure historique, La Rochelle. L'incendie de l'hôtel de ville du 28 juin 2013 fut l'élément déclencheur d'un travail collectif qui réunit des historiens et des écrivains qui renoncent à leurs droits d'auteurs (de même que l'éditeur), pour contribuer à la rénovation du monument.

Cet ouvrage retrace l'histoire du bâtiment et de dix maires qui ont compté. Tout commence avec le premier d'entre eux, Guillaume de Montmirail en fonction de 1199 à 1206, suivi par Jean Chaudrier (1359, 1362, 1366, 1370), Pierre Doriole (1451, 1456), Jehan Mérichon (1143, 1457, 1460, 1463, 1468), Jean Guiton (1628), Paul Garreau (1803-1815), Émile Delmas (1884-1893), Léonce Vieljeux (1930-1940), le célèbre Michel Crépeau (1971-1999) et Maxime Bono qui lui a succédé jusqu'en 2014.

Maires courage de La Rochelle,
Le Croît vif, 150 p., 18 €

EXPOSITIONS

■ Rita Leister, *Edward Curtis Project*, à La Rochelle au musée du Nouveau Monde jusqu'au 19 mai, et *À la recherche de McLuhan en Afghanistan* au Carré Amelot jusqu'au 19 avril.
■ David Brognon & Stéphanie Rollin, *Sleeping in a city that never wakes up*, au FRAC, à Angoulême, jusqu'au 7 septembre.
■ Jeremy Hutchinson, i-, à Rurart, jusqu'au 27 avril.
■ Yvan Gerstberger, *Terremoto Globo Grnnnd*, au Confort Moderne à Poitiers jusqu'au 4 mai.
■ *Le monde enchanté de Jacques Demy*, au musée de Rochefort jusqu'au 31 août.

VIENT DE PARAÎTRE

■ *Place de l'oie* de Jean-Jacques Salgon, Verdier, 192 p., 14,50 €
■ *La Vie atteinte* de Jean-François Mathé, Rougerie, 78 p., 13 €
■ *Les Anges à part* d'Elie Treese, Rivages, 134 p., 13,50 €

RAINER GROSS

Une monumentale sculpture en lattes de peuplier serpente des sous-sols du musée Sainte-Croix à la pelouse qui mène au baptistère Saint-Jean. C'est *Flux*, de l'artiste allemand Rainer Gross, comme un geste calligraphique en trois dimensions. À Poitiers du 25 mai au 5 octobre.

TERRE & LETTRES

Du 4 au 6 avril 2014, La Rochelle accueille pour la 5e année les rencontres d'acteurs en lutte pour une humanité plus respectueuse de son environnement. Une douzaine d'auteurs sont invités dont Pierre Rabhi pour *Semeur d'espoirs*, le fondateur de Reporterre Hervé Kempf, l'apiculteur Henri Clément et Charles Kloboukoff, président-fondateur de Léa Nature.
Le programme est rythmé par des rencontres, des débats et des projections de films.
www.terre-et-lettres.org

De-ci, de-là, M. Thiers...

Par **Pierre D'Ovidio** Photo **Claude Pauquet**

Rien de plus stable, de moins mobile qu'une statue, imagine-t-on. Une facilité de l'esprit. Ce qui est vrai en général, l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'un particulier aussi singulier que Monsieur Adolphe Thiers.

Sale bonhomme. Un politique de vilaine réputation. Le gars responsable de la mort de 20 000 personnes lors de la Commune de Paris, celui que les insurgés baptisaient «le crapaud» ; bref, un type de la trempe des Pinochet, le prototype – de petite taille – du glorieux ancêtre des dictateurs du siècle à venir. Le XXe, le siècle qu'on préfère dans le genre sanglant ; «oui, mon colon», pour parodier l'ami Georges.

Alors, lorsqu'en haut lieu, on décida de lui ériger une statue, on décida aussi, dans la foulée, de la faire se dresser dans un lieu éloigné. En France, bien sûr. Mais pas trop !

On choisit donc l'Algérie, colonie où l'on avait justement expédié des exilés de la Commune. Peut-être histoire de se rappeler à leur bon souvenir… une sorte de gag pesant. Une statue, en somme.

C'est ainsi que la ville de Bône, proche de la Tunisie, accueillit dans la plus grande indifférence la statue de Thiers. Inaugurée en 1880 sur le cours Bertagna, anciennement cours National, le petit personnage, inconnu ou presque des Bônois, acquit une notoriété certaine, mais seulement les jours de pluie. Les touristes se pressaient pour l'admirer, mais toujours depuis un certain angle. Jusqu'en 1962, date à laquelle Bône devint Annaba, avec l'indépendance de l'Algérie. L'ancienne métropole fut priée d'embarquer la statue qui ne disait franchement plus rien aux Algériens.

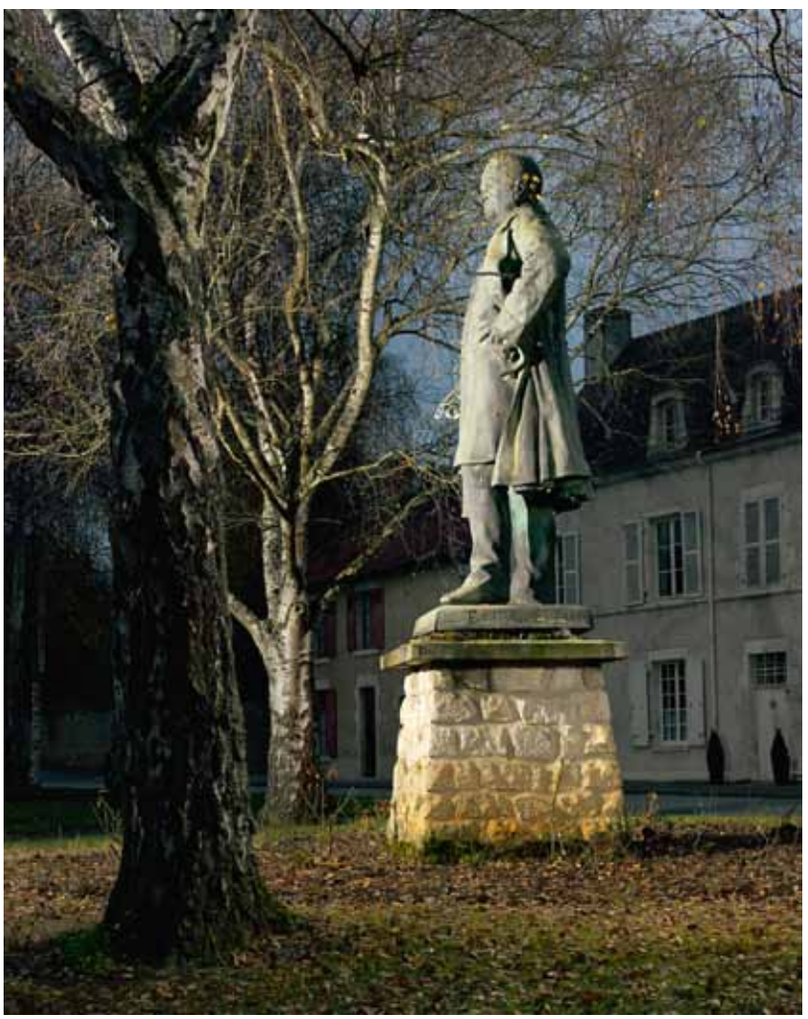

Thiers étant natif de Marseille, on songea à restituer le personnage à la ville qui avait abrité ses premières années. Avec un bel entrain, les édiles de Marseille suggérèrent de l'immerger très loin du port, la Méditerranée est vaste. Les Marseillais refusaient d'abriter l'hommage rendu au «crapaud».

En fin de compte, comme l'on ne se résolut pas à adopter cette suggestion, Thiers se retrouva dans les jardins du Sénat. Un lieu conservateur par essence où il semble que l'on acceptait facilement – du moins à cette époque – les douteuses gloires passées. Et la statue vieillissait, se patinait doucement dans l'oubli, à la façon de Blanche-Neige jusqu'à l'arrivée du prince charmant.

Il se présenta sous les traits de Fernand Chaussebourg, secrétaire administratif du groupe MRP à l'Assemblée nationale depuis 1950. Un poste qu'il conservera jusqu'en 1972 pour les groupes centristes qui se succèderont. Il sera élu en 1958 conseiller général du canton de Saint-Savin dans la Vienne.

SAINT-SAVIN, CHAUSSEBOURG, LA STATUE ? Le lien était simple et Thiers allait trouver enfin place, sa place, en 1967, comme on parle de maison de retraite sur la route de Nalliers dans la commune de Saint-Savin. Une petite place charmante et arborée qu'un ami me fit découvrir avec son monument en stationnant à main gauche du personnage.

Il ne pleuvait pas. Malheureusement !

Toutefois, la main droite de Thiers avait pris l'apparence d'un sexe débraguetté pour satisfaire un besoin naturel. Ou figurer un exhibitionniste de la plus belle eau ? D'autant qu'une école publique fait face à l'homme en redingote. Comme se moquait un collégien : «Sous un certain angle, on dirait que M. Thiers est en train de pisser, ça faisait marrer mes camarades de classe quand on passait devant, dans le car qui nous emmenait au collège.»

Facétie du sculpteur, un certain Guilbert ? Le père de mon ami, se faisant passer pour une mère de famille indignée, adressa à son conseiller général une lettre furibarde sur son initiative attentatoire à la vertu et à la morale publiques. Une farce réussie.

En conclusion, on pourrait soutenir que le temps qui passe et le temps météorologique, par leurs efforts conjugués, peuvent ternir «grave» la mémoire de certains «grands hommes» et offrir une – petite – revanche aux Communards.

Par **Daniel Clauzier**

PRIMITIFS DE LA PHOTOGRAPHIE

Gustave Le Gray à Poitiers

En 1851, l'État commande à cinq des photographes les plus réputés du temps une série de clichés des monuments du patrimoine français. Il s'agissait de documenter l'état d'édifices, pour la plupart des bâtiments religieux du Moyen Âge, en cours de restauration par la Commission des Monuments historiques. Cette commande officielle, appelée Mission héliographique, est la première de l'histoire de la photographie. Maltraités, parfois coupés en deux pour prendre moins de place, voire jetés, les négatifs et tirages de cette mission ont été oubliés. Il fallut attendre la fin du XXe siècle pour que l'on reconnaisse, enfin, leur rareté et leur statut fondateur dans l'histoire de la photographie d'architecture, de même que leurs qualités d'œuvres d'art à part entière.

Gustave le Gray (1820-1884), un des plus talentueux photographes du XIXe siècle, fit le voyage avec son élève Auguste Mestral (actif de 1848 à 1856), lui aussi missionné, du val de Loire à Carcassonne en passant par les Pyrénées Orientales. Si leur parcours commun est aujourd'hui affirmé historiquement, la paternité exacte des différents clichés est sujette à caution[1].

CINQ NÉGATIFS. Quittant Paris le 1er juillet 1851, ils passèrent dix jours à Poitiers pour photographier les édifices sélectionnés : Notre-Dame-la-Grande, le baptistère Saint-Jean, le palais de justice. Il existe également une image de la tour de Saint-Porchaire, édifice hors liste mais qui venait de bénéficier d'importants travaux de restauration. La Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine conserve aujourd'hui quelques rares tirages des photos de Poitiers. Ces épreuves d'époque sont, comme la minuscule vue de Saint-Porchaire, de véritables bijoux de finesse. Quant aux cinq négatifs conservés, ils ont été déposés au musée d'Orsay.

Ce goût, fréquent chez Le Gray, pour les éléments environnants, l'inclusion du vernaculaire et du pittoresque dans l'image, se retrouve dans la superbe vue du palais de justice. Prise depuis une fenêtre de la rue des Cordeliers, elle montre le mur pignon de la «belle cheminée» après son dégagement quelques années auparavant. La cour est encore remplie des pierres de démolition des édifices parasites, un appentis s'appuie de guingois sur l'auguste façade. Au sommet, faisant écho à la cheminée, apparaît le télégraphe de Chappe que le photographe n'a pas cherché à cacher sous la gouache noire servant à rendre uniforme le ciel.

MODERNITÉ PHOTOGRAPHIQUE. Les auteurs n'hésitaient pas à réaliser plusieurs clichés afin de conserver pour leurs propres besoins des négatifs qu'ils pourraient commercialiser par la suite. Récemment acquise par le musée Sainte-Croix de Poitiers, l'exceptionnelle vue de la façade de Notre-Dame-la-Grande est une variante de la série (l'emplacement des ombres n'est pas le même que sur le négatif papier envoyé aux Monuments historiques, montrant l'intégralité de la façade). Ici Le Gray resserre le cadre : le document archéologique s'efface au profit d'un jeu formel d'arcatures auxquelles répond le châssis en grillage à poule protégeant le vitrail neuf. Ce châssis trop grand, posé de biais, provoque un jeu de basculement des plans de l'image, d'une modernité photographique propre au cercle de Le Gray. Il devait être particulièrement satisfait de son interprétation de l'église poitevine puisqu'il en présente un tirage à Londres, dans l'exposition de la Society of Arts en 1852.

Sujet inévitable, la façade fut ensuite photographiée durant la décennie 1850 par d'autres photographes illustres, Édouard Baldus et les frères Bisson parmi d'autres. Notons que Fox-Talbot lui-même vint à Poitiers en 1860 pour voir Notre-Dame-la-Grande, sans pour autant, hélas, en tirer le portrait ! Il faut dire qu'à cette date, le calotype et le papier salé sont des pratiques déjà révolues, emportés par les perfectionnements des plaques de verre et des papiers albuminés.

Qu'importe, Poitiers a désormais «son» photographe, Alfred Perlat, installé depuis 1859 au 25, rue Saint-Porchaire.

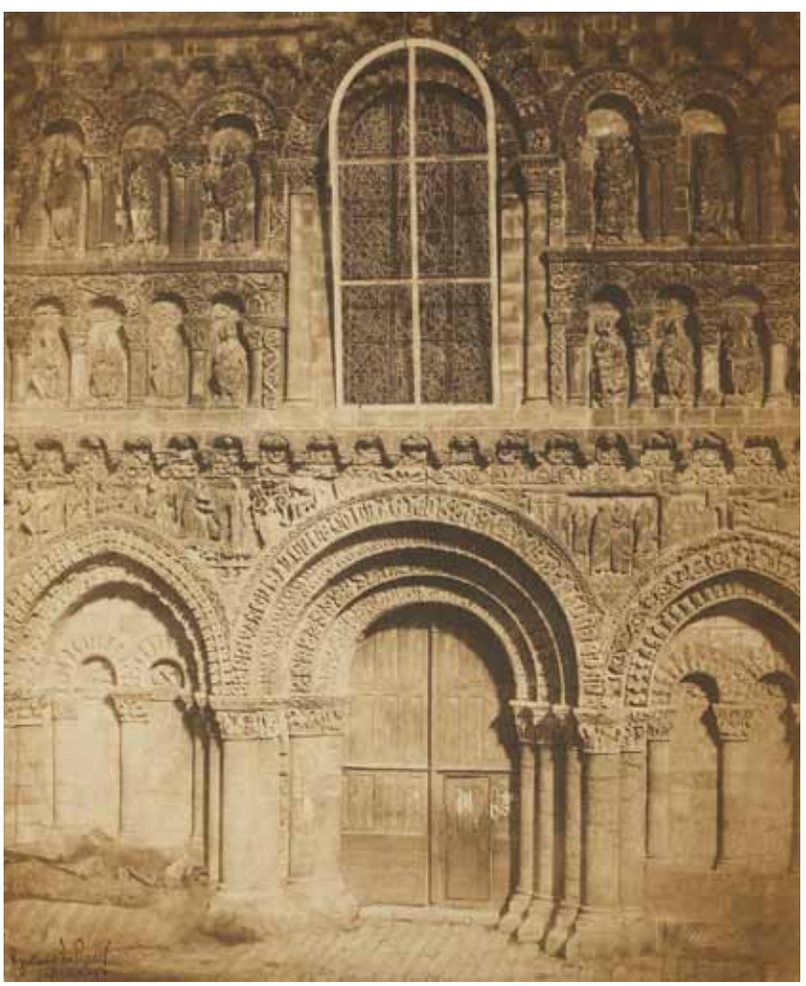

Façade de Notre-Dame-la-Grande, 1851, 38 x 31,3 cm, musées de Poitiers.

Page de droite, palais de comtes de Poitiers, 1851, Mission héliographique, ministère de la Culture - médiathèque du patrimoine.

1. Anne de Mondenard, *La Mission héliographique : Cinq photographes parcourent la France en 1851*, Monum, Éditions du patrimoine, 2002.

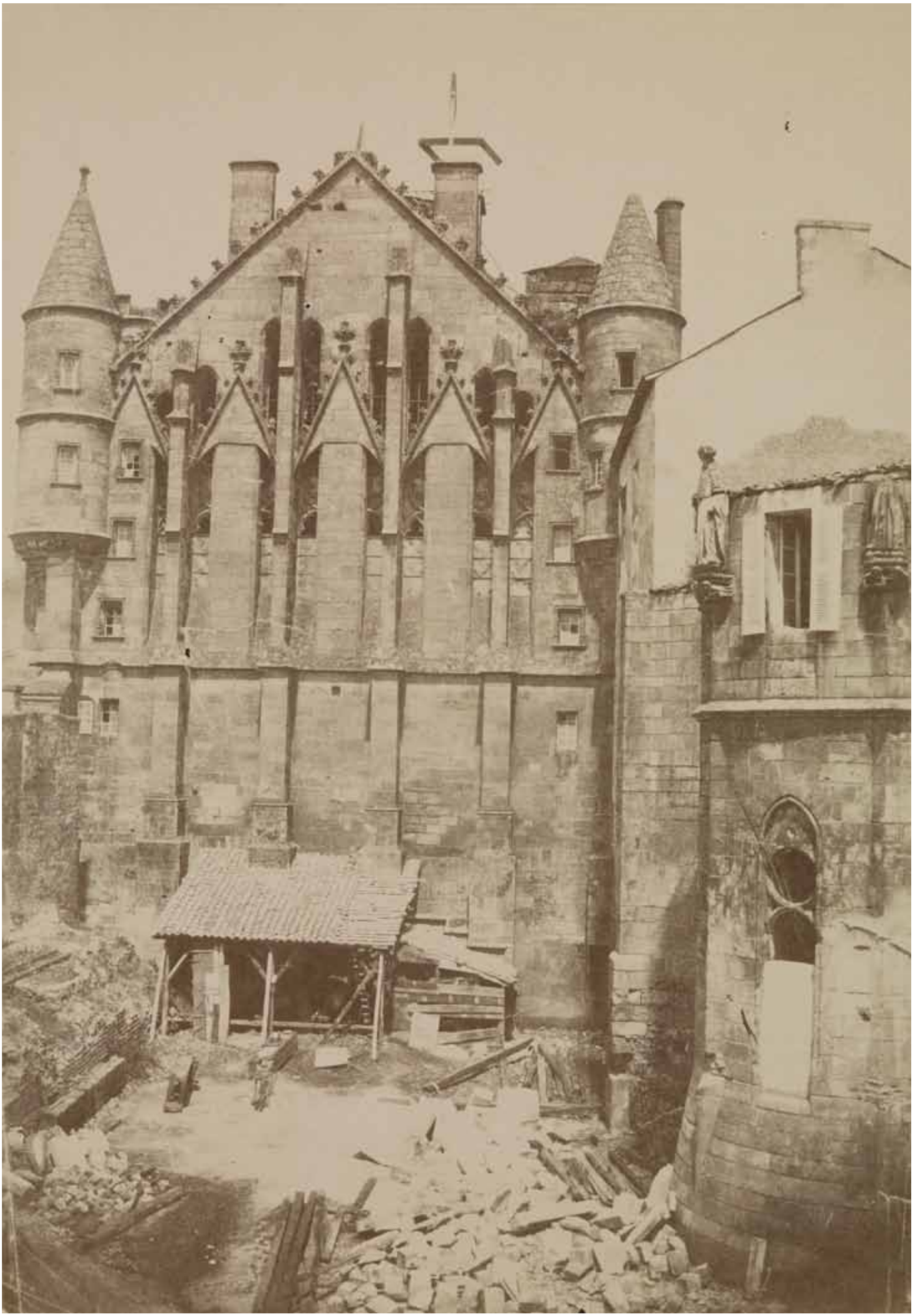

Par **Denis Montebello** Photo **Marc Deneyer**

Le non-autorisé

Un fossile qui s'incruste (à l'heure où croustillent les grillons). C'est ainsi qu'on peut voir le *non-autorisé*. Si on ne le mange pas que des yeux. Si on ne goûte pas la crème au beurre à l'ancienne. Si des réveillons de sa jeunesse on ne retient que cela : qu'on n'avait plus de place pour la bûche. C'est ce qu'on disait à celle qui nous en recoupait déjà un morceau.

Mais on n'est pas dans les Vosges. On n'y est plus depuis si longtemps. On est dans le Bocage, aux confins de la Vendée et du Maine-et-Loire. Dans le pays du *mauléonais* et du *roi René*. Le premier est un gâteau à découvrir. Le second une pâtisserie aussi fameuse (dans le Nord Deux-Sèvres) que *l'Apocalypse* exposée au château d'Angers : c'est l'œuvre de Monsieur Renoux.

AU NORD DES DEUX-SÈVRES. On est exactement à Nueil-les-Aubiers, chez Michel Béraud à qui l'on doit le *non-autorisé*.

S'il n'est pas l'auteur de ce gâteau (qui vient des Mauges), il en est l'interprète (il tient cette recette d'une cousine de sa mère, voisine d'un pâtissier choletais, et comme il la trouvait trop sucrée, il l'a modifiée et adaptée à son goût). Il va l'interpréter. Il se tient en effet devant nous avec ses instruments dont il jouera bientôt et dans son costume de chef. L'homme connaît son métier, sa partition, son orchestre. Dont il fait partie, toutes les parties, tour à tour et en appelant chacun par son nom, chaque instrument. En donnant l'impulsion. En soulignant les gestes. En commentant les actions qu'il exécute et dirige. Il n'y a pas de temps mort. Les fonds ne sont pas enfournés que déjà la crème au beurre à l'ancienne se prépare. On comprendra plus tard que ce que l'on prenait pour un timing parfait est en réalité une image. De l'anachronisme. Les fonds qu'on va utiliser pour ce *non-autorisé* ne sont pas ceux qu'on vient de mettre au four (20 minutes, pas plus). Ils n'auraient pas le temps de refroidir. Ou la crème qu'on essaie de faire prendre aurait le temps de tourner, comme une vulgaire mayonnaise. Nous sommes donc en présence d'un montage, ce qui n'est pas pour déplaire aux archéologues que nous sommes. Dans son récit Michel Béraud revient sur ses débuts, il rappelle l'origine du gâteau, la signification réelle ou supposée de son nom. Ou bien il annonce la prochaine étape, il l'anticipe, tuant dans l'œuf le mystère qu'il est en train d'épaissir. En *serrant* les blancs avec du sucre semoule ou en faisant un peu chauffer le jaune pour qu'il soit bien *filant*. Mais ne brûlons pas les étapes. Pour lors nous nous demandons, dans la cuisine où il nous attend, de quelles opérations elle va être le théâtre, à quel rituel nous allons assister, sacrifier car ce *non-autorisé* est une *tuerie*, nous pouvons l'écrire maintenant que nous l'avons dégusté.

PÂTE À SUCCÈS. Tout en mélangeant dans un cul-de-poule le sucre glace et la poudre d'amandes, il évoque les meringues, la pâte à succès : pour le *non-autorisé*, et pour des raisons de couleur, de goût, les amandes sont légèrement grillées. Puis il monte les blancs au batteur et ajoute le sucre semoule, que c'est pour les *serrer*. Quand la pâte est à bonne consistance, et pour qu'elle remplisse bien le cercle (sinon cela compliquera le montage), il met un peu d'eau. Raconte comment on dresse dans les cercles, à la poche, comment lui, Michel Béraud, versait une portion dans les cercles et égalisait et étalait avec une corne. Il se rappelle. Que la première fois, c'était pour le baptême d'une nièce, dans les années soixante.

OU SENS-INTERDIT. Ceux qui avaient oublié le nom – *non-autorisé* – demandaient un *sens-interdit*. L'idée y était. D'un gâteau qu'on ne pouvait pas s'offrir tous les jours, avec ces amandes, tout ce beurre, le Menier à râper ou, plus facile mais pas moins cher, le chocolat en pistoles ; et aussi trop riche. L'idée d'un plaisir défendu et qu'on ne se permettait qu'exceptionnellement. Dans les grandes occasions. Au diable son régime. Le diabète et le cholestérol. On se lâchait. On n'aurait pas tous les jours soixante ans. On ne savait pas de quoi demain serait fait. Si on serait encore de ce monde.

Les gestes lui reviennent. Les quantités. Les 250 grammes de Ruban Moka (en pommade). Les 100 grammes de chocolat 55 % Pistoles Cacao Barry. Ce sont des vestiges dans lesquels il met ses pas, ses mots. Les étapes d'un montage archéologique. D'abord on dépose sur un support le fond qui a suffisamment refroidi. Après l'avoir arrosé d'un peu de Kirsch, on met une couche de crème au beurre au chocolat, on l'étend. Puis un deuxième fond, en l'ajustant comme il faut, et une autre couche de crème au beurre, celle-là bien lissée.

PERLES DE COINTREAU. Certes, dans sa cuisine, Michel Béraud regrette un peu son four pâtissier électrique «qui pouvait contenir 8 plaques 40 x 60». Et s'il est en mesure de faire quelques petites rosaces de crème au beurre, il ne trouve plus ces perles de Cointreau qui étaient quand même la cerise sur le gâteau.

Il serait bien sûr capable, s'il le voulait, si on insistait, de reproduire le décor d'origine qui était une fleur de lys. Mais il ne l'a jamais présenté de la sorte.

L'idée n'est pas de faire Noël en mars. Même si l'on n'a pas eu d'hiver. Au moins on a un printemps précoce, un début mars qui ressemble à une fin mai, au joli mai comme on le chante et comme il est rarement.

Nous ne sommes pas non plus des experts chargés d'évaluer le complexe historique et archéologique. Capables d'obtenir un classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Ni intéressés par ces bâtiments reconstruits à l'identique, et rien qu'en matériaux nobles, les potentiels acheteurs à qui l'agent immobilier fait l'article. La visite. En commençant par la cuisine.

Michel Béraud l'a bien compris, avec ses inscriptions ou décors au choix. Et qui nous demande à la fin ce que nous désirons, *Joyeux Anniversaire* (le mien est dans trois jours !) ou *le Non-Autorisé*.

Les textes et photographies de cette chronique parus depuis 1998 sont réunis en deux volumes aux éditions Le temps qu'il fait : *Fouaces et autres viandes célestes* (2004, prix du livre en Poitou-Charentes), *Le diable, l'assaisonnement* (2007).
Blog de Denis Montebello : http://cotojest.over-blog.com/

NON-AUTORISÉ

La recette de Michel Béraud

Pour un gâteau de 8 parts (2 fonds dressés dans des cercles à tarte de 27 cm, à cuire sur papier ingraissable, sur une plaque pâtissière). Très légèrement graisser le papier, c'est une pâte qui colle beaucoup, fariner très légèrement, graisser aussi l'intérieur des cercles.

■ Blancs d'œuf 175 g
(environ 5 œufs ou 35 g par œuf)
■ 150 g de poudre d'amandes blanche (légèrement grillée, 8 mn)
■ 175 g de sucre glace
(à tamiser s'il y a des grumeaux)
■ 105 g de sucre semoule
6 œufs pour 10 parts, 2 cercles de 28 cm. 5 œufs pour 8 parts, 2 cercles de 26 cm. 4 œufs pour 6 parts, 2 cercles de 22 cm.

Dans un cul de poule, mélanger le sucre glace et la poudre d'amandes grillée, pour obtenir une préparation homogène.
Monter les blancs en neige au batteur, puis ajouter le sucre semoule pour serrer les blancs. Dans le cul de poule rajouter progressivement au mélange amandes sucre glace. C'est là parfois qu'il faut ajouter un peu d'eau, pour que la pâte soit à la bonne consistance, car suivant les matières premières, la pâte peut se rétracter à la cuisson et ne pas remplir complètement le cercle, ce qui complique le montage de l'entremet. Dresser dans les cercles.

LA CUISSON. Je règle le four à 200 °C, après la mise au four des deux fonds, je baisse à 180 °C, mais au bout de 10 mn, je monte le fond qui est en dessous au-dessus de l'autre. Surveiller la cuisson entre 18 mn et 20 mn.

LA CRÈME AU BEURRE À L'ANCIENNE. Pour 2 gâteaux.
■ 250 g de beurre (en pommade)
■ 2,5 œufs ou 3 petits
■ 150 g de sucre semoule
■ 100 g de chocolat à cuire.
■ 1 cuiller à soupe de lait pour faire fondre le chocolat.
Mélanger les œufs et le sucre semoule (mettre à même température que le beurre en pommade) souvent en chauffant très légèrement, le mélange doit faire un filet lisse. Ajouter au beurre pour faire prendre comme une mayonnaise.
Faire fondre le chocolat, après léger refroidissement, ajouter petit à petit la crème (garder un peu de crème nature pour le décor).

LE MONTAGE. Sur un support, déposer un fond de non-autorisé (aromatiser avec un peu de kirsch) mettre une couche de crème au beurre au chocolat, étendre puis mettre en ajustant le 2e fond et une autre couche de crème au beurre au chocolat et bien lisser. Si besoin masquer légèrement sur les côtés. En décor, quelques petites rosaces de crème au beurre, sur lesquelles nous ajoutons des perles de Cointreau.
Laisser de préférence une nuit au réfrigérateur pour le mélange des arômes.
Bonne conservation.

Lola Lorente poursuit l'exploration psychologique de ses personnages avec *L'Élève*, portrait sensible d'une jeune femme confrontée à l'intrigue de sa propre existence.

Par **Astrid Deroost** Photo **Alberto Bocos**

Les univers intérieurs de Lola Lorente

Il y a dans le trait noir et très habile de Lola Lorente, la complexité des êtres signifiée. Une dimension qui laisse, dès le prime regard, entrevoir la profondeur de l'intention et aussitôt captive. *«Quand je trouve, dans mes carnets, un personnage intéressant, je commence à raconter son histoire,* confie l'artiste. *Je dessine pour le connaître, pour comprendre son comportement, son environnement, sa relation aux autres... et je cherche le fil conducteur d'un scénario. J'aime développer la psychologie des personnages pour qu'ils deviennent crédibles, réels et leurs émotions, universelles.»*

Lola Lorente, 34 ans, native de Bigastro dans la province d'Alicante, accomplit une seconde résidence à la Maison des auteurs d'Angoulême, pour donner forme à un nouvel opus de bande dessinée intitulé *L'Élève*. Elle avait achevé là le premier, *Chair de ma chair* ou *Sangre de mi sangre*, simultanément publié en France (Cambourakis) et en Espagne en 2011 puis en Italie. L'ouvrage met en scène un groupe d'enfants à la veille d'un bal costumé, leurs jeux et leurs peurs, leurs rivalités joyeuses ou violentes, leurs quêtes, leurs rêves malmenés par le monde adulte et la tragédie du quotidien. Le récit serpente, au gré de métaphores et de géométries aussi mouvantes que les sentiments, de la légèreté à l'obscur. Le roman graphique a été sacré prix Auteur révélation au Ficomic 2012 à Barcelone.

Planche et vignette extraites de *L'Élève*.

Révélé, le 9e art le fut aussi, en quelque sorte, à Lola Lorente dans les années 2000. Quand, en 4e année des Beaux-Arts à Valencia, elle participe au fanzine *Enfermo*. La jeune femme entame la découverte d'auteurs inspirés, comme elle, par la condition humaine et l'audace formelle : Max Anderson, Daniel Clowes, Charles Burns, Joseph Callioni, Debbie Dreschler, Ludovic Debeurme…

Enfant, elle a parcouru Astérix et Mickey, surtout lu des contes et beaucoup joué dans la rue : *«Cela a développé mon imaginaire. J'ai toujours dessiné et choisi des études d'art mais je ne pensais pas, au départ, faire de la bande dessinée. Je suis entrée dans la logique de la narration, planche après planche. J'ai découvert que l'on pouvait, avec des dessins, raconter des histoires personnelles… des univers intérieurs. Cela m'a fascinée.»* Aussi formée à l'illustration à l'école Massana de Barcelone, Lola Lorente travaille pour les journaux *El País*, *Público*, *La Vanguardia*, expose, publie des histoires courtes dans des revues alternatives, notamment dans *Nosotros somos los muertos*.

L'artiste enseigne également, puis franchit les Pyrénées en 2009. *«En Espagne, faire de l'art est devenu très difficile,* déplore-t-elle. *Je suis arrivée à Angoulême avec 63 planches de* Sangre de mi sangre… *et j'en ai fait 120 ici. Cette résidence a été très importante pour moi, elle m'a permis de m'immerger dans un projet sans avoir à m'inquiéter.»* L'élan brisé d'une génération, victime de la dépression espagnole, transparaît dans *L'Élève*, récit pour lequel Lola Lorente a délaissé le stylo au profit d'une plume tout aussi subtile. Mary Pain, 31 ans, diplômée des Beaux-Arts, revient après onze années d'absence dans le village de son enfance pour prendre soin de son grand-père malade.

Il y avait, ébauchée dans un bloc de dessin, une silhouette un peu lourde, coiffée d'une longue tresse. Il y aura dans le roman graphique à paraître en 2015 le cheminement intime d'une jeune femme que rien ne prédestinait à ce sort, sauf peut-être une ombreuse adolescence. *«Raconter une histoire est un exercice très intéressant que je suis curieuse de résoudre,* confie Lola Lorente. *Et je le travaille avec ces ingrédients que sont la peur, la pudeur, la folie… l'obscurité de la vie.»* ■

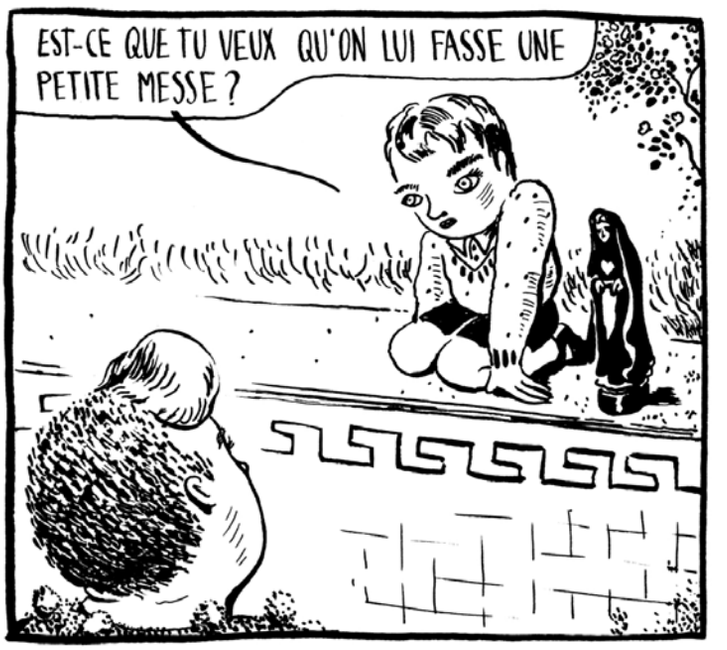
EST-CE QUE TU VEUX QU'ON LUI FASSE UNE PETITE MESSE ?

La création de la mémoire

Durant la guerre 14-18, des curés et des maîtres d'école ont relaté la vie quotidienne de leurs concitoyens, dans 375 cahiers conservés aux Archives départementales de la Charente.

Par **Alberto Manguel** Photos **Marc Deneyer**

Traduit de l'anglais par **Christine Le Bœuf**

Au commencement de ses *Histoires*, Hérodote d'Halicarnasse annonce qu'il a pour intention de «sauvegarder la mémoire du passé en enregistrant les exploits étonnants, tant les nôtres que ceux d'autrui». Depuis l'époque d'Hérodote, telle a été la tâche de l'historien : rassembler, à partir de toute information disponible, les faits susceptibles d'éclairer les événements à garder en mémoire. La mission des Archives départementales, comme celle de la plupart des Archives, consiste à rassembler les données qui pourraient un jour alimenter cette mémoire, à amasser plutôt qu'à sélectionner, à considérer le passé comme la source de questions encore à venir. Il y a chez un archiviste quelque chose d'un diseur de bonne aventure.

Les Archives départementales de la Charente.

Les Archives départementales de la Charente occupent un immeuble construit en 1968 et agrandi en 1999, haute tour dominant les quartiers ouest d'Angoulême. Chaque étage est consacré à une espèce particulière de documents (actes notariaux, papiers municipaux, fichiers policiers, etc.) et, si l'on en croit la directrice des Archives, Isabelle Maurin-Joffre, les documents conservés dans chacune des sections peuvent être identifiés «au pif», car chacune a son odeur particulière : l'odeur de renfermé d'une étude de notaire, l'odeur âcre d'un poste de police, l'odeur d'épices et de denrées alimentaires combinées du bureau d'un négociant. On pourrait dire que les Archives sont hantées par de fantomatiques odeurs individuelles.

En un sens, tous les historiens, tous les chercheurs travaillent «au pif», se laissant guider par leur nez sur la trace d'une histoire à travers la forêt vierge des informations. Parfois, cependant, afin d'accomplir la mission d'Hérodote, un historien ne se contentera pas de regarder derrière lui les comptes-rendus des générations qui l'ont précédé mais enregistrera lui-même «les exploits étonnants, tant les nôtres que ceux d'autrui». Parfois, avec quelque chose comme un talent visionnaire, l'historien fournira les informations qui, leur tour venu, alimenteront les questionneurs à venir, créant en quelque sorte la mémoire de son temps.

Charles Petit-Dutaillis est né à Saint-Nazaire le 26 janvier 1868 et mort à Paris peu avant son quatre-vingtième anniversaire. Il fut professeur d'histoire médiévale aux universités de Lille et de Grenoble et devint ensuite directeur de l'Office national des universités et écoles françaises. Pendant qu'il était en poste à Grenoble, l'archiduc François-Ferdinand fut assassiné à Sarajevo et, peu après, l'Allemagne déclara la guerre à la France. Éclairé par son expérience des guerres du Moyen Âge, Petit-Dutaillis reconnut aux déclarations successives qu'un conflit majeur se préparait. (Il avait apporté sa contribution à la monumentale *Histoire de France* d'Ernest Lavisse sous la forme d'une étude pionnière des règnes de Charles VII et Louis XI ainsi que des premières années de Charles VII.) Conscient, dès lors, de l'importance des chroniques de témoins visuels pour la compréhension future d'événements passés, il conçut un projet grandiose. En perspective de la Grande Guerre qui venait de commencer, il adressa à toutes les communes du département un questionnaire officiel afin d'obtenir des relations écrites de la vie quotidienne des citoyens. Soutenu par Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, le projet de Petit-Dutaillis fut mis en œuvre. Dans toutes les communes, les maires, curés et maîtres d'école remplirent, dans la belle calligraphie de l'époque, des comptes-rendus de ce qu'était la vie en temps de guerre : la hausse du prix

des aliments, la présence (ou l'absence) d'étrangers, l'arrivée de réfugiés, les travaux des champs sans les bras des jeunes hommes, le moral des citoyens qui recevaient des nouvelles du front.

Le département de la Charente est le seul qui ait conservé ces précieux comptes-rendus dans leur quasi-totalité. Dans dix-neuf caisses de classement mesurant vingt et un centimètres de haut et vingt-huit de long, trois cent soixante-quinze cahiers d'écolier gris ardoise provenant de plus de quatre cents communes sont conservés aux Archives départementales afin de «sauvegarder la mémoire du passé» lorsqu'il était encore le présent quotidien. Bien que l'armée allemande n'ait jamais atteint les limites de la Charente, sa présence dans chaque village est palpable, une menace invisible mais indiscutable pesant sur la façon dont les gens travaillaient, dormaient, mangeaient, se rencontraient et parlaient. Chaque action, si insignifiante soit-elle, est imprégnée de la conscience de la cauchemardesque Grande Guerre.

AUGMENTATION DES PRIX ET LETTRES DU FRONT

À Cognac, M. Aubert, instituteur, d'une plume et dans un style reflétant de longues heures de dictée et de correction d'exercices de style, note ceci : «En août 1914, le commerce local eut à satisfaire aux exigences de demandes exagérées de la part de gens apeurés qui voyaient déjà la disette régner dans le pays. Les épiceries en particulier furent prises d'assaut : le sucre, les boîtes de conserve, le savon, le pétrole, l'essence s'entassèrent dans certaines maisons, heureusement peu nombreuses. Cependant, les cours ne furent aucunement troublés pour cela.» À la page suivante, M. Aubert note consciencieusement les augmentations de prix, entre autres articles, du savon, du pétrole et de l'essence.

Denrées	Août 1914	Août 1915	Août 1916
Savon (le kilo)	0 F 80	1 F 40	1 F 70
Pétrole (le litre)	0,35	0,45	0,60
Essence (d°)	0,55	0,85	1,10

Tous les renseignements donnés par les cahiers ne sont pas des rapports officiels. À Roumazières-Loubert, l'instituteur a décidé de joindre à sa chronique une lettre envoyée du front par un soldat à ses «chers amis». Datée d'août 1915, elle décrit les horreurs des tranchées et commence ainsi : «Je me décide ce soir à vous envoyer quelques lignes écrites du fond d'une tranchée humide et pendant une attaque des positions ennemies à laquelle mon bataillon assiste en spectateur ahuri. Je ne veux pas essayer de vous donner une petite idée du bruit affreux que l'on entend – le sifflement du 79, le hurlement du 90 et des autres gros obus, l'éclatement sourd de gros lingots brûlants, la plainte sinistre des

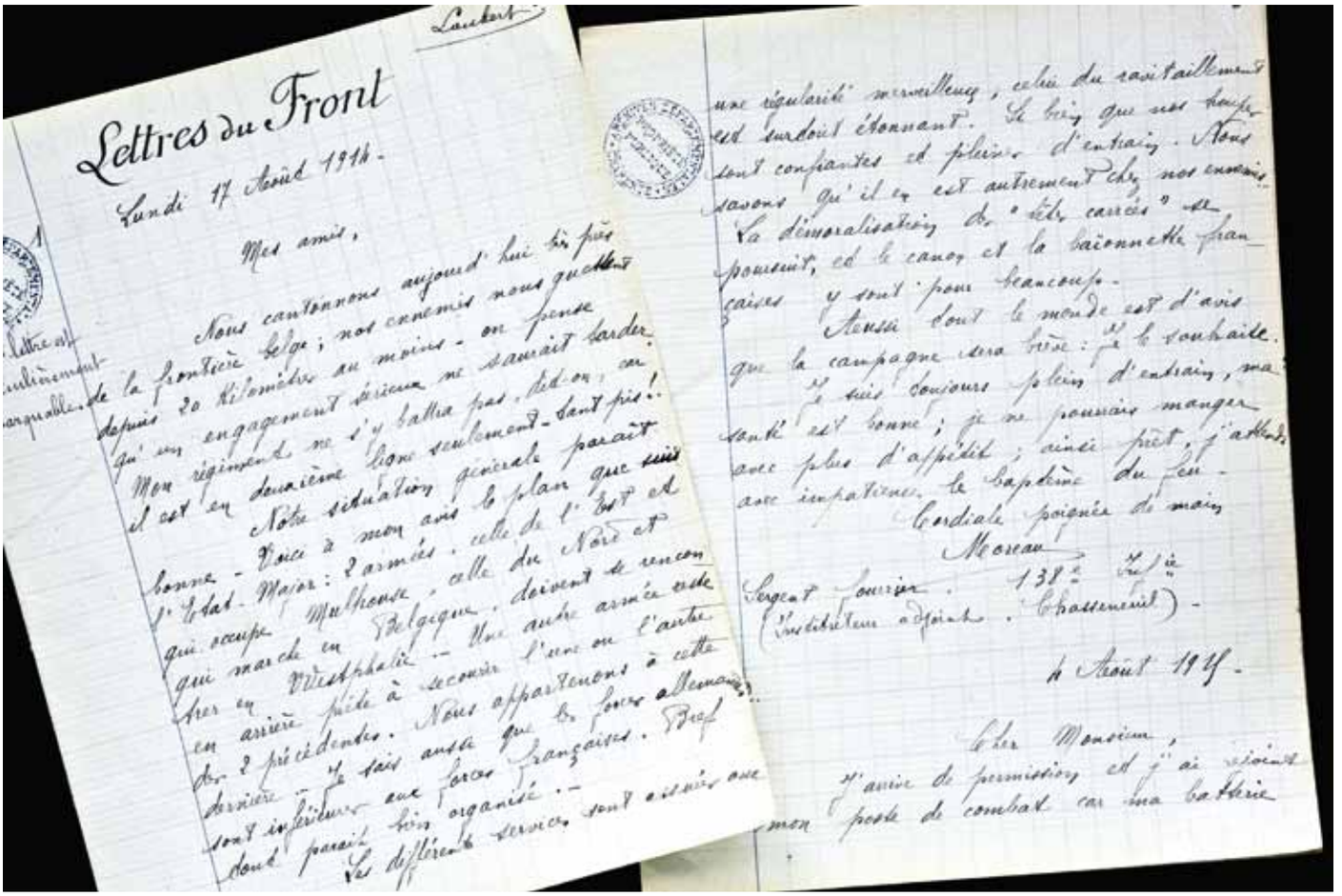
Lettres du Front

Lundi 17 Août 1914.

Mes amis,

Nous cantonnons aujourd'hui bien près de la frontière belge ; nos ennemis nous guettent depuis 20 kilomètres au moins - on pense qu'un engagement sérieux ne saurait tarder. Mon régiment ne s'y battra pas, dit-on, ou il est en deuxième ligne seulement - tant pis !

Notre situation générale paraît bonne - Voici à mon avis le plan que suit l'Etat-Major : 2 armées, celle de l'Est et qui occupe Mulhouse, celle du Nord et qui marche en Belgique, doivent se rencontrer en Westphalie. - Une autre armée vide en arrière pièce à secourir l'une ou l'autre des 2 précédentes. Nous appartenons à cette dernière - Je sais aussi que les pertes allemandes sont inférieures aux pertes françaises. Bref tout paraît bien organisé. -

Les différents services sont assurés avec une régularité merveilleuse, celui du ravitaillement est surtout étonnant. Le bien que nous tenons sont confiantes et pleines d'entrain. Nous savons qu'il en est autrement chez nos ennemis. La démoralisation des "bêtes cancés" se poursuit, et le canon et la baïonnette françaises y sont pour beaucoup.

Aussi tout le monde est d'avis que la campagne sera brève : je le souhaite. Je suis toujours plein d'entrain, ma santé est bonne ; je ne pouvais manger avec plus d'appétit ; ainsi prêt, j'attends avec impatience le baptême du feu.

Cordiale poignée de main

Moreau

Sergent fourrier. 138e R.I.
(Indéboulem adjoint. Chasseurs)

4 Août 1914.

Cher Monsieur,

J'ai eu de permission et j'ai rejoint mon poste de combat car ma batterie

éclats dans l'air – Horrible ! Horrible ! – assourdi par ce tonnerre, aveuglé par les lueurs des bouches des canons semblables à de gigantesques éclairs, on se trouve transporté dans un autre monde – dans l'enfer dont on a une prévision.»

À Ansac, un certain M. Duverger consigne que «une garde civique composée de volontaires y a été instituée pour surveiller les voyageurs circulant soit à pied, soit à bicyclette, soit surtout en automobile, car nos populations étaient persuadées qu'il y avait, en France, beaucoup d'espions allemands. Une barrière, composée de chaînes et d'une carriole mise en travers de la route nationale d'Angoulême à Nevers, forçait les voyageurs à s'arrêter. Les deux gardes de service ne leur lèvrait [sic] passage que sur le vu de leurs papiers.»

LE RÉCIT TERRIFIANT D'UNE PETITE RÉFUGIÉE DE LILLE

Dans le compte-rendu rédigé par Mme Rossignol, directrice de l'école de L'Houmeau, à Angoulême, figure le «récit d'une petite réfugiée de Lille par elle-même». (Consciencieuse, Mme Rossignol a ajouté entre parenthèses : «sans corrections».) Par les yeux de cette jeune fille, Rachel Dotte («née le 3 septembre 1903 à Lille»), l'entrée des Allemands dans la ville est racontée fidèlement. «C'était le 9 octobre 1914, un corps d'armée Allemand se présente aux portes de Lille. […] C'était l'entrée des Boches ! Nous vîmes alors des actes de cruauté inoubliables.» «À la Saint-Nicolas, note-t-elle, ils mirent des affiches comme quoi tous ceux qui avaient des bicyclettes devaient la leur porter, et qu'aucun vélo ne pourrait plus circuler. […] Un homme imagina pour se moquer d'eux, d'aller porter un vélo d'enfant à trois roues. Il fut durement puni pour avoir manqué de politesse envers les officiers.» «Ils firent une chose atroce qui restera toujours dans l'histoire ; ils enlevèrent des jeunes filles de leurs parents, ils les envoyèrent dans des régions inconnues ou en Allemagne, où elles furent plus malheureuses encore ! Quand le père ou la mère devenaient fous on les emmenait dans des tramways, musique en tête, dans les hôpitaux.» «Ils tâchèrent aussi de faire mourir les enfants ; ils n'avaient aucune pitié des faibles. Ils partaient en auto avec des sacs pleins de bonbons empoisonnés. Ils allaient aux sorties des classes et, quand ils jugeaient qu'il y avait suffisamment d'enfants, ils jetaient des bonbons. Les enfants, qui en étaient privés, les ramassaient, et l'après-midi ces pauvres petits mouraient. Ceux qui ne mouraient pas étaient atteints de graves maladies que les médecins étaient incapables de guérir. Pour moi, j'obéis aux maîtresses et je n'y goûtai pas.»

Et, qu'ils constituent ou non dans tous leurs détails un récit véridique, ces mémoires, en dépit de ces moments d'autosatisfaction enfantine ou de langage studieusement officiel, deviennent les récits classiques des horreurs de toute guerre, depuis le temps d'Hérodote et à jamais. ■

Le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes a confié à Alberto Manguel une mission d'exploration et de valorisation des fonds patrimoniaux de bibliothèques et services d'archives de la région, dans le cadre du plan d'action pour le patrimoine écrit financé par le ministère de la Culture et de la Communication. Les textes sont publiés dans *L'Actualité Poitou-Charentes*, illustrés des photographies de Marc Deneyer.

CLAUDE CHRÉTIEN

Le temps, ce grand vieillard desséché

Le temps est un vieux dictateur amnésique. Malgré toutes les accusations portées à son encontre, l'humanité ne parvient pas à lui extirper le moindre aveu sur ses crimes commis. Le temps n'a pas de conscience, il manipule les identités, il déjoue avec insolence les codes fixés par les hommes et coûte cher aux ménagères de plus de soixante ans. Pas vindicatifs, Claude Chrétien et sa troupe de philosophes orchestrent savamment son procès imaginaire.

Dans *Sous le soleil de Saturne*, Claude Chrétien, professeur agrégé de philosophie à Poitiers, interroge avec lucidité la nature profonde du temps. Au travers de paysages chamboulés, instables, l'auteur nous fait partager l'intimité des pensées du double métaphysique du peintre Giorgio de Chirico, Hebdoméros – personnage inventé en 1929 dans son roman *Hebdoméros, le peintre et son génie chez l'écrivain*. Les déambulations d'Hebdoméros dans des entrepôts, des ateliers vides où le temps semble être en syncope, rappellent le principe de «mouvement immobile» emprunté au philosophe autrichien Otto Weininger. La présence de la mélancolie, chère au peintre surréaliste, qui la retranscrivait à travers chacune de ses œuvres, n'est pas anodine dans toutes les rencontres que fait Hebdoméros avec les grands penseurs grecs comme Héraclite qui s'attriste sur la faiblesse de la vie. L'interrogation du temps était déjà précoce chez Chirico, dès son enfance il avait été marqué par le tableau de Goya *Saturne dévorant un de ses enfants* dont la symbolique le hantera durant toute sa vie de peintre. Anxieux face à la voracité du temps, il s'absout de cette angoisse en la peignant sous la forme de zombies, de statues, de mannequins. Autant de métaphores qui confortent dans l'idée que le temps est un être protéiforme mais dont l'apparence ultime reste et demeure, selon Chirico, associée à celle d'un grand vieillard desséché.

UN PROCÈS IMAGINAIRE. Poursuivant sa réflexion sur le temps, Claude Chrétien décortique et autopsie les citations du peintre italien tout au long de son roman, étayant ses propos par des références à la mythologie grecque et à Nietzsche, fortes influences philosophiques et spirituelles qui serviront de terreau à ses créations. Concept profondément métaphysique – terme souvent employé dans ses peintures du début du XXe siècle –, le temps ne saurait être défini concrètement, plus volubile et despotique que n'importe lequel des autres concepts étudiés par cette philosophie. Claude Chrétien victimise le temps à l'occasion d'un procès imaginaire, convoquant devant la barre une pléthore de philosophes, de physiciens (Newton, Leibniz, Kant, Bergson, Husserl, Heidegger...) le tout en se jouant allégrement des anachronismes. Les monologues des penseurs exposent de manière synthétique et sans fioritures linguistiques les relations entre l'homme et le temps, l'espace et le temps. Leurs dépositions servant de fils d'Ariane au procès de terroristes inculpés pour des attentats divers contre le temps, dont le plus notable, celui de l'avoir arrêté définitivement. Les accusés sont tous des natifs de la Belle Époque qui ont été les principaux témoins de l'accélération spectaculaire mais néanmoins néfaste du temps, à travers les nouveaux moyens de transport, de communication... En cherchant à solutionner la disparition du temps de manière imaginaire et humoristique, Claude Chrétien lorgne quelque peu du côté de la pataphysique.

Aurélien Moreau

Entretien avec Claude Chrétien, «L'évolution une idée de philosophes ?», *L'Actualité Poitou-Charentes* n° 33, juillet 1996.

Sous le soleil de Saturne de Claude Chrétien, Les éditions du net, 372 p., 21 €

J.-L. T.

Détail de la voûte peinte de l'abbatiale de Saint-Savin, XIe siècle. Noé ivre, Sam et Japhet couvrant la nudité de leur père.

Abécédaire roman

Entre les productions savantes sur l'art roman et le dépliant touristique, il y a une marge énorme qui laisse place à peu d'initiatives convaincantes. Celle de Rémy Prin mérite d'être saluée.

Certes ce n'est pas un universitaire mais à la rigueur de l'amateur éclairé il allie passion et sensibilité. Ses précédents livres en attestent. Son *Abécédaire de l'art roman en Poitou-Charentes* (Geste éditions, 180 p., 20 €), abondamment illustré grâce au Service régional de l'Inventaire, constitue donc un excellent viatique pour s'aventurer dans un monde qui foisonne d'images et de formes toujours surprenantes mais dont le sens, parfois, nous échappe. De A comme Adam et Ève à V comme voûtes, en passant par Aliénor d'Aquitaine, bestiaire, chant d'amour des troubadours, crypte, façade (comme un écran), féodalité, Saintes, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Savin…

MONASTÈRES ENTRE LOIRE ET CHARENTE

Cet ouvrage est issu des travaux d'un programme collectif de recherche mené entre 2001 et 2008 (Conditions d'implantation monastique en pays charentais. Archéologie, architecture et histoire des établissements religieux en Charente et Charente-Maritime au Moyen Âge) et d'un colloque tenu à Saintes et Saint-Amant-de-Boixe en 2005. Soit 320 pages généreusement illustrées de photos, plans et dessins, rédigées par 25 auteurs, sous la direction de Cécile Treffort, directrice du CESCM, et de Pascale Brudy, docteur en histoire médiévale, publiées au Presses universitaires de Rennes.

Sciences humaines pour **comparer** *et* **relativiser**

Selon Frédéric Chauvaud, les domaines d'expertise des sciences humaines sont considérables : déviances, addictions, environnement, place des adolescents, rôle des femmes, cohésion des groupes…

Entretien **Charlotte Cosset** Photo **Sébastien Laval**

Frédéric Chauvaud est le doyen de la faculté des sciences humaines et arts de Poitiers. Enseignant-chercheur, cet historien est spécialiste des questions judiciaires, des violences et des déviances.

L'Actualité. – Faut-il être pluridisciplinaire pour être un bon chercheur ?

Frédéric Chauvaud. – Aujourd'hui, confronté à une société de plus en plus complexe, il n'est guère possible de rester uniquement dans sa discipline si l'on veut comprendre un phénomène ou une situation. Une fois que l'on est «solide» dans son domaine, il faut s'ouvrir plus nettement aux autres disciplines. Par exemple, plusieurs historiens s'intéressent à l'histoire des sentiments et des émotions. Dans ce cas, les outils de l'histoire ne suffisent pas, il faut aussi regarder du côté de l'anthropologie, de la psychologie, de la psychiatrie ou encore de la sociologie.

Sans compter que diverses branches du savoir ont mis au point des techniques d'enquête, en particulier orales, dont les historiens peuvent s'inspirer, permettant d'interroger le temps présent mais aussi le passé.

Est-il nécessaire de croiser les disciplines pour bien maîtriser un sujet ?

La thématique «récidive», c'est-à-dire la réitération d'un acte condamnable, peut être un bon exemple. Celui qui est uniquement un technicien reconnu du droit apporte beaucoup pour connaître les dispositifs et lois actuels, pour examiner la «frénésie pénale» du début du XXIe siècle, mais il ne saurait pas la remettre en contexte. Pour comprendre la récidive comme phénomène global, il faudrait que travaillent ensemble des historiens spécialistes de la justice et de la police, des sociologues, des juristes, des psychologues… Ensemble, ils peuvent expliquer pourquoi la récidive devient au XIXe siècle un problème public, comprendre comment les autorités ont essayé de la prévenir et de la réprimer, examiner dans quelles conditions ils ont légiféré. Ils peuvent encore montrer que si la récidive fait peur, elle appartient au thème sécuritaire, il convient de relativiser les choses : les «taux de retour en prison», pour reprendre l'expression de la statistique pénitentiaire, sont dans le domaine sexuel inférieurs à 10 % des cas.

En quoi les sciences humaines peuvent-elles aider la société ?

À relativiser et à comprendre. Aujourd'hui la pédophilie est considérée comme le plus grave des crimes. Les sciences humaines peuvent indiquer que le mot a été inventé dans les années 1930 mais qu'il s'agit d'un phénomène beaucoup plus ancien. Sur la scène publique, il apparaît entre les années 1860 et 1890. Médecins, juristes, observateurs sociaux l'examinent. Les sciences humaines peuvent donc mettre en perspective, comparer les réactions de la société et le traitement journalistique des cas de pédophilie. En effet, les seuils de tolérance ou d'intolérance dans une société varient. Au début du XIXe siècle le crime le plus affreux était le parricide ou le crime contre le chef de l'État, actuellement c'est le crime contre un enfant. Cela montre que toutes les déviances sont relatives. Si l'on juge aujourd'hui quelqu'un parce que l'acte qu'il a commis nous paraît absolument insupportable, dans trente ans on ne jugera pas nécessairement le fait de la même manière. La vérité, au sens de Michel Foucault, sur les criminels et les «anormaux», n'est pas une vérité atemporelle et universelle. Être capable de comparer, de relativiser dans une perspective compréhensive est un apport essentiel des sciences humaines.

Fait-on suffisamment appel aux chercheurs ?

On ne fait pas suffisamment appel aux sciences humaines. Par exemple, la prise en charge des enfants délinquants est une question de société. Aujourd'hui, de nombreux parents sont démunis, des éducateurs ne savent plus quoi faire, des journalistes dramatisent la situation… Si l'on convoque des juristes ou des historiens ils peuvent restituer tout ce qui a été essayé depuis 1836, ce qui a été abandonné, comme ce qui a marché… Les sciences humaines n'apportent pas d'application concrète mais une aide à la décision. Il semblerait indispensable d'avoir recours à des chercheurs spécialisés pour apporter un éclairage souvent essentiel. Dans les faits ce n'est pas vraiment le cas, les universitaires sont rarement sollicités[1]. Toutefois, il faut faire attention, les chercheurs ne sont pas au service d'une politique pénale, il ne faut pas mélanger les genres. Néanmoins, il faut les considérer comme des experts et leurs travaux comme des références. En la matière existe un véritable enjeu : il faut réussir à faire cohabiter la recherche fondamentale et la recherche appliquée à des problèmes de société.

Quand utilise-t-on le savoir des chercheurs ?

De manière ponctuelle, comme lors du procès Papon. Alors que ce dernier était jugé à Bordeaux pour crime contre l'humanité, des historiens avaient été sollicités afin d'apporter un éclairage historique sur le contexte du régime de Vichy et de la Seconde Guerre mondiale. Il est sans aucun doute dommageable de ne pas avoir recours plus souvent aux sciences humaines. Si l'on considère que vivre en société c'est essayer d'aller vers le mieux vivre ensemble, nombre de chercheurs peuvent revenir sur les sociétés d'interconnaissance, montrer les dysfonctionnements ou les réussites, les modes de régulation des conflits, tout ce qui a fait «tenir ensemble une société» ou au contraire qui a pu provoquer sa désagrégation. L'une des difficultés est alors de trouver la bonne distance. Il ne faudrait pas que les sciences humaines deviennent des disciplines normatives mais faire appel régulièrement aux chercheurs permettrait sans aucun doute d'apporter des éléments essentiels et éviterait de se focaliser seulement sur un ou deux aspects. Nul doute que le recours à l'expertise en sciences humaines pourrait se systématiser. Les domaines sont presque innombrables : les déviances, les addictions, l'environnement, la place des adolescents, le rôle des femmes, la cohésion des groupes…

L'université s'ouvre-t-elle à l'enseignement pluridisciplinaire ?

Pour l'instant les spécialités donnent l'image d'un ensemble tubulaire, un peu à la manière d'un orgue lorsque aucun son ne résonne. Les disciplines sont les unes à côté des autres et trop souvent elles s'ignorent ou du moins ne travaillent pas ensemble. De multiples raisons peuvent l'expliquer, mais il faut savoir que les carrières des enseignants-chercheurs se font à l'intérieur même des disciplines et qu'il existe encore beaucoup de préjugés. Par exemple, un spécialiste du Moyen Âge qui a écrit un livre sur la Première Guerre mondiale est mal perçu, et pourtant l'ouvrage est formidable. Mais les lignes sont en train de bouger et des initiatives transdisciplinaires sont prises de plus en plus souvent. Par exemple, sera organisé à l'automne un colloque, qui se tiendra à Poitiers, à l'Assemblée nationale et à la Cour de cassation, sur les violences faites au corps des femmes. Dans le comité de pilotage et dans le comité scientifique se trouvent un sociologue, plusieurs historiens, des psychologues, des juristes… À Poitiers, nous disposons d'un lieu et d'un instrument qui est la Maison des sciences de l'homme et de la société (MSHS). Elle rassemble une quinzaine de laboratoires dont ceux des collègues littéraires qui permet aux uns et autres de travailler en collaboration. En France, il n'existe actuellement que 22 MSHS labellisées pour 85 établissements d'enseignement supérieur, c'est donc une chance qu'il faut saisir. À l'échelle européenne, on peut observer depuis peu une attention beaucoup plus prononcée envers les sciences humaines que l'on qualifie parfois de «retour vers l'humanisme». ■

1. Frédéric Chauvaud a été invité par la ministre de la Justice à participer, le 25 mars 2014, à une table ronde informelle sur la réforme pénale en compagnie de Michelle Perrot et de deux sociologues.

La formation en criminologie

Au croisement de plusieurs disciplines (droit, psychologie, psychiatrie, sociologie...), le master 2 professionnel criminologie et victimologie de l'université de Poitiers est unique en France. Explications avec Laurence Leturmy.

Entretien **Charlotte Cosset** Photo **Sébastien Laval**

Laurence Leturmy est professeur à l'université de Poitiers, membre de l'équipe de recherche et d'encadrement doctoral en sciences criminelles, et coresponsable du master 2, professionnel, criminologie et victimologie. Cette formation, ouverte en 2008, offre tous les ans environ 25 places pour plus de 400 candidatures. Entre six mois et un an après la sortie de ce cursus, le bilan est très positif pour les étudiants en terme d'insertion professionnelle. Les juristes se dirigent essentiellement vers trois filières : le barreau, les concours de la fonction publique (administration pénitentiaire, gendarmerie, police) et le salariat dans les associations d'aide aux victimes notamment.

L'Actualité. – Comment avez-vous eu l'idée de créer ce master criminologie à Poitiers ?

Laurence Leturmy. – Nous avions déjà un diplôme universitaire (DU) de sciences criminelles dans lequel, grâce à la collaboration de collègues des facultés de sciences humaines et arts et de médecine, nous proposions divers enseignements de sociologie criminelle, psychologie criminelle ou psychiatrie criminelle. Nous avons souhaité aller plus loin dans l'analyse pluridisciplinaire proposée aux étudiants du crime, du criminel et de la réaction sociale qu'ils suscitent. Le master 2, niveau 5e année, dispense une pluralité de cours au croisement du droit, de la psychologie, de la psychiatrie, de la sociologie, de l'histoire, de la démographie…
Pour favoriser cette interdisciplinarité, ce diplôme accueille au sein d'une même promotion des étudiants venant de cursus différents, ce que permet sa triple habilitation (UFR droit, UFR de sciences humaines et arts, UFR médecine et pharmacie) au sein de l'université. Il y a d'autres masters de criminologie en France mais c'est ce rattachement à plusieurs UFR qui fait la particularité de celui de Poitiers.

Quel est l'objectif de ce master II ?

Décloisonner les disciplines et les savoirs. Offrir à un étudiant juriste qui va, par exemple, devenir avocat ou magistrat, des outils, une compétence d'analyse, à même de lui permettre de mieux comprendre les autres professionnels avec lesquels il travaillera : compréhension par exemple du vocabulaire de l'expert psychologue, appréhension plus précise de ce qu'est la maladie mentale alors qu'elle peut conduire un juge à reconnaître une irresponsabilité pénale, etc. Permettre aussi à l'étudiant issu d'un cursus de sciences humaines de comprendre comment et en quoi la prise en charge de l'auteur d'une infraction par le psychologue qu'il va devenir peut s'inscrire dans les attentes de la justice pénale.
Pour les étudiants venant d'une faculté de psychologie, le master II est bel et bien une formation professionnalisante puisqu'elle leur donne le titre de psychologue. Il en va très différemment des étudiants sociologues ou juristes. Pour eux le chemin n'est pas fini. Et à leur égard, l'objectif est une visée à plus long terme. Qu'ils puissent utiliser ce que nous leur avons enseigné dans l'exercice de leur profession future, quelle qu'elle soit.

Comment les enseignements se déroulent-ils ?

La finalité étant de croiser les savoirs, les enseignements ne sont pas disciplinaires, comme il est habituel, mais thématiques. Dans cette perspective, nous proposons des cours «à double voix» assurés par deux enseignants, ou autres professionnels très nombreux à participer à notre diplôme, qui interviennent en présentiel, ensemble, en amphithéâtre. C'est essentiel car il y a beaucoup de termes, la culpabilité, la responsabilité par exemple, qui sont du vocabulaire commun mais qui recouvrent des notions très différentes selon la discipline dans laquelle on s'inscrit. C'est pourquoi nous faisons croiser nos

1. Coresponsable avec Marie José Grihom et Jean-Louis Senon.

analyses. L'exercice est passionnant pour les enseignants au moment de préparer et de construire le cours. Il l'est aussi, je pense, pour les étudiants qui découvrent, débattent entre eux et s'entraident dans l'apprentissage des disciplines qui ne sont pas celles d'où ils proviennent.

Pourquoi la criminologie n'est-elle pas reconnue comme une discipline à part entière ?

La question est de savoir si elle peut l'être : est-ce une science ? Un auteur utilisait cette formule «le criminologue est un roi sans royaume». Il ne faut pas avoir de la criminologie une vision réductrice renvoyant au seul comportement ou passage à l'acte criminel. Il faut y inclure aussi la criminalité au sens collectif et statistique mais encore toutes les formes d'actions et de réactions sociales qui définissent, recherchent, constatent, préviennent, traitent et répriment cette criminalité. Par conséquent, la criminologie est un ensemble composé du droit (science normative), des sciences humaines et sociales (sciences cognitives) et des sciences «forensiques» appliquées à la preuve et à la clinique (la médecine légale, la police technique et scientifique).

Néanmoins, la «criminologie» est enseignée à l'université via des DU de sciences criminelles ou DU de criminologie le plus souvent rattachés à des facultés de droit. L'étape supplémentaire souhaitée était de créer des diplômes de niveau bac + 4 et bac + 5. Mais aussi, par certains, de reconnaître cette spécialisation au niveau de l'enseignement supérieur. Les universitaires, pour leur recrutement et leur carrière, sont rattachés à des sections, par exemple section «droit privé et sciences criminelles», section «sociologie». La section «criminologie» n'existe pas. On ne peut, en France, se dire professeur de criminologie. Le débat a été ouvert. L'idée de la création d'une telle section a été envisagée puis abandonnée. Il faut comprendre que derrière cette question sont en jeu des conceptions, mais aussi des postures éthiques et politiques, opposées. Ce que nous avons appelé «la querelle de la criminologie» (voir le site des pénalistes poitevins : http://isc-epred.labo.univ-poitiers.fr/). Le regard porté sur le crime et son auteur n'est jamais anodin. Il peut être prôné une criminologie politiquement sécuritaire. Il peut aussi être porté une autre criminologie, scientifiquement indépendante et idéologiquement neutre. Ce dernier choix est très clairement le choix poitevin.

En tout état de cause, nous gardons toujours à l'esprit que nous n'avons pas la prétention de former des criminologues, mais des juristes-criminologues, des psychiatres-criminologues, des psychologues-criminologues, etc., avec toute l'ouverture d'esprit que cela implique.

Pourquoi la profession de criminologue n'existe-t-elle pas en France ?

C'est la conséquence de ce que nous venons de dire. Mais si le titre n'existe pas, les missions, elles, sont pré-

sentes. Ce que fait le criminologue canadien ou belge est réalisé aussi en France mais par des professionnels autrement appelés. Par exemple les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP). Ils prennent en charge les personnes qui ont été condamnées soit pour un suivi en prison soit pour un suivi ouvert au titre de la probation. Les textes qui régissent les missions de ces conseillers en France font référence à l'exigence de compétence et connaissances acquises en criminologie.

La criminologie doit-elle être enseignée même s'il n'existe pas à proprement parler de profession de criminologue ?

Les écoles professionnelles sont (ou peuvent être) un lieu d'enseignement de la criminologie. Mais il est essentiel que l'université en soit un autre. L'université est un lieu de formation, d'échanges et de recherches. Une formation en criminologie peut être un atout réel pour les étudiants à la recherche d'un emploi (notamment auprès d'associations mais aussi des collectivités) ou à l'occasion des épreuves orales d'un concours, particulièrement de ceux de l'administration pénitentiaire. Le retour des anciens étudiants témoigne que les jurys de concours y sont aujourd'hui sensibles. ■

La psychiatrie *réceptacle des souffrances sociales*

Outre ses activités de psychiatre et d'enseignant à l'université de Poitiers, le professeur Jean-Louis Senon est sollicité comme expert par les parlementaires sur des projets de lois. Il essaie d'apporter des éléments de réflexion dans l'analyse clinique et juridique de l'interface santé-justice.

Entretien **Charlotte Cosset** Photo **Sébastien Laval**

Jean-Louis Senon est professeur des universités et psychiatre des hôpitaux. Il est aussi président du collège de psychiatrie médicolégale de la Fédération française de psychiatrie, vice-président de l'association française de criminologie et coresponsable du master 2 professionnel criminologie et victimologie de l'université de Poitiers et directeur du DIU de psychiatrie criminelle et médicolégale.

L'Actualité. – La psychiatrie fait-elle partie du champ des sciences humaines ?

Jean-Louis Senon. – La clinique psychiatrique est une clinique des sciences humaines. Elle a été au fondement de la représentation de l'homme et en particulier de l'homme en souffrance avant même que la psychopathologie ne se mette en place. La clinique psychiatrique fait le pont entre le domaine médical et le domaine des sciences humaines.

En quoi la psychiatrie répond-elle à un besoin de la société ?

La psychiatrie est fondue dans la vie de la société. Elle est portée par les vagues de mouvements contradictoires qui l'animent : courants de liberté ou d'insécurité, de peur ou d'espoir. En temps de crise, nous avons beaucoup plus de consultations pour des patients qui avancent des affects de dépression. Nous le constatons notamment au service des urgences où nous sommes en prise avec la société et ses tensions. C'est une profession d'accès direct à la vie sociale contrairement à d'autres en sciences humaines car nous sommes en phase avec les peurs contemporaines. Nous agissons sur elles en accompagnant les victimes et en prenant en charge les auteurs. La psychiatrie est le réceptacle des souffrances sociales.

Vous êtes coresponsable du master de criminologie à Poitiers. En quoi cette formation pluridisciplinaire est-elle importante du point de vue de votre discipline ?

À Poitiers, il y a une longue tradition d'échanges entre la médecine, la psychiatrie et le droit, initiée par Pierre Couvrat, ancien doyen de la faculté de droit. Il était très ouvert au décloisonnement et à la réflexion partagée. Le professeur Couvrat a été relayé plus tard par ses successeurs et mes collègues de psychologie, et les trois UFR travaillent ensemble dans un enseignement partagé qui est unique dans notre pays.

En quoi croiser les disciplines est-il important dans votre domaine ?

Il est indispensable dans l'analyse d'un passage à l'acte violent de superposer les regards pour avoir une analyse psychocriminologique adaptée. Dans notre travail quotidien, il est important pour le cas d'un auteur d'infraction, de savoir où il en est de son traitement pénal, quels sont les attendus du jugement, comment se met en place le suivi socio-judiciaire et quelles évaluations psychopathologiques et sociologiques peuvent

être faites… Ne pas avoir ces connaissances serait un manquement dans la compréhension et la prise en charge de ces personnes. Ce travail est valorisé par la sortie de deux ouvrages de psychiatrie que j'ai dirigés avec des auteurs internationaux : *Psychiatrie légale et criminologie clinique* (J.-L. Senon, C. Jonas, M. Voyer, Masson 2013) et *Psychocriminologie* (J.-L. Senon, G. Lopez, R. Cario, Dunod 2012).

En plus d'être praticien et enseignant, vous êtes régulièrement sollicité en tant qu'expert par les parlementaires. Quel est votre rôle ?

La psychiatrie est un champ qui a une actualité juridique importante et dans lequel de très nombreuses lois sont produites. Il est nécessaire dans ce domaine d'éclairer les parlementaires sur notre travail quotidien. On fait appel à nous pour la transversalité de nos compétences, pour ma part j'essaie d'apporter des éléments de réflexion dans l'analyse clinique et juridique de l'interface santé-justice. J'ai été sollicité pour plusieurs lois comme celle du 18 janvier 1994 sur la réorganisation des soins aux détenus. J'ai aussi été entendu à l'occasion du projet de loi de rétention de sûreté du 25 février 2008.

Cette loi est très critiquée par les professionnels, pourquoi et quelle a été votre position ?

Le premier problème de cette loi vient du fait que la dangerosité ait une définition «médicale» puisque définie en référence à un trouble grave de la personnalité. C'est une très mauvaise définition pour le clinicien que je suis. L'existence d'un trouble grave de la personnalité ne préjuge pas avec certitude de la dangerosité. D'autre part, le deuxième problème est de considérer dans la loi que toute personne dangereuse est, de fait, une personne malade : la loi avance que la personne est dangereuse parce que «souffrant» d'un trouble grave de la personnalité. Prétendre qu'un crime grave ne peut être commis que par une personne «souffrant d'un trouble grave de la personnalité» incite à se diriger vers une démarche de médicalisation du crime. Or le crime n'est pas une maladie. Ce n'est donc pas, comme l'envisage la mission de la structure de rétention de sûreté, par un traitement «psychosociologique» du criminel que le nombre de crimes sera réduit.

Vous n'avez donc pas été entendu par les parlementaires ?

Je n'étais pas d'accord sur la définition même de la dangerosité qui figure dans la loi et je n'ai pas été entendu sur ce point. Par contre, avec mes confrères, nous avons pu limiter les ardeurs des parlementaires à la médicalisation du crime. En effet, nombre d'entre eux souhaitaient que la rétention de sûreté se fasse en

hôpital psychiatrique et non en établissement de sûreté comme cela a été finalement retenu. Nous avons pu éviter ce qui aurait été très grave pour les missions et l'image de l'hôpital.

Quelles sont vos activités au niveau européen ?

J'appartiens à un groupe de professionnels qui réfléchissent de manière informelle aux problèmes de la violence, à la réponse sanitaire, judiciaire et pénitentiaire et surtout pour ce qui me concerne à l'interface entre la santé et la justice. Notre objectif est de mieux connaître ce qui se passe dans les pays adjacents, les organisations institutionnelles du «soigner ou punir», les pressions politiques qui peuvent exister sur ces sujets et les réponses qui peuvent être apportées. Nous avons essentiellement une influence par notre réflexion et notre connaissance des pratiques institutionnelles très différentes en Europe, notamment dans les pays qui ont fait le choix de la mise en place d'un système de «défense sociale» entre la prison et l'hôpital, choix que notre pays n'a pas retenu puisque depuis la loi du 18 janvier 1994 c'est l'hôpital qui donne des soins dans la prison. Ce modèle que beaucoup nous envient est très regardé par nos collègues étrangers. ■

La force d'attraction des régions discrètes

Jean-Christophe Bailly nous explique pourquoi il ne s'est pas arrêté en Poitou-Charentes lors de ses «voyages en France» publiés dans *Le Dépaysement*. Il nous dit aussi sa fascination pour la lumière de l'océan à La Rochelle, son admiration pour Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, et il fustige le discours des géographes sur la fin de la ruralité.

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photos **Thierry Girard**

une couche romane, dont Notre-Dame-la-Grande et les environs auraient pu servir de base. En fait, c'est le livre qui, à un moment donné, décide de son format. Avec ce que j'avais prévu au départ et ce que je découvrais au fur et à mesure que j'écrivais le livre, il me restait au moins autant à écrire, mais je sentais qu'il ne fallait pas aller plus loin, parce qu'un livre c'est aussi un être physique de tant de mots, de tant de signes. Avec 800 pages, il aurait changé de nature, ce qui l'aurait probablement affaibli. Donc j'ai sacrifié quantité de chapitres. Trois ans après la parution du livre, je voyage toujours autant en France, encore un peu dans le mouvement qui était celui de ce livre tout en regrettant de ne plus avoir cette espèce d'attention agrandie. Je continue à prendre des notes mais je n'ai pas l'intention d'écrire un second volume.

Quel est donc cet ailleurs qui est ici ? Jean-Christophe Bailly «creuse» cette question dans un grand livre qui tient à la fois de l'essai, du récit et du journal, *Le Dépaysement*, paru au Seuil en 2011, et qui commence ainsi : «Le sujet de ce livre est la France. Le but est de comprendre ce que ce mot désigne aujourd'hui et s'il est juste qu'il désigne quelque chose qui par définition n'existerait pas ailleurs, du moins pas ainsi, pas de cette façon-là.» Dans ses «voyages en France» il révèle cette «émotion de la provenance» qu'il éprouva la première fois à New York dans les années 1970 en regardant *La Règle du jeu* de Jean Renoir. Chemin faisant, il écrit «une histoire des traces, dont le présent serait l'affleurement». Il cherche à fixer «l'instantané mobile d'un pays».

L'Actualité. – Dans *Le Dépaysement* vous évitez le Poitou-Charentes. On dit que c'est une région de passage où l'on s'arrête peu. Vous le prouvez… mais, dans le dernier chapitre, vous regrettez d'avoir oublié le Poitou.

Jean-Christophe Bailly. – C'est vrai, lorsque je passais à Poitiers en allant à La Rochelle ou à Bordeaux, je ne m'arrêtais pas, parce que cette ville, comme Angoulême d'ailleurs, on la voit bien du train. Elle se présente, ce qui est assez rare car d'habitude on passe dans des coulisses. Ici le train fait un peu balcon.

Finalement, j'ai eu plusieurs occasions d'être invité à Poitiers par l'université ou par l'Espace Mendès France et j'ai commencé à apprendre cette ville qui, comme toutes les villes de moyenne importance, se révèle être plus grande qu'on le croit. Ce que j'apprécie à Poitiers, c'est la justesse de sa pente, comment elle tombe sur le Clain. Il y a là une élégance, avec Sainte-Radegonde en bas, église un peu cryptique, puis la montée vers la cathédrale Saint-Pierre, jusqu'à Notre-Dame-la-Grande, qui est extraordinaire.

Dans *Le Dépaysement*, j'ai presque évité de parler des villes. Mais, comme j'ai essayé de le faire avec la couche préhistorique, la couche gallo-romaine, etc., j'aurais peut-être pu ou dû approcher

J.-L. T.

Jean-Christophe Bailly a publié récemment *Adieu. Essai sur la mort des dieux* (Cécile Defaut, 2014), *La phrase urbaine* (Seuil, 2013), *Le parti pris des animaux* (Bourgois, 2013). Il était invité par l'EMF et l'université le 13 février à Poitiers pour une conférence sur «la ville et l'utopie», dans le cadre de «À chacun ses utopies».

Dans les strates de temps qui constituent votre livre, on perçoit l'attention à l'instant présent, à l'inattendu.

C'est un livre sur la France, c'est-à-dire le pays le moins dépaysant pour moi, mais il porte bien son titre parce que dès lors que l'on s'arrête, dès que l'on sort de la rainure des habitudes ou des routines, fussent-elles des routines de déplacement à grande échelle, eh bien immédiatement quelque chose advient qui est surprenant, étonnant, et d'une complexité incroyable, avec des histoires enfouies, des détails et des anecdotes qui font des buissons entiers aussi enchevêtrés qu'une friche, et à même la promenade, en ville comme dans la campagne. Par exemple, hier je me suis promené dans l'est du département de la Creuse. J'ai été frappé par une qualité de granite, celui des maisons, qui est très clair, puis par la dimension des hameaux, très petits, par le rapport à l'eau qui est très spécifique… Je vois une voie ferrée désaffectée, j'apprends qu'elle n'a été fermée qu'en 2008, alors je commence à reconstituer… Souvent, les histoires démarrent comme ça.

Pourquoi alliez-vous à La Rochelle ?

La Rochelle est une ville magnifique. Il y a une vingtaine d'années j'ai publié un livre où j'inventais une ville, *Description d'Olonne*. Cette ville totalement imaginaire était située entre Bordeaux et Nantes, au bord d'un estuaire, comme s'il y avait un fleuve aussi grand que la Loire ou la Garonne. Malgré tout, ce à quoi elle ressemble le plus, dans sa pierre et sa lumière, c'est sans doute à La Rochelle, bien que celle-ci n'ait pas fonctionné comme modèle. La lumière de l'océan est fascinante n'importe où, mais à La Rochelle il y a un accord. La lumière de l'océan y est accueillie avec une grande intelligence par la forme de la ville. Un jour, peut-être, je ferai un livre sur les villes.

Votre livre est aussi une mine d'informations qui, souvent, nous donne envie d'aller voir sur place.

J'ai beaucoup de lacunes encore, même dans la connaissance détaillée des coins que j'ai essayé d'inventorier. Mais ce qui

m'étonne toujours, c'est de constater à quel point le territoire reste méconnu. Par exemple, pour qu'on commence à penser Metz avec sympathie il a fallu qu'il y ait le centre Pompidou. Or c'est une ville assez extraordinaire, beaucoup plus intéressante et plus inattendue que Nancy.

Poitiers, d'ailleurs, ne me semble pas si réputée, elle reste méconnue. Et j'ai été très content quand un ami allemand, Hanns Zischler, qui fait avec Berlin un travail assez proche de celui que j'essaie de faire en France, m'a dit qu'il était venu à Poitiers et qu'il avait été absolument stupéfait par Notre-Dame-la-Grande. «Je ne savais pas qu'il pouvait exister une église de cette époque aussi sublime» me disait-il.

C'est vrai, mais ici rien ne joue de la trompette ! Sans doute un trait du tempérament des gens d'ici…

Ce n'est pas une des régions les plus pauvres de France mais j'ai l'intuition qu'il y a eu beaucoup de pauvreté. Je l'ai compris au Québec, dans les cimetières, en lisant les prénoms des femmes, venues presque toutes du Poitou, m'a-t-on dit. Des prénoms incroyables, comme Emerentienne, Luména, qui sont des petits romans à eux seuls. Donc il y a eu un mouvement d'exil d'ici vers le Canada. D'ailleurs, on sait bien à La Rochelle que les rues ont été pavées avec les pierres du Saint-Laurent qui servaient à lester les bateaux au retour.

Je me rends compte que la force d'attraction des régions discrètes est plus solide que ce qui tonitrue ou ce qui se vend.

Ici on peut travailler tranquillement.

Ce matin en me promenant dans les rues de Poitiers, je me disais : cette ville est formidable, et les prix de l'immobilier sont sans commune mesure avec les prix parisiens. Ici, je pourrais trouver enfin une maison où ranger tous mes livres, sans marcher dessus. Je connais beaucoup d'écrivains qui sont en pays de Loire pour cette raison. Mais je suis divisé. J'ai un affect très fort, pas très partagé d'ailleurs, avec l'Est de la France. Que ce soit en Franche-Comté, dans des endroits de Lorraine ou des Ardennes que beaucoup jugent sinistres, j'aime y aller. Je ne sais pas si je pourrais y rester mais là-bas quelque chose m'attire.

Comment expliquez-vous le succès de ce livre ?

L'écho qu'a eu *Le Dépaysement* va bien au-delà de mon lectorat habituel. Je pense que c'est à cause du sujet. Les gens ont une grande inquiétude. À partir du moment où l'on n'est pas dans le réflexe nationaliste bête, on sent bien qu'il y a quand même une texture, une matière, et qu'il faut essayer de comprendre de quoi elle est faite. Cette texture n'est pas fermée, repliée sur elle-même, mais elle comporte forcément des inerties, comme dans un paysage il y a des vallons, où les choses ont tendance à stagner. Donc il faut tenter de comprendre tout ça et essayer d'en faire non pas un système de valeurs mais un paysage, tout bonnement, tel qu'il est. Ça prend du temps. Je crois que les gens ont besoin de ça.

Pourquoi la nourriture, si forte comme marqueur culturel, est-elle absente ?

Sans doute parce que ce n'était pas un thème très dépaysant. Par contre, j'aborde les questions agricoles, je parle de la viande en termes génériques, mais si j'étais entré dans la manière dont ici ou là on la cuit, la prépare, je me serais alors inscrit dans un registre qui aurait changé l'économie du livre. Ce n'est pas un guide avec ses bonnes adresses et ce discours traditionnel sur la France pays de la gastronomie. Ce qui, d'ailleurs, n'est plus entièrement vrai : on y mange aussi éventuellement très mal.

Sous les arcades de la rue des Merciers à La Rochelle.

Le monde rural est-il devenu un désert ?

Aujourd'hui la géographie prend une tournure technocratique que je déteste, ce qui se prétend géographie du moins, une géographie faite de barèmes, de quotas, de chiffres et de flèches, qui n'a aucun rapport avec la physique du territoire et des êtres qui le travaillent et le parcourent. Or le discours moyen des géographes c'est la fin de la ruralité.

Que la ruralité et les formes de la vie rurale aient changé considérablement, que ce soit sans doute le plus grand événement français du XXe siècle, c'est-à-dire que l'on passe d'un monde presque totalement paysan à un autre monde, c'est vrai. Les chiffres sont stupéfiants : il y avait encore 17 % de paysans en 1968, maintenant ils sont à peine 3 % !

Cela dit, quand on parcourt la France, en train, en voiture, à pied, à cheval… on est dans le monde rural, et il a une importance, une fréquence et une intensité qui restent très grandes. Il est faux de dire que tout a basculé en friche. Le discours sur la fin de la ruralité me choque parce qu'en fait il sonne comme un désir inavoué. Alors qu'il y a là une réflexion passionnante à mener. À Blois, où je suis professeur de l'École nationale supérieure de la nature et du paysage, de plus en plus d'étudiants font leur travail de fin d'études sur des questions liées au monde rural : comment le maintenir, le réinventer ? ■

La *Circoncision* de Louis Finson

De retour d'Italie avec des œuvres de Caravage, Louis Finson séjourne à Poitiers en 1615 où il exécute le grand tableau du retable de la chapelle des Jésuites.

Par **Didier Bodart** Photo **Christian Vignaud** - Musées de Poitiers

Le maître-autel de la chapelle Saint-Louis du lycée Henri-IV de Poitiers, ancienne chapelle du collège des Jésuites de la ville, est orné d'un grand tableau représentant la *Circoncision* (huile sur toile, 342 x 201 cm), signé à l'avant-plan gauche, le long d'un carreau du dallage «LVDOVICVS.FINSONIVS/Belga Brugensis fecit ãn° 1.6.1.5». Les Jésuites arrivèrent à Poitiers en 1604, la première pierre de leur église fut posée en 1608, des messes y furent célébrées dès 1614. Cette *Circoncision* offre le cas rare d'une peinture religieuse dans une église française conservée *in situ* depuis l'origine, malgré les aléas de l'histoire, suppression de la Compagnie de Jésus au XVIIIe siècle et actes de vandalisme sous la Révolution.

Louis Finson (Bruges, vers 1578 - Amsterdam, 1617) est l'unique peintre caravagesque étranger qui a pu connaître personnellement Michelangelo Merisi, dit le Caravage. En effet, il travaille à Naples de 1604 à 1612, peignant des portraits, des tableaux religieux et des scènes profanes ou allégoriques, Caravage y effectue deux séjours, le premier d'octobre 1606 à juin 1607, le second d'octobre 1609 à juin 1610. Nous trouvons trace dans le testament de Louis Finson rédigé à Amsterdam le 19 septembre 1617 de deux tableaux originaux de Caravage, la *Madone du Rosaire* (Vienne, Kunsthistorisches Museum) et une *Judith et Holopherne*, œuvre perdue. Il en était copropriétaire avec Abraham Vinck, peintre d'origine flamande avec qui il vécut à Naples de 1604 à 1610. Il lui lègue sa part de la propriété de ces deux toiles. Ces deux œuvres se trouvaient sur le marché de l'art à Naples en 1607, alors que Caravage était parti à Malte. Le 25 septembre 1607, le peintre François Pourbus écrit de Naples au duc de Mantoue Vincenzo Gonzaga : «Ho visto qui due quadri bellissimi di M.Angelo da Caravaggio : l'uno è un Rosario et era fatto per una ancona et è grande 18 palmi et non vogliono manco di 400 ducati ; l'altro è un quadro mezzano da camera di mezze figure et è un Oliferno con Giuditta e lo darano a manco di 300 ducati.»[1] En outre, un document de la succession Finson du 26 novembre 1619 décrit une troisième œuvre de Caravage en sa possession, une *Crucifixion de saint André* (Suisse, collection particulière).

Nous sommes bien informés sur la période française de Louis Finson, entre autres grâce à la correspondance de l'humaniste aixois Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, trésor littéraire et source essentielle pour cette période. Dans une lettre du 25 mai 1613 au jurisconsulte Jules Pacius de Montpellier, il écrit : «Il y a un excellent peintre flamand à Marseille nommé Luiggi Finsone qui a faict des pieces comparables à celles des plus célèbres peintres des siècles passez… Il vient de Rome et a des pieces de sa main qu'il tient à 1 000 escus, et ainsi de plus à moings jusques à une trentaine des plus beaux quadres qu'il est possible de voir. Il s'en va en Hespagne dans quelques temps et passera par Montpellier à mon advis.» Et dans une lettre à un ami de Paris, le conseiller royal Merri de Vic, il ajoute le 13 janvier 1614 : «Il a toute la manière de Michel Angelo Caravaggio et s'est nourry longtemps avec luy.» Le premier commentaire est que Peiresc réussira à conseiller à Louis Finson de modifier son itinéraire vers Paris. Ceci est peut-être dû au fait que le roi d'Espagne Philippe III est moins attiré par les arts que son père Philippe II et surtout que le sera son fils Philippe IV, collectionneur, mécène et ami de peintres tels que Rubens et Velázquez. Le second commentaire est que la lettre à Merri de Vic nous offre l'un des plus beaux témoignages sur le premier caravagisme international.

1. J'ai vu ici deux très beaux tableaux de Michelangelo da Caravaggio : l'un est un Rosaire, il a été fait pour un tableau d'autel, il a 18 paumes de hauteur et ils n'en veulent pas moins que 400 ducats ; l'autre est un tableau de chambre de dimensions moyennes avec des demi-figures, et c'est un Holopherne avec Judith, ils le donneront à moins de 300 ducats.

Outre les œuvres de Caravage en sa possession, Finson, qui, en 1613-1615, se déplacera en Provence, puis à Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Poitiers et Paris, apporte avec lui des œuvres de sa main, dont certaines sont très proches de Caravage. La *Résurrection du Christ* (Aix-en-Provence, Saint-Jean de Malte), peinte en 1610 à Naples, cite peut-être la toile perdue de Caravage de l'église Sant'Anna dei Lombardi, détruite lors du tremblement de terre de Naples de 1797. La *Madeleine en extase* (Marseille, musée des Beaux-Arts), œuvre signée, mais dont la date est malheureusement effacée, reprend une œuvre de Caravage. Il en donna une autre version en 1613 (Suisse, collection particulière ; anciennement Saint-Rémy-de-Provence, collection Valay).

C'est donc un artiste qui est l'un des meilleurs témoins de la nouvelle peinture contemporaine représentée par l'œuvre de Caravage, qui exécute durant l'hiver 1615 le retable de la *Circoncision*. Grâce à Peiresc, nous savons qu'en novembre 1614 Finson est malade à Bordeaux et qu'il n'arrive à Paris qu'en avril 1615. Le même Peiresc signalait à son ami Merri de Vic, le 12 septembre 1614, que Finson était accompagné par Martin Hermansz Faber, peintre de Emden, «qui faict fort bien aussy en prespective et paysages». La présence de ce compagnon explique la rapidité d'exécution de cette toile de très grand format.

La *Circoncision* comporte deux registres. Les personnages sont groupés au premier plan, à l'intérieur du temple qui constitue la partie supérieure. Au centre, un groupement en ellipse comprend la Vierge à droite d'une table recouverte d'un tapis à fleurs et à gauche le grand-prêtre. La Vierge lui présente l'enfant. À l'avant-plan, une vieille femme agenouillée, peut-être sainte Anne, est vue de dos. Elle est vêtue d'une longue robe grise aux larges plis et sa tête est couverte d'un voile gris brun tranchant sur la robe. La Vierge porte une tunique rouge carmin et une cape bleue. Elle est coiffée d'un voile blanc formant guimpe. Le grand-prêtre est revêtu d'une lourde chape brodée couverte de passementeries. L'ellipse se termine à l'avant-plan gauche par une mère tenant son enfant dans les bras. Elle porte une robe de satin gris argent au décolleté carré ; les plis sont anguleux et couvrent le mouvement des jambes. Une urne de pierre est placée à ses pieds.

AUTOPORTRAIT AU SECOND PLAN

Tout autour de ces figures principales gravitent des personnages secondaires. À l'avant-plan droit, on distingue deux femmes aux longues robes jaune orangé et vert d'eau. L'une d'elles, vue de profil, apporte son offrande. Au second plan à gauche, un homme vu de trois-quarts reprend l'*Autoportrait* (Marseille, musée des Beaux-Arts) de l'artiste. On remarque ensuite un groupe de chantres et deux enfants dont l'un souffle sur des braises. Ce détail est l'un des rares effets ténébristes «à la chandelle, aux braises, à la lanterne» que se soit permis Finson. À droite s'avance un cortège de porteurs d'offrandes. Ce second plan coupe la composition à peu près à mi-hauteur. Seuls en émergent quelques accessoires tels que lampes et flambeaux.

L'arrière-plan est occupé par une construction architecturale grandiose. Dans l'ombre, de part et d'autre, se dressent deux colonnes sur un socle élevé. À leur base, des groupes de putti contemplent la scène. Sur un plan en retrait se distinguent les angles et une aile du monument à l'intérieur duquel se situe la scène. C'est

DRAC Poitou-Charentes - CAOA 86

un édifice porté par des colonnes corinthiennes aux cannelures profondes et aux chapiteaux qui supportent un entablement. Il est voûté en berceau et comporte un éclairage latéral ; le chevet plat est percé d'une rosace au dessin complexe.

DES CITATIONS CARAVAGESQUES

Le motif de la *Circoncision* proprement dite s'intègre dans ce cadre architectural qui, de toute l'œuvre de Finson, est le mieux construit. Les plis des drapés sont également typiques de sa manière, par un mélange d'harmonie et aplats durs et cassants. La palette offre des teintes non saturées, des verts atténués, des jaunes à reflets orangés. L'ensemble est de tonalité claire, avec cependant des citations caravagesques parmi lesquelles la plus remarquable est la vieille femme agenouillée au premier plan dont la pose reprend celle de la paysanne agenouillée de la *Madone des pèlerins* (Rome, Sant'Agostino) de Caravage.

L'origine du tableau n'est pas connue avec certitude. Le passage par Poitiers est certain, vu l'itinéraire choisi par l'artiste. Il est accompagné de ses bagages, qui peut-être l'ont précédé. Dans une lettre du 12 septembre 1614, Peiresc parle du séjour du peintre à Toulouse «où il fallait qu'il passast de nécessité pour quelques affaires qu'il avait laissées tant de là qu'à Bourdeaux où il s'en allait tout droict». Ainsi s'explique la présence de ses toiles de Caravage à Amsterdam en 1617, mais aussi de tableaux de sa main, cités dans des documents hollandais postérieurs à sa mort, mais peints à Naples, comme l'*Allégorie des quatre Éléments* (anciennement Milan, galerie Robert Smeets), de 1611, l'une des dernières découvertes concernant l'œuvre du maître.

La caravane Finson de Naples à Marseille, puis faisant le tour de la France avant de parvenir au bout de trois ans à Amsterdam, ne pouvait passer inaperçue. Ces œuvres ont joué un rôle important dans l'expansion du caravagisme au nord des Alpes. Nous ne savons pratiquement rien du transport aléatoire des œuvres d'art à ce moment, si ce n'est que les grandes toiles devaient être enroulées. Nous ne savons rien par exemple de la manière dont Pierre-Paul Rubens rapatria à Anvers son atelier romain à la mort de sa mère en 1608. Cet atelier comprenait, entre autres, la première version du retable de S. Maria in Vallicella à Rome, une grande toile de 474 x 286 cm, placée sur l'autel de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers voisin de la tombe de sa mère et aujourd'hui au musée de Grenoble !

CHARLOTTE FLANDRINE DE NASSAU, ABBESSE DONATRICE

L'absence de documents comptables est assez normale : de tous les retables de Finson peints en France, nous possédons seulement les contrats de prix-faits de deux toiles, la *Résurrection de Lazare* (Château-Gombert, Marseille, église paroissiale) de 1613 et la *Lapidation de saint Étienne* (Arles, Saint-Trophime) de 1614. Pour reprendre la comparaison rubénienne, nombreux sont les retables de ce dernier peints à cette même époque pour lesquels nous possédons peu de documents.

L'hypothèse de Mgr Bleau (1902), selon laquelle le retable de Louis Finson aurait été donné par Charlotte-Flandrine de Nassau, abbesse du monastère de Sainte-Croix, demeure la plus vraisemblable. C'est en effet celle-ci qui offrit les éléments décoratifs et sculptés qui composent l'ensemble dont la *Circoncision* est la peinture centrale. Pour les sculptures, il y a trace de paiements en 1615 et au surplus les armes de l'abbesse, mi Orange-Nassau, mi Bourbon-Montpensier, figurent parmi les parties architecturales de cette décoration.

Le choix de la *Circoncision*, comme sujet du retable, est caractéristique de l'iconographie de la Compagnie de Jésus. Les saints fondateurs, Ignace de Loyola et François-Xavier, furent béatifiés en 1609 par le pape Paul V et canonisés en 1621 par le pape Grégoire XV. Jusque-là les jésuites représentaient à l'autel majeur de

leurs églises la *Circoncision*, ou l'imposition du nom de Jésus, en quelque sorte la fête éponyme de l'ordre. C'est le sujet que peint Girolamo Muziano à l'église du Gesù de Rome, Pierre-Paul Rubens à l'église du Gesù de Gênes, Orazio Gentileschi à l'église du Gesù d'Ancône, Tanzio da Varallo à l'église paroissiale de Fara San Martino (Chieti) et Simon Vouet pour la Congrega di Sant'Arcangelo a Segno à Naples, toutes œuvres de grand format et contemporaines.

UNE RÉPLIQUE NON SIGNÉE À SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS

Entre avril et juillet 1615, durant son séjour à Paris, Louis Finson peint une réplique non signée et de grand format de la *Circoncision* (Paris, Saint-Nicolas-des-Champs), quelque peu plus grande que la toile de Poitiers (399 x 282 cm). Cette église était la paroisse de Merri de Vic, l'ami parisien de Peiresc. Sa construction fut interrompue en 1613, mais les travaux reprirent grâce entre autres à la contribution financière de Merri de Vic, marguillier de la paroisse. Il y acquiert une chapelle funéraire en 1617 et il possédait également une *Madone aux donateurs* attribuée à François Pourbus le Jeune, destinée à cette chapelle. Finson passa si peu de temps à Paris qu'il ne put voir installé son tableau. La brièveté de ce séjour s'explique aussi par le fait que Paris est une ville qui demeura pratiquement imperméable à la nouveauté de la peinture caravagesque. Sa *Charité de saint Martin* (Ermenonville, église paroissiale), peinte également pour Merri de Vic, est une œuvre strictement caravagesque, mais dont l'impact dut être faible vu sa localisation.

Louis Finson estimait la *Circoncision* comme l'une de ses œuvres les plus importantes, puisqu'il la fit graver par Egbert van Paenderen (Haarlem, vers 1581 - Amsterdam, après 1637), gravure en deux feuilles (810 x 535 mm), où le sujet est reproduit en contrepartie. Mon souhait serait que l'on puisse avoir enfin une vision correcte de la *Circoncision* de Louis Finson, comme on peut l'avoir de la *Déploration du corps du Christ* (Poitiers, cathédrale), peinte en 1618 par Jean Boucher : Finson le moderne, Boucher l'archaïque, la comparaison serait de grand intérêt. La toile de Finson a été bien restaurée en 1975 et présentée à l'exposition «Baroque, vision jésuite de Tintoret à Rubens» (Caen, musée des Beaux-Arts, 2003), mais sa vision *in situ* demeure celle d'autrefois, avec un mobilier liturgique postérieur, qui empêche la lecture de cette œuvre, l'une des pièces essentielles pour comprendre l'impact du caravagisme en France. ■

***Déploration du corps du Christ*, tableau de Jean Boucher peint en 1618.**

AVE ET AUFFE, BELGIQUE, 1942 - ORBETELLO, ITALIE, 2014

Didier Bodart, des Flandres à l'Italie

Historien de l'art belge installé à Rome, Didier Bodart a consacré l'essentiel de ses recherches aux rapports entre les Flandres et l'Italie au XVIIe siècle, étudiant d'abord le peintre caravagesque Louis Finson, puis les peintres flamands actifs à Rome à l'époque baroque, dont il a notamment entamé le catalogue des dessins et des œuvres graphiques de la Bibliothèque Vaticane. Il a dédié tout particulièrement son attention à Pierre-Paul Rubens et à son école, explorant son œuvre pendant près de quarante ans. Sa première visite à Poitiers remonte au milieu des années 1960, quand il vint étudier la *Circoncision* de Louis Finson sur le maître-autel de la chapelle Saint-Louis du collège Henri-IV. Il préparait alors sa thèse de doctorat sur ce peintre caravagesque, thèse qu'il soutint à l'université de Louvain en 1968 et qui donna lieu à la monographie de référence sur l'artiste (*Louis Finson (avant 1580-1617)*, Bruxelles 1970). Lors d'un second et récent séjour à Poitiers, en juin 2013, il a tenu à revoir l'œuvre de près : de cette nouvelle rencontre avec le peintre auquel il avait dédié ses études de jeunesse découle l'article ci-présent. En cette même occasion, il a revu également dans les réserves du musée Sainte-Croix la *Madeleine en extase*, copie d'une œuvre perdue de Caravage, dont il a pu relever l'ancienneté et la qualité, notamment du fait qu'elle conserve encore son support original, une «toile à la sicilienne», en usage surtout dans l'Italie méridionale où Caravage fut actif dans les dernières années de sa vie. Didier Bodart repose au cimetière d'Orbetello, non loin de la plage où Caravage a trouvé la mort en 1610.

La chapelle du collège des Jésuites de Poitiers

Moins estimée que les églises médiévales de Poitiers, la chapelle abrite des œuvres d'art de grande valeur. Elle mérite d'être réévaluée.

Par **Grégory Vouhé** Photo **Christian Vignaud** - Musées de Poitiers

Exclue du programme de rénovation dont la limite a été fixée à quelques mètres, la façade noircie de la chapelle est peu engageante. Peut-être est-ce un moindre mal au regard du portail de l'ancienne église des Augustins, dont le badigeon ocre jaune serait moins déplacé à Schönbrunn qu'à Poitiers[1], ou de celui drastiquement restauré de l'église Saint-Hilaire-de-la-Celle, rebaptisée chapelle des Augustins. Il faut dire que les bossages d'attente de son frontispice n'ont jamais été sculptés, alors même que la tribune ajoutée au revers de la façade au début des années 1670 a reçu un abondant décor : les ressources nouvelles furent toujours affectées à l'ornementation de l'intérieur de la chapelle, dont la construction proprement dite dura cinq ans et demi.

L'HISTOIRE DU CHANTIER. La première pierre est posée en avril 1608. Fin février, les Jésuites avaient reçu permission d'utiliser les pierres de l'abbaye Saint-Cyprien, ruinée lors du siège de Poitiers de 1569, tandis que le bois de charpente était offert par le seigneur de Vivonne. Dès 1609, l'abbesse de Sainte-Croix donnait le retable, par conséquent habituellement daté de cette même année. Sa réalisation ne fut cependant pas immédiate puisqu'il s'adosse à un mur achevé en novembre 1610 selon un millésime gravé. Les travaux se poursuivent en façade, dont le pignon est édifié en mai 1611. Un don de Louis XIII contribue à élever les trois voûtes qui restent à bâtir de ce côté en août 1613. Comme dans toutes les églises des Pères Jésuites du premier XVIIe siècle, ce sont des voûtes d'ogive, capables de couvrir de larges nefs. L'édifice est consacré le 13 octobre.

UN TRÈS RICHE RETABLE. Le retable n'est pas pour autant parachevé ; est-il seulement déjà installé ? Quoi qu'il en soit, son tableau a été fait dans les premiers mois de 1615 par Louis Finson, alors en route vers Paris. Les comptes de 1615 font pour leur part mention du maître qui doit faire les images du grand autel, c'est-à-dire les statues : ainsi parle-t-on de la même manière en 1653 de l'image de sainte Radegonde pour désigner la figure de marbre qui sera taillée pour orner son tombeau[2]. Il s'agit là d'assez magnifiques terres cuites polychromes modelées par Gervais de La Barre : les quatre évangélistes et une figure de Notre-Dame de Pitié accompagnée d'un ange et d'une Madeleine agenouillée. Cette Pietà surmonte la *Circoncision* peinte par Finson.

Dans sa *Vie de très haute et très illustre princesse, Madame Charlotte-Flandrine de Nassau, très digne abbesse du royal monastère de Sainte-Croix de Poitiers*, imprimée en 1653, Claude Allard ne manque pas de louer tout particulièrement *«l'autel principal de l'église des Pères Jésuites de Poitiers, enrichi de figures en relief, doré et embelli de ce qui peut rendre un ouvrage parfait,* [qui] *est aussi bien un chef-d'œuvre de ses libéralités que de l'excellence de la sculpture»*. Les défauts supposés que l'on répète depuis la fin du XIXe siècle – au premier rang desquels la trop forte proportion des évangélistes par rapport aux niches ou l'installation peu heureuse de la Pietà en couronnement – ont été très exagérés. Prétendument *«fort grave»*, l'interruption de la corniche du second ordre contre les murs du chœur se retrouve notamment au beau retable de Saint-Laon de Thouars dans les années 1650. Une étude ayant confirmé que la polychromie d'origine était sensiblement différente, la restauration de 1855 est en revanche réellement regrettable.

Alors qu'Hivonnait *«ravivait»* ainsi toutes les peintures du chœur, l'ébéniste Salmon restaurait le tabernacle qui, s'il masque le bas de la toile de Finson, ne constitue pas l'élément le moins intéressant du retable. Selon la notice des *Paysages et Monuments du Poitou*, les cartons d'autel datent de 1697 ce tabernacle, qui ne peut effectivement pas être identifié à l'autel de cuivre de grand prix dont il est question en 1631. Las ! On sait aujourd'hui que la porte laissée ouverte à chaque manifestation hébergée dans la chapelle nuit à la bonne conservation de ce chef-d'œuvre de marqueterie Boulle enrichi d'écaille incrustée de cuivre et d'étain.

NOUVEAUX ENRICHISSEMENTS AU TEMPS DE LOUIS XIV. Si les peintures qui soulignaient l'articulation de la nef par des pilastres sont aujourd'hui masquées sous des badigeons, l'important décor du chœur vient encore rehausser le retable. Enchâssées dans une riche boiserie, les toiles des parois latérales ont pour sujet la *Mise au tombeau* et la *Transfiguration*. Au sommet du berceau, la colombe du Saint-Esprit auréolée d'anges se voit dans un cartouche. De part et d'autre, saint Louis sous les traits de Louis XIII fait la charité, et se voue à la croisade sous ceux de Louis XIV. Cette représentation doit être mise en relation avec la figure de Louis XIV en costume de sacre qui occupait la niche du pavillon d'entrée du collège, bâti selon un marché d'août 1654[3]. Des anges musiciens dans les nuées dominent l'entrée du chœur, lui-même encadré par les souches de deux clochers à lanternon d'ardoise. Le couronnement des portes a été conçu pour faire contrepoint au retable. Au-dessus, la boiserie qui couvre l'espace entre ces portes et les tribunes grillées – d'où il était possible de suivre discrètement l'office – accueille des portraits de saint Pierre et saint Paul. Complété en 1664 d'une sacristie lambrissée de noyer pareillement sculpté, l'ensemble forme une décoration tout à fait remarquable, parfaitement représentative de l'art de la Contre-Réforme[4].

1. En 1841, on critique le porche moderne de l'hôtel de ville de La Rochelle, «badigeonné en jaune comme la porte d'entrée d'un cabaret ou d'une boutique d'épicier. Quel meurtre !»
2. *L'Actualité* n° 98 p. 36.
3. *L'Actualité* n° 91 p. 42.
4. Improprement appelé baroque.

POITIERS

Le portail des Augustins

Généralement admise, l'attribution traditionnelle du portail des Augustins s'avère infondée. Mais son histoire ne manque pas d'intérêt. En 1774, les *Affiches du Poitou* publient plusieurs articles consacrés à la redécouverte des œuvres de *«Girouard, sculpteur poitevin»* : la statue de Louis XIV place royale (26 mai) et celles du portail de la juridiction consulaire[1] (22 septembre). *«Un amateur* […] *pense que le portail de l'église des Augustins, où il y a trois statues et beaucoup d'ornements, est du même Girouard. On croit en effet y reconnaître le même goût, du moins dans les ornements, quoiqu'il y ait moins de relief qu'à la façade de la cour consulaire.»*

On sait aujourd'hui que c'est l'entrepreneur Jean Belet qui exécuta la sculpture ornementale du portail consulaire d'après le dessin qui lui avait été remis. Jean II Girouard réalisa seulement les figures de la Justice et de la Prudence selon ses propres dessins, par marché du 24 mai 1686. Le jeune sculpteur avait alors 25 ans. Les ornements – mais non les figures – étaient comparables car les portails étaient de la même époque : en juin 1670, les Pères Augustins demandaient permission de bâtir en avant du maître pignon de leur église le nouveau portail, *«qui sera un grand ornement au Marché-vieux et une belle décoration pour la ville»*. Si ce n'est lui c'est donc son père : compte tenu de cette date, sa sculpture a finalement été donnée à Girouard père. Mais l'attribution, qui a toujours cours, ne repose sur rien, et l'ornemaniste des Augustins demeure bel et bien anonyme. Disparues à la Révolution, les statues ont été remplacées par une balustrade.

Olivier Neuillé - Médiathèque de Poitiers

L'église des Augustins place d'Armes photographiée par Alfred Perlat, tirage original signé et daté 1895, 24 x 19,6 cm.

L'église est transformée en bazar en 1860. Une affiche de la liquidation du Bazar des Augustins, à partir du 22 décembre 1894, se voit sur le cliché offert par Alfred Perlat à la Société des Antiquaires de l'Ouest le 25 avril de l'année suivante, à la veille de la démolition de l'édifice pour faire place nette aux Galeries parisiennes[2].

Grégory Vouhé

1. *L'Actualité* n° 91.
2. *L'Actualité* n° 95.

Une cheminée peinte du XVIIe siècle

La rénovation ne réserve pas que de mauvaises surprises. Bien au contraire. Rue Jean-Bouchet à Poitiers, un crépi moderne cachait une façade romane à baies géminées. Des décors peints, périodiquement renouvelés au fil des siècles, ont pareillement été mis au jour à l'intérieur de la maison. La hotte de la cheminée de la salle située à l'étage a révélé un décor réalisé par un ornemaniste de talent honorable, qui n'excelle pas à peindre des figures. Le sujet est certainement en rapport avec le commanditaire, dont le chiffre GMO encadré de palmes meuble les écoinçons. Il n'a hélas pas été possible de remonter le fil de l'histoire de la maison pour identifier ce personnage. La scène a été comparée à une gravure du XVIe siècle susceptible d'en avoir fourni le modèle, figurant la Guérison du lépreux. Identification insatisfaisante, contredite à la fois par l'absence de bubons et par la richesse du costume du personnage agenouillé qui porte une bourse de belle taille. Il s'agit manifestement de la parabole du Jeune homme riche racontée par Marc : comme Jésus se mettait en chemin, un homme accourut et se mit à genoux devant lui. Accompagnée de riches chutes de fruits, comme par exemple au portail des Augustins, la scène est peinte dans un cadre en trompe-l'œil comparable à un décor du château de Thouars sans doute réalisé vers 1626, tandis que la frise d'acanthes se voit notamment dans les décorations du château d'Oiron datant des années 1630. Les mêmes cannelures se rencontrent sur une cheminée du château de la Jaille, peinte avant 1638. Les compartiments qui simulent le relief se retrouvent sur les solives du plafond.

G. V.

La pièce sur rue a conservé les vestiges d'un décor mural peint en détrempe sur badigeon de chaux dans des tonalités ocre jaune et rouge, ce qui renvoie cette fois plutôt aux décors réalisés jusqu'au XVIe siècle. D'aucuns ont jugé très étonnant le motif de croisillon constitué de hachures. Pourtant, de la même manière que la cheminée simule un coffrage de menuiserie enrichie de sculpture, ce décor imite vraisemblablement les tentures qui couvraient les murs des appartements. Sans doute est-ce la transposition peinte d'une étoffe flammée agrémentée de rayures. ***G. V.***

CLAUDE ANDRAULT-SCHMITT

Redécouvrir la cathédrale de Poitiers

À l'heure où la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers fait l'objet de restaurations commanditées par la Conservation régionale des monuments historiques (DRAC), elle est au cœur d'un ouvrage d'envergure dirigé par Claude Andrault-Schmitt, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'université de Poitiers et responsable de l'axe de recherche Territoires, monuments et techniques au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (UMR 7302). Cette monographie rassemble une somme de travail scientifique et interdisciplinaire sans précédent menée ces dix dernières années. Cette entreprise a été accompagnée par des journées d'étude publiques et des interventions archéologiques et lasergrammétriques qui ont permis de dresser plans (le plan le plus juste datait du XVIIIe siècle), relevés et coupes afin de fournir une documentation totalement nouvelle et inédite. Le livre explore divers domaines de recherche en entremêlant de façon originale les approches telles qu'histoire des textes, étude des décors peints et sculptés, des inscriptions, archéologie des sols, des parois et des charpentes, etc. L'ouvrage est composé de neuf parties divisées en 40 chapitres. Au total, ce sont 408 pages et 26 auteurs aux compétences variées. Le nombre d'illustrations couleurs, près de 800, éclaire d'un jour nouveau la cathédrale. *«La couverture photographique*, explique Claude Andrault-Schmitt, *révèle des éléments qu'on ignorait totalement comme le mode de construction des voûtes avec la présence de trous de boulins, les clefs de voûtes peintes, les percements pour le passage des cordes des cloches traités en forme de losange, entièrement ornés de peintures ainsi que les stalles en chêne, les plus anciennes de France, exécutées avant les dernières voûtes, difficiles à prendre en photo car toujours à contre-jour.»* Un album de près de 70 clichés permet d'avoir une vision d'ensemble de la sculpture des modillons et des chapiteaux de la nef dont de nombreux détails sont presque impossibles à saisir sur place.

DU XIIe AU XIIIe SIÈCLE. Le chantier s'est déroulé d'est en ouest sur plusieurs siècles. Le millésime 1167 inscrit sur la clé de la dernière travée orientale de la nef centrale marque le montage des premières voûtes tandis que la façade est construite et sculptée vers 1240-1260. On apprend que le calcaire utilisé pour la construction provient des falaises qui bordent les berges du Clain et de la Boivre. Les traces de taille laissées sur les pierres nous renseignent sur les outils des artisans, de même que l'étude des marques lapidaires et des inscriptions peintes, telles que celle d'Adam sur une des clés, éclairent la mise en œuvre du chantier. L'architecture du monument, la mise en place des parois et des voûtes angevines sont revues à la lumière des nouveaux relevés. *«L'archéologie des combles*, poursuit Claude Andrault-Schmitt, *a notamment montré les différents projets de toits et l'abandon du choix de faire trois clochers au-dessus du transept. De même, l'étude dendrochronologique permet de savoir que le grand mur pignon ne peut être antérieur à 1217.»*

Le livre montre que la cathédrale a été pensée en couleurs. En attestent les nombreuses verrières conservées dont le vitrail de la Crucifixion est un des plus anciens de cette taille conservé en Occident médiéval. La mise au jour de plusieurs décors peints, dans le transept et dans la nef, ainsi que les corps peints accompagnant les têtes de personnages sculptés dans les deux premières travées de la nef sont tout aussi éclairants sur la monumentalité de cet édifice. Le résultat de ces «enquêtes croisées» donne à voir autrement la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, œuvre singulière, et on ne saurait désormais visiter le site sans prendre en compte cet ouvrage.

Pascale Brudy

La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers. Enquêtes croisées, dir. C. Andrault-Schmitt, Geste éditions, 408 p., 55 €

Détail du vitrail de la Crucifixion de la cathédrale Saint-Pierre, XIIe siècle. Aliénor d'Aquitaine et Henri II Plantagenêt sont représentés agenouillés, offrant un vitrail.

J.-L. T.

POITIERS AU XVIIe SIÈCLE

Antoine Coutelle est chercheur associé au laboratoire Criham de l'université de Poitiers. Sa thèse d'histoire moderne soutenue à l'université de Paris XIII donne matière à un livre : *Poitiers au XVIIe siècle. Les pratiques culturelles d'une élite urbaine* (Presses universitaires de Rennes, 468 p., 24 €). Dans la préface, Robert Muchembled, son directeur de thèse, affirme : «Dans cet ouvrage original, passionnant, écrit avec élégance, il propose un regard très novateur sur l'histoire urbaine.» Il note que le travail est «étayé par de minutieuses analyses sociales».

NOTRE-DAME-LA-GRANDE

Ce guide très complet et bien illustré ne néglige ni le mobilier ni les vitraux venus enrichir la collégiale au fil des siècles : *Collégiale Notre-Dame-la-Grande, Poitiers*, par Yves-Jean Riou (éd. CPPPC, 42 p., 8 €) Un détail à corriger : le dessin de la p. 4 ne figure pas la «statue de Constantin détruite en 1562». C'est celui de «la sculpture la plus horrible qui se puisse imaginer» selon Claude Perrault, qui a remplacé dès 1592 la statue détruite par les protestants : «Le prétendu Constantin tient une épée de fer dont le travers est presque aussi grand que la lame.» *G. V.*

Au siècle des Lumières, les cabarets ferment bien avant minuit et l'on se couche tôt parce qu'on se lève dès 4 h ou 5 h du matin, sauf les noceurs et autres quidams malintentionnés.

Par **Guillaume Garnier** Photos **Claude Pauquet**

Minuit à Poitiers au XVIIIe siècle

Au XVIIIe siècle, lorsque la nuit tombe, on assiste encore dans la ville de Poitiers à ce cérémonial hérité du Moyen Âge : les portes qui entourent la cité vont se refermer à l'heure où les non-citadins la quittent pour rentrer vers les campagnes. D'autres travailleurs rentrent au contraire avec le ravitaillement nécessaire à la survie de cette ville, finissant de couper Poitiers du monde extérieur. Cette fermeture est annoncée par la sonnerie de la retraite qui retentissait chaque soir à 7 h en hiver et à 8 h en été par le sacristain de Notre-Dame-la-Grande indiquant aux Poitevins qu'il était préférable de rentrer[1]. Cette scène particulière d'une ville qui se referme sur elle une fois la nuit tombée ne fait que réagir à de probables dangers ou à la volonté de préserver un sommeil que l'on veut volontiers considérer comme une absolue nécessité. Jusqu'à 10 h du soir, 11 h au plus tard, les citadins pourront après avoir soupé se promener, discuter sur le pas de leur porte ou bien encore se rejoindre au cabaret. Malgré l'arrêt du Conseil du Roi du 4 janvier 1724 renouvelé en 1739, qui interdit *«de tenir les cabarets ouverts et d'y donner à boire et d'y recevoir aucune personne après 8 h du soir en hiver et après 10 h du soir en été»*, de nombreux débits de boissons ne ferment qu'à 11 h du soir.

Lorsque les habitants ont éteint leurs dernières lumières, les nuits sans lune, l'obscurité s'impose dans une ville qui ne connaît qu'un éclairage partiel en son centre, et ce jusqu'au milieu du XIXe siècle. À minuit tout le monde devrait dormir notamment parce que les médecins et les théologiens de l'époque le répètent à l'envi, *«la nuit est faite pour dormir»*, et aussi parce qu'une grande partie des Poitevins se lèvent très tôt, entre 4 h et 5 h du matin. Pourtant, les archives judiciaires conservées aux Archives départementales de Poitiers nous apprennent que les rues de cette ville durant les heures les plus noires de la nuit sont bien foulées. On trouve bien quelques travailleurs mais ils sont rares et retranchés chez eux comme les boulangers. Les corporations interdisaient le travail de nuit, à cause du bruit mais aussi parce que le travail à la lumière était interdit. Pourquoi ? Simplement parce que les procédés d'éclairage, fort défectueux, ne permettaient pas d'atteindre la perfection rêvée par chaque métier. C'est la raison que donnaient presque toutes les communautés.

Guillaume Garnier a publié sa thèse d'histoire, soutenue à l'université de Poitiers (dir. Frédéric Chauvaud et Michel Porret), sous le titre : *L'Oubli des peines. Une histoire du sommel (1700-1850)* aux Presses universitaires de Rennes en 2013 (410 p., 22 €).

DES PLAINTES, PEU DE CONDAMNATIONS

Par contre, la jeunesse ne manquait pas de fréquenter les rues en plein milieu de la nuit, ces coureurs de nuit pouvaient prendre plusieurs prétextes : fiançailles, veillées, mariages, bachelleries (fêtes hors du temps de jeûne, principalement entre les semailles et les moissons). De ces virées nocturnes, des plaintes sont déposées mais elles aboutissent rarement à des condamnations, comme celle que dépose Suzanne Renaudin qui porte plainte contre cinq jeunes qui ont frappé contre sa porte et ses fenêtres dans la nuit du 16 octobre 1709.

L'obscurité et le calme des heures les plus avancées de la nuit deviennent complices d'autres abus et rendent leurs auteurs difficilement identifiables. Le 21 décembre 1695, vers minuit, trois hommes dont on ne connaît pas les noms maltraitent assez grièvement François Gaillard qui rentrait chez lui. Le 23 août 1755, cinq officiers sont croisés du côté de la rue du Beffroi à 11 h du soir, ils déclarent alors aller se coucher. Ils seront vus à nouveau vers 4 h du matin par le jeune Jean Grillas, charpentier de 12 ans, dans le parc de Blossac en train de boire jusqu'à plus soif et de couper au sabre des arbustes récemment plantés. Rixes et ivrognerie ne sont qu'une partie émergée des nuits citadines. Le

La ciergerie située au 113 Grand Rue à Poitiers a été fondée en 1735. François Guédon actionne le manège qui permet de façonner les bougies par trempage. Elles sont trempées 15 à 20 fois dans le bain de cire fondue, c'est pourquoi leur forme est légèrement conique.

vol prémédité est bien plus craint. La nuit du 11 au 12 septembre 1699, François Boutin sort de la maison d'un de ses voisins avec un sac de blé. Il sera reconnu par Jean Cardin, éveillé en pleine nuit, sans doute pour vider son pot de chambre. Le vol est de nécessité et cet apprenti-criminel n'a sans doute pas pris la précaution de marcher du côté de la rue non éclairée par la lune, ce qui est souvent signalé dans les affaires criminelles de l'époque comme un acte suspicieux. Mais peu de vols ont un tel dénouement. Le sommeil des victimes et des éventuels témoins facilite la tâche des voleurs, qualifiés ou non. La très grande majorité des victimes ne découvrent l'horreur du crime qu'au petit matin et rares sont les arrestations. La nuit du jeudi 28 au vendredi 29 septembre 1779, dans la maison de Claude Bardeau, paroisse de Notre-Dame de la Chandelière, receveur général de la décime, *«quelques quidams malintentionnés ouvrent la porte d'entrée avec un crochet, visitent les pièces, forcent les serrures… et emmènent les bijoux et objets pendant son absence»*.

Peut-être en fuyant leur délit, ces voleurs ont-ils remarqué – et ignoré – la présence d'un nouveau-né abandonné près d'une porte pendant que tout le monde dort. Au XVIIIe siècle, près de 90 enfants ont été déclarés comme abandonnés dans le seul quartier de Saint-Hilaire et près des deux tiers le sont de nuit. Certains ont la chance d'être découverts dans la nuit par un des rares soldats chargés de surveiller les rues. Le 28 juin 1761, un bébé est trouvé dans la rue de la Tranchée par Monsieur de Lalanchère, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, vers 2 h du matin. D'autres sont tout simplement réveillés par le bruit des pleurs d'un bébé déposé devant la porte de leur boutique. Malheureusement, d'autres encore ne seront trouvés qu'à l'aube, vers 4 h ou 5 h du matin au moment où la ville se réveille.

C'est aussi au crépuscule que se révèlent les derniers émois et drames de la nuit passée. Le 10 septembre 1731, sur les coups de 9 h, un homme est ainsi trouvé près des douves de la porte de la Tranchée, vraisemblablement tombé dans la nuit. L'homme âgé d'environ 50 ans est reconnu par Louis Baranger, journalier, comme étant son frère. On trouva dans sa poche un gousset, deux clefs, 18 sols en monnaie, deux couteaux, une cuillère, un étui de cuir, autant d'objets qui permettent de conclure que le vol n'était pas la cause de la mort. L'autopsie exercée par le chirurgien a montré que le décès était accidentel et qu'il a été causé par une chute des remparts, durant la nuit, à un moment où plus personne ne devait s'y trouver. Mais que faisait-il sur ces remparts ? Un abus d'alcool a-t-il pu lui faire perdre l'équilibre ou bien venait-il rechercher du réconfort auprès des filles de «mauvaise vie» qui fréquentent, selon des riverains, cet endroit ? La nuit garde avec elle ses secrets, ce que nous rappelle notamment Nemeitz dans ses *Instructions fidèles pour les voyageurs de condition* en 1718 : *«Je ne conseille à personne d'aller par la ville à la nuit noire. Car quoique le guet ou le garde à cheval patrouille par toute la ville pour y empêcher les désordres, il y a bien des choses qu'il ne voit pas !»* ■

1. Pierre Rambaud, «La police des rues de Poitiers du XVe au XVIIIe siècle», *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e série, 4, 1916-1918.

Georges de la Mazière
Météo populaire au XVIIIe siècle

Chaque jour entre 1775 et 1818, Georges de la Mazière a noté le temps qu'il faisait à Poitiers. Jean Hervier les a comparés avec la météo actuelle et mis en perspective avec les événements historiques.

Par **Elsa Dorey** Photo **Olivier Neuillé** - Médiathèque de Poitiers

Jean Hervier s'est intéressé à la météorologie alors qu'il était encore en fonction à la communauté d'agglomération de Poitiers comme ingénieur chargé des commissions de sécurité, d'incendie et des risques naturels. À son départ en retraite, quatre carnets dénichés dans une brocante lui sont confiés par Météo France. Un médecin poitevin, Georges de la Mazière, y consigna trois fois par jour entre 1775 et 1818 des données sur la pression atmosphérique, la pluviométrie, la température, l'orientation du vent et l'état du ciel. Ce sont les premières observations effectuées par un scientifique à Poitiers. Le retraité a donc parcouru les pages couvertes d'une écriture fine pour établir un état des lieux du climat de l'époque et le comparer avec la météo actuelle.

L'auteur des carnets, qui habitait rue du Chaudron-d'Or, fut doyen de la faculté de médecine de Poitiers. Pourquoi s'est-il intéressé à la météo ? *«Il y a sans doute un effet de mode : c'était les prémices de la météo, on commençait à en parler dans certains cercles. Mais en tant que médecin, il était surtout persuadé que les épidémies étaient liées au climat, il a donc cherché à le prouver.»* Au fil des pages, Georges de la Mazière a noté ses observations médicales.

Les relevés commencèrent en 1775, après une grande sécheresse qui provoqua famines et révoltes. *«Depuis les années 1740, il y avait eu également trois épisodes d'inondations, les plus grosses qu'on ait connues à Poitiers, avec des dégâts considérables,* complète Jean Hervier. *Dans la crypte de l'église Sainte-Radegonde, située tout près du pont Joubert, le curé avait mesuré jusqu'à quelle marche était montée l'eau en 1770. Le Clain était à 7,10 m ! soit à 2,50 m au-dessus de la promenade des Cours !»* Ainsi, le climat poitevin de l'époque différait du climat actuel. *«Sur une année, il pleuvait moins mais plus régulièrement,* constate Jean Hervier. *Les sécheresses étaient plus rares, il faisait plus froid : la neige et la grêle étaient plus fréquentes. A contrario, certains étés étaient très chauds, on dépassait allègrement les 30 °C.»* L'ancien ingénieur a également noté une forte diminution du brouillard, tout en nuançant ce constat. *«Aujourd'hui, Météo France déclare qu'il y a du brouillard si le point de repère fixé à un kilomètre n'est pas visible. Mais on ne sait pas comment Georges de la Mazière a pris ses mesures.»* Les faits historiques lui donnent cependant raison. *«À cette époque, il y avait beaucoup plus de pollution atmosphérique à cause du chauffage au bois. Dans les grandes villes, les jours de brouillard, il arrivait que les passants louent les services d'un aveugle pour se déplacer !»*

TEMPÉRATURE EN DEGRÉS RÉAUMUR

Jean Hervier relativise également les mesures du docteur en fonction des instruments utilisés, prêtés par la Société royale de médecine de Paris. *«Il faisait ses relevés dans son jardin. Il savait qu'il ne fallait pas, par exemple, poser un udomètre, l'ancêtre du pluviomètre, contre un mur sur lequel l'eau peut ruisseler. Mais je n'ai pas pu exploiter les mesures effectuées au baromètre. La pression atmosphérique change en fonction de l'altitude. Avait-il connaissance de ce phénomène ? L'a-t-il réglé en conséquence ?»* Les vents dominants, observés grâce à une girouette, n'ont pas questionné Jean Hervier. Ils étaient déjà orientés à l'époque au sud-ouest. Il en fut autrement des températures. *«On utilisait ces appareils depuis peu, chacun avait son unité de mesure. Le zéro pouvait être la température d'ébullition de l'eau, celle d'un mélange de glace, d'eau et de sel, celle du point de fusion de la neige, celle du beurre ou encore du sang humain. D'autres ont même retenu la température des caves de l'Observatoire de*

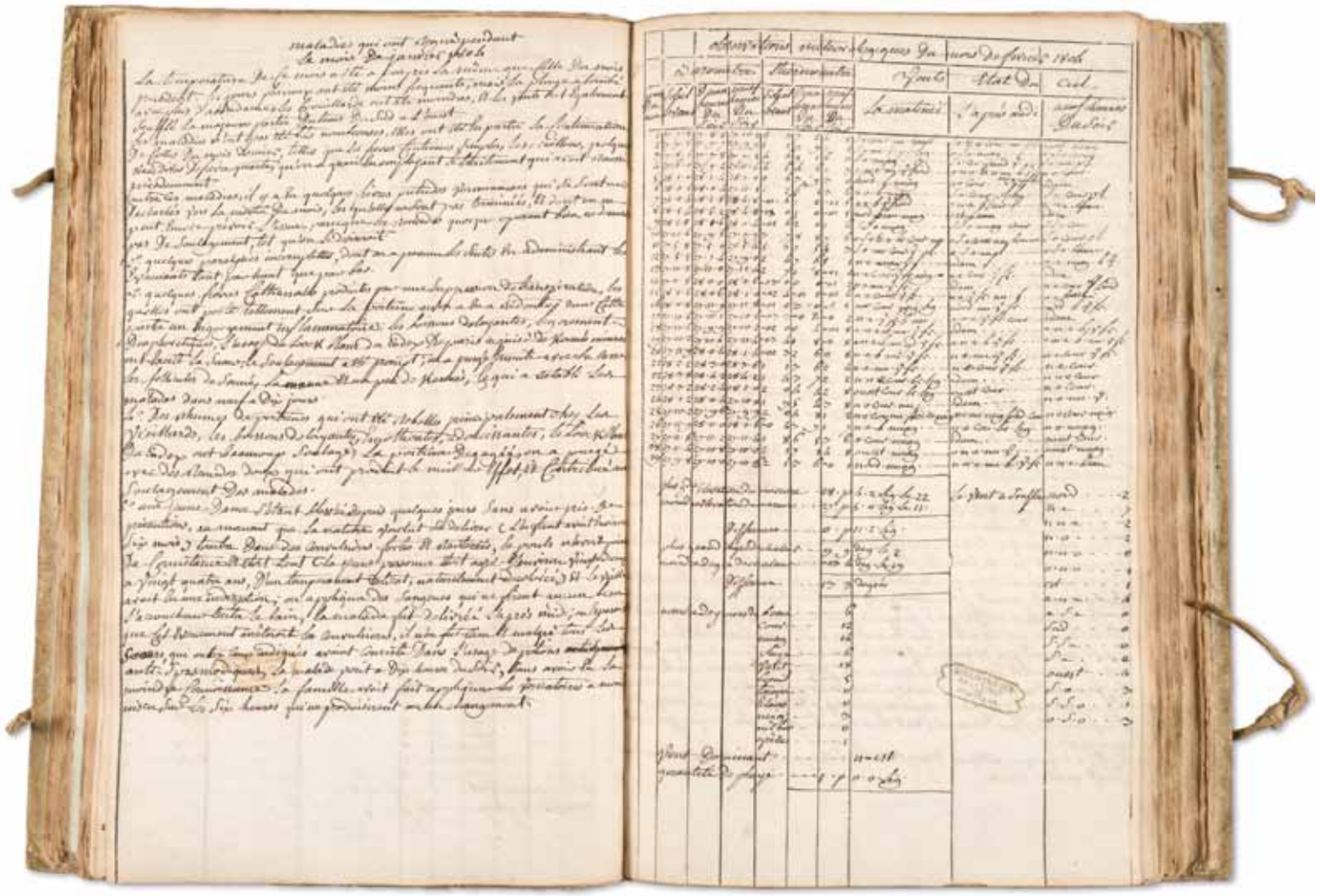

Paris, réputées constantes.» Finalement, il finit par déterminer que le docteur notait la température en degrés de Réaumur, équivalent à 1,25 °C et possédant le même zéro.

Le médecin parsemait ses relevés de notes qualitatives sur l'état du ciel. En juillet 1783, il observa un étrange brouillard rougeâtre sans pouvoir en expliquer la provenance. Il faut dire que le roi lui-même, pour rassurer le peuple, avait dépêché un scientifique de renom chargé d'expliquer le phénomène. Sur la base d'expériences tenant plus à de l'alchimie qu'à un réel protocole scientifique, celui-ci conclut sans autre précision qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Pourtant, *«les bestiaux meurent tout d'un coup, même en mangeant»*, déclara le curé de Brigueil-le-Chantre, à côté de Montmorillon. *«Il s'agissait en fait d'acide sulfurique que le Laki, volcan islandais entré en éruption le 8 juin, déversa pendant les huit mois suivant sur l'Europe»*, explique Jean Hervier. Personne en France ne sut ce qui s'était passé avant que les survivants islandais – 21 % de la population en mourut – atteignent les côtes en bateaux. En Grande-Bretagne, il y eut de grosses famines, 23 000 personnes décédèrent. Le Poitou-Charentes se trouvait à la limite du nuage volcanique.

Selon les spécialistes, les conséquences de cette éruption sur le climat durèrent bien plus d'un mois. Des hivers très froids se succédèrent, avec des hauteurs de neige très importantes, de grandes pluies, des sécheresses. *«J'ai fait des relevés sur les états civils de l'époque,* explique Jean Hervier. *Il y eut pendant cette période beaucoup moins de naissances. Les gens n'avaient plus le moral !»*

TERRIBLE HIVER 1788-1789

En 1788, la sécheresse de l'automne empêche de planter les blés d'hiver. Entre novembre 1788 et janvier 1789, il n'y eut pas une température positive : *«56 cm de glace sur la Charente, 80 cm sur la Vienne, les gens passaient la rivière à pied.»* Cet état climatique chaotique a-t-il pu avoir une influence sur le déclenchement de la Révolution française ? *«Difficile à dire*, répond Jean Hervier. *Mais oui, il est possible que le climat y ait contribué.»* Pendant quarante-trois ans, jusqu'à sa mort, le médecin manqua ses relevés quotidiens seulement pendant deux quinzaines de jours pour cause de maladie. Les données de Jean Hervier permettront à Météo France de continuer sa reconstitution de l'histoire du climat. L'ingénieur retraité a un autre projet : *«J'ai commencé une étude sur des documents datant de 1858, rédigés par un certain Belchamps, officier d'artillerie à la retraite, et par le comte de Touchambert, scientifique poitevin qui donna des conférences sur le climat jusqu'à Bruxelles.»* ■

Jean Hervier a découvert que les relevés de Georges de la Mazière en sa possession étaient des copies, les originaux étant conservés à la médiathèque de Poitiers. Peut-être avait-il fait réaliser des copies pour les donner à ses deux filles…

Hermione

Des canons coulés dans l'histoire

Les canons de l'*Hermione*, dont la construction s'achève à Rochefort, sont fabriqués dans une fonderie charentaise, après des recherches historiques menées par l'association la Route des tonneaux et des canons et d'après des modèles conçus par l'IUT d'Angoulême.

Par **Astrid Deroost** Photos **Alberto Bocos**

« *On participe à une aventure exceptionnelle, historiquement parlante, on forge des canons à quelques kilomètres de la direction des chantiers navals de Ruelle, ancienne fonderie royale*[1]», médite Philippe Albessard, responsable commercial à la Safem, fonderie très actuelle implantée dans l'une des zones d'activité qui jouxtent Angoulême. L'entreprise, spécialisée dans les grosses pièces pour l'industrie, fait depuis février 2014 un incandescent plongeon dans le XVIIIe siècle. Et honore une commande inédite : la fabrication de 21 fûts de canons de calibre XII et 6 de calibre VI – poids des boulets mesurés en livres du Roy – destinés au pont de batterie et aux gaillards de l'*Hermione*, reconstitution de la frégate sur laquelle embarqua La Fayette en 1780 pour gagner l'Amérique. Initiée à Rochefort en 1997, lieu originel de l'édification du trois-mâts, la réplique fera à son tour cap sur la côte est des États-Unis en avril 2015.

Jean-Pierre Réal, président de la Route des tonneaux et des canons.

«*Il ne faut pas oublier que l'*Hermione *était un navire de guerre,* souligne Maryse Vital, déléguée générale de l'association Hermione-La Fayette. *Les affûts ont été réalisés sur notre site et la plupart des fûts seront livrés avant la fin mai, le dernier le sera lors d'une fête, le 21 juin, que nous faisons correspondre à l'assemblée annuelle des adhérents.*» Comme les canons qui équipaient les vaisseaux de la Royale, l'ultime pièce de fonte – dotée, elle, de son affût – embarquera le 7 juin à bord d'une gabare et voguera sur la Charente, au gré d'animations et d'escales du port L'Houmeau d'Angoulême à Rochefort. Pour la manœuvre, des recherches historiques aux festivités finales en passant par la mise en fabrication des fûts et le suivi de l'opération, l'association Hermione-La Fayette s'est attaché la complicité de la Route des tonneaux et des canons (RTC). Depuis plus de dix ans, la RTC remet au jour et en scène l'histoire de la région dont l'activité et l'identité furent, à partir de 1666, marquées par l'édification de l'arsenal de Rochefort. La profusion du minerai de fer, du bois, de l'eau vive, la présence de centaines de petites forges, permirent notamment la florissante production de canons et de boulets. «*Il est historiquement prouvé que tout ce qui était nécessaire à la construction, à l'avitaillement et à l'armement de la flotte du Ponant était fabriqué en Périgord, en Limousin et en Angoumois, et transitait jusqu'à Rochefort par cette route économique est-ouest, terrestre, fluviale et maritime*», explique le président Jean-Pierre Réal.

Les bénévoles de la RTC ont exhumé les documents permettant la fabrication de canons similaires, de la tulipe au bouton, aux 32 unités[2] originales. Les archives ont révélé que les fûts qui armaient le bâtiment de combat étaient de type Maritz 1766, coulés en Charente, à Ruelle et Rancogne.

Les étudiants en génie mécanique et productique, ingénierie design (GMP ID) de l'IUT d'Angoulême se sont vu confier la conception et la fabrication des modèles en bois, formes-références des canons nécessaires à la réalisation des moules en sable (et résine) dans lesquels est coulée la fonte en fusion, et d'où est ensuite libérée la pièce après refroidissement. À partir des plans papier et après conversion décimale des unités consignées en pieds et pouces, les canons ont été dessinés sur ordinateur. «*Avec cette maquette numérique, nous avons redéfini les outillages en bois – pour des questions de retrait de métal lorsque le fût refroidit – afin d'obtenir des canons conformes.*

Pour les étudiants qui ont réalisé quelque chose de concret dont ils vont voir l'installation en juin à Rochefort, c'est très valorisant», explique l'enseignant Alex Péraud. Entre les pièces immenses destinées à la papeterie ou à la cimenterie, la Safem expose au pied du cubilot son inhabituelle production. Les fûts, dont le poids atteint plus d'une tonne et demie pour le plus gros calibre, sont dûment identifiés, datés… parés pour la postérité. *«Nous utilisons une méthode moderne de moulage, les canons sont coulés horizontalement et non plus verticalement mais ils sont faits de la même façon qu'à l'époque, avec le même type de fonte et de qualité supérieure,* précise Philippe Albessard. *Le produit fini est parfaitement identique.»*

Seule nuance : les fûts de la frégate de la Liberté ne sont forés que sur une longueur de 50 cm, afin d'échapper à la catégorie armes de guerre. Lors de ses essais, en septembre 2014, l'*Hermione* prendra la mer chargée de ses 49 tonnes de canons (affûts compris), pacifique force de feu nécessaire à la fidélité de la reconstitution et à la stabilité de l'imposant navire. ■

VOILES ET ÉQUIPAGE

Depuis le lancement de la construction en 1997, puis la mise à flot de l'*Hermione* en 2012, le chantier rochefortais a accueilli près de quatre millions de visiteurs, seuil qui sera célébré en juin 2014. Les parcours libres ou guidés continuent jusqu'au 5 septembre et reprendront le 11 novembre jusqu'à la fin de l'année. Avant les essais qui débuteront les 6-7 septembre de Fort Boyard et se feront à l'échelle des côtes françaises de Bordeaux à Brest, avec escale du 9 au 13 octobre à Bordeaux, le chantier de la frégate va connaître dès ce mois de spectaculaires étapes, notamment l'installation et le test des voiles.

L'équipage est également en cours de recrutement et de formation, il sera composé de quatre-vingts personnes dont une cinquantaine de bénévoles.

www.hermione.com

1. Créée en 1750 par Montalembert.
2. Afin de réserver de l'espace à l'équipage, l'*Hermione* contemporaine embarquera 28 canons : les 27 unités commandées à la Safem et un canon d'époque.

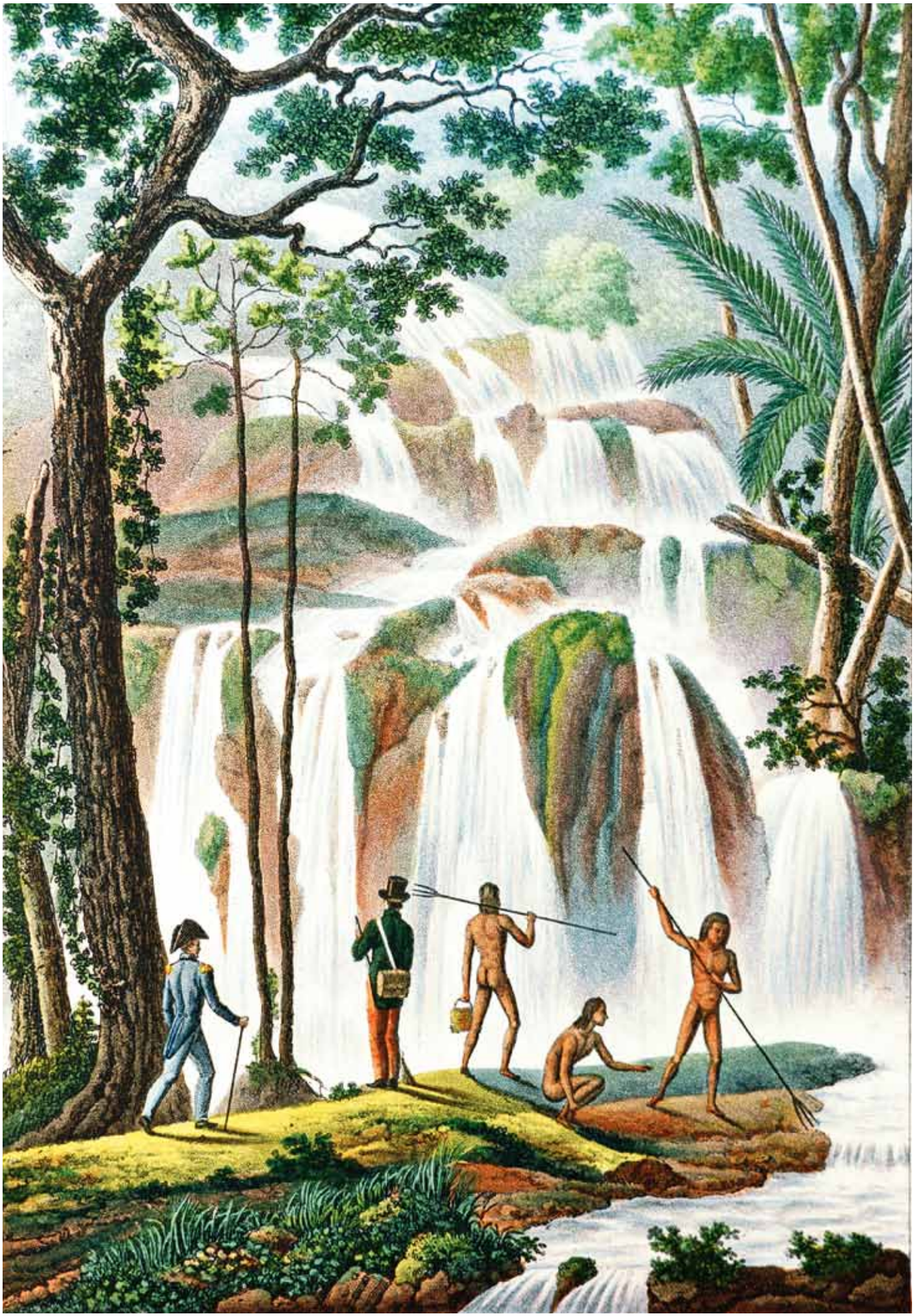

Rochefort et l'Océanie

Sur les traces des frères Lesson

Entretien avec Olivier Desgranges, conservateur de la médiathèque de Rochefort.

Entretien **Aline Chambras** Photos **Marc Deneyer**

Avec l'exposition «Papiers d'Océanie» qui se tient du 28 mars au 28 juin 2014, la médiathèque de Rochefort rend hommage aux frères Lesson, ces médecins, naturalistes, botanistes, ornithologues et ethnologues qui sillonnèrent le monde entier au XIXe siècle. L'occasion de découvrir les pièces les plus rares issues de la bibliothèque de ces deux Rochefortais.

L'Actualité. – Nés respectivement en 1805 et 1794 à Rochefort, Pierre-Adolphe Lesson et son frère aîné René-Primevère Lesson ont participé à plusieurs voyages scientifiques ou militaires dans le monde entier. Pourquoi avoir choisi de monter une exposition uniquement consacrée à leurs voyages en Océanie ?

Olivier Desgranges. – Notre motivation première est assez simple : depuis plusieurs années, nous recevons un nombre croissant de demandes de renseignements relatives au fonds Lesson – dont la ville de Rochefort est propriétaire depuis 1888 – notamment de la part de chercheurs qui travaillent sur l'Océanie. Cela s'explique par le fait que les sources antérieures à 1850 concernant cette zone géographique sont relativement rares. Aussi avons-nous pris le parti, il y a maintenant plus de deux ans, de mener un inventaire informatisé de tout le fonds Lesson, fonds qui comprend une bibliothèque de 2 000 volumes anciens et des manuscrits inédits. L'exposition n'est autre que le prolongement grand public de ce travail. Elle se donne comme objectif de mieux faire connaître des documents jusque-là mal valorisés et témoins du lien historique entre Rochefort et l'Océanie. Le parcours d'exposition que nous avons mis en place permettra également au public de mieux envisager en quoi consistait le travail du savant et voyageur naturaliste au XIXe siècle.

Vous parlez de manuscrits inédits. De quoi s'agit-il ? Seront-ils présents dans l'exposition ?

Oui, bien sûr, c'est le but de cette exposition : mettre au grand jour des documents jusque-là méconnus et pour certains uniques. Des manuscrits, mais aussi des imprimés. Je pense ici aux premiers textes imprimés sur les presses des missionnaires anglais à Tahiti entre 1818 et 1822 et notamment au code Tamatoa, imprimé en 1819 : il s'agit du premier code juridique local imprimé en langue tahitienne. C'est René-Primevère Lesson qui a collecté ce document lors du voyage de *La Coquille*. Pendant longtemps, ce texte dont on ne trouve aucune trace ailleurs dormait dans la bibliothèque des frères Lesson. De même, nous présentons des livres de voyage, très rares, datant du XVIIe ou du XVIIIe siècle et des récits inédits qui éclairent et documentent les objets également légués par Pierre-Adolphe Lesson à la ville de Rochefort. C'est le cas, par exemple, du journal de voyage écrit par Pierre-Adolphe Lesson durant le voyage de *L'Astrolabe*, une mission d'exploration menée entre 1826 et 1829 par la Marine sur les côtes de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Fidji et des îles Loyauté : il y raconte, par exemple, comment il réussit à échanger un rasoir

Hei tiki, pendentif de Nouvelle-Zélande, collecté par P.-A. Lesson le 9 mars 1827 près du cap Otu dans l'île du Nord. Musée d'art et d'histoire de Rochefort.

Cascade du Port Praslin, Nouvelle-Irlande. *Voyage autour du monde sur la corvette* La Coquille, 1826. Bibliothèque municipale de Rochefort.

contre un pendentif en jade avec un Néo-Zélandais, ce bijou maori étant conservé aujourd'hui au musée Hèbre de Saint-Clément de Rochefort.

Vous avez évoqué les liens historiques entre Rochefort et l'Océanie. Quand et comment se sont-ils tissés ?

Dès le XVIIIe siècle, plusieurs Rochefortais se sont trouvés embarqués dans les tout premiers voyages d'exploration. C'est le cas par exemple de François Vivez, un chirurgien né à Rochefort en 1744, et qui prit part au voyage de Bougainville à la fin du XVIIIe siècle. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, Rochefort fournit ainsi de nombreux médecins formés dans son école navale mais aussi de nombreux marins aux voyages d'exploration qui sont menés dans le Pacifique dans la zone Océanie. Ces liens entre Rochefort et le Pacifique ont trouvé une sorte de continuité en 2001 quand Bernard Grasset (ancien haut commissaire de la République, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie de 1988 à 1991) a pris la tête de la mairie.

Le festival de cinéma des Pays du Pacifique Sud attire aussi depuis huit ans un public nombreux dans notre commune. De même, le musée Hèbre de Saint-Clément a une convention avec le centre Tjibaou à Nouméa. Rochefort propose donc un bon nombre de manifestations culturelles relatives à cette histoire particulière et dont les gens aujourd'hui n'ont pas toujours conscience.

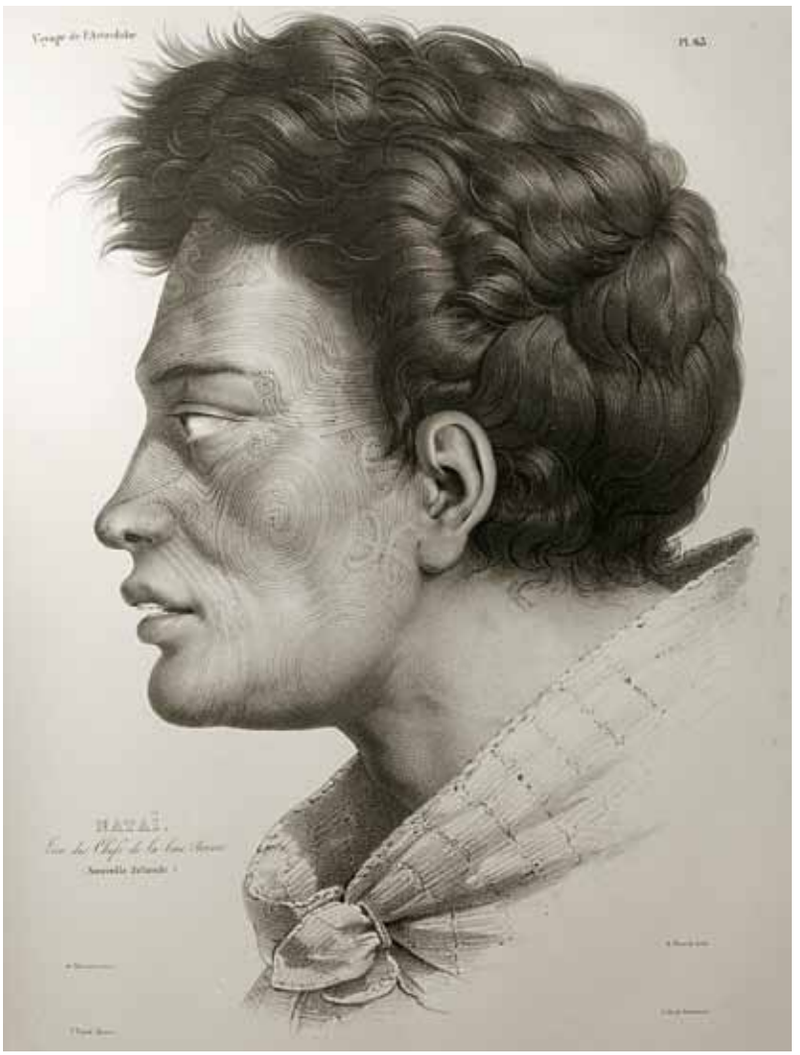

Nataï, l'un des chefs de la baie Bream, Nouvelle-Zélande. *Voyage autour du monde sur la corvette* L'Astrolabe, 1833. Bibliothèque municipale de Rochefort.

Cette exposition et le travail d'inventaire sous-jacent présentent évidemment un grand intérêt pour les Océanistes, comme l'explique d'ailleurs Anne Di Piazza. Mais n'est-ce pas aussi important pour vous que des spécialistes puissent se pencher sur tous les documents que comporte ce fonds ?

Bien sûr. Cette exposition s'inscrit d'ailleurs dans une série d'autres actions visant à mieux faire connaître le fonds Lesson : nous avons ainsi, en partenariat avec le Credo, un laboratoire du CNRS spécialisé dans l'histoire et l'anthropologie océanienne, procédé à la numérisation d'environ 200 manuscrits laissés par Pierre-Adolphe Lesson et qui n'ont jamais été jusque-là lus dans le détail. Notre objectif est que des chercheurs puissent vraiment les étudier et ainsi répondre à certaines de nos questions. Nous savons par exemple que le plus jeune des frères Lesson a eu une correspondance avec le missionnaire anglais John Muggridge Orsmond, célèbre pour avoir procédé à une collecte des traditions orales et des mythes tahitiens au XIXe siècle, compilée dans un manuscrit officiellement perdu ensuite. Une étude approfondie du fonds Lesson pourrait donc peut-être nous permettre de retrouver la trace de ce manuscrit ou du moins d'en connaître certains fragments. ■

ROCHEFORT ET LA LITTÉRATURE OCÉANIENNE

Du 28 au 30 mars dernier, Rochefort accueillait son tout premier salon du livre océanien. Organisé par l'association Cinéma des ailleurs, ce salon vise à «faire connaître des auteurs, bien trop méconnus en France, de ce bout du monde où pourtant la production littéraire est foisonnante, comme l'explique Michel Degorce-Dumas, à l'origine de cet événement. Depuis 2007, le festival Rochefort Pacifique a permis une ouverture sur la culture cinématographique de cette zone géographique. Nous avons souhaité élargir notre champ à la littérature océanienne.» Pour établir le programme, les organisateurs ont fait appel à Estelle Castro, chercheuse au Laboratoire international associé (LIA) TransOceanik et spécialiste de la littérature océanienne. C'est ainsi que des écrivains aborigènes (Australie), maoris (Nouvelle-Zélande), polynésiens, kanak, samoans, vanuatais mais aussi des auteurs français qui vivent ou ont vécu en Océanie sont venus à la rencontre du public à la médiathèque de Rochefort.

Les voyages des frères Lesson ont été évoqués dans plusieurs éditions de *L'Actualité Poitou-Charentes*, notamment par Alberto Manguel dans le n° spécial «Mer» (n° 89, juillet 2010), et dans le n° spécial «Explorateurs et grands voyageurs» (n° 73, juillet 2006), édition où Bernard Grasset raconte son expérience de haut commissaire en Nouvelle-Calédonie.

Naturels de l'île Waigiou. Voyage autour du monde sur la corvette *La Coquille*, 1826. Bibliothèque municipale de Rochefort.

ANNE DI PIAZZA

L'Histoire et l'archive de voyage

Anne Di Piazza, chercheuse au Credo, le Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie de l'Université d'Aix-Marseille, nous explique pourquoi «l'archive de voyage» des frères Lesson est un lieu privilégié dans l'étude de la construction des savoirs sur l'Océanie.

L'Actualité. – En quoi les frères Lesson intéressent-ils encore les Océanistes ?

Anne Di Piazza. – Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, la France développe une politique suivie de voyages de découverte. Le ministère de la Marine et des Colonies finance et organise ainsi douze expéditions. René-Primevère et Pierre-Adolphe Lesson participent à quatre d'entre elles en qualité de médecin et chirurgien. Leurs carnets de route, leurs journaux de bord, leurs notes de voyage se font lieu d'accueil et d'articulation pour des discours d'origine diverse : discours du botaniste, du géologue, du zoologue... de l'anthropologue. Et dans les interstices du récit, les pratiques des voyageurs se laissent saisir. L'image qui se dégage de la personne de l'explorateur, engagé physiquement dans l'espace et aux prises avec une altérité radicale, excède de beaucoup celle de simple collecteur répondant aux instructions officielles et savantes qui encadrent à distance son travail. L'enjeu, à travers ces écrits inédits, est moins d'échapper au «grand récit de l'expansion européenne» que de rencontrer l'Autre, cet Autre qui dans le Pacifique est auteur et acteur d'une multiplicité de langues, de religions, d'institutions sociales... et de races. Océaniens au teint clair, Pygmées à cheveux de laine, Nègres des mers du Sud, le nombre des types humains se met à croître durant tout le XIXe siècle, pour ne plus prouver, à force de multiplication de paramètres physiques, que l'inanité de cette démarche classificatoire.

Les voyages d'exploration en Océanie interrogent donc les théories raciales alors scientifiquement admises ?

Oui, aux antipodes de l'Europe, l'Océanie interroge : son immensité et infinie complexité raciale paraît exclure l'hypothèse d'une population d'origine unique et donc favoriser les thèses polygénistes. Mais ce Grand Océan que découvrirent Cook ou Bougainville renvoie simultanément à un espace unifié par des traits linguistiques et culturels, qui accrédite soit l'hypothèse d'un ancien continent englouti, soit l'hypothèse d'une migration homogène. L'Océanie doit donc pouvoir départager les tenants des doctrines monogénistes et polygénistes ; doctrine au cœur des interrogations d'une anthropologie française naissante. Aux voyageurs aussi de se prononcer. Conservateur et positiviste, René-Primevère demeure interrogatif et reconnaît qu'*«il est des questions que l'on doit laisser sans solution. L'homme sortant des mains du créateur, a-t-il été construit sur un type unique, dont l'ensemble a subi une dégénération relative suivant les lieux ou les climats ? Ou bien, le créateur a-t-il créé à la fois des espèces ou des variétés telles que la race blanche, jaune ou noire ? Ou celles-ci ne sont-elles que des modifications de pays, produites par la nourriture et les régions climatériques pendant la durée des siècles ?»*

L'archive de voyage ouvre bien sur le double terrain d'une connaissance précise de ce qui se joue de part et d'autre de la confrontation, de la rencontre, du côté européen comme du côté insulaire... et invite à penser la dialectique du pouvoir et du savoir, l'écart entre réalités de terrain et projet de colonisation, entre modalités d'écriture et objectivité d'une science à vocation universelle.

Recueilli par ***Aline Chambras***

YVES GAONAC'H

Fonderie du Poitou, récit d'une victoire ouvrière

Les 470 salariés de la Fonderie du Poitou, à Ingrandes-sur-Vienne, produisent des culasses en aluminium. Revendue par Renault en 1998, l'entreprise de sous-traitance automobile passe depuis de main en main. En 2011, elle appartient au groupe Montupet. À l'occasion d'un «plan de compétitivité», la direction de l'entreprise tente d'imposer à tous une baisse de salaire de 25 %.

Dans *Tête haute, huit mois de bagarre,* Yves Gaonac'h retrace le combat de ses salariés. Un sujet difficile – les problématiques de redressement judiciaire dans l'industrie – dont le réalisateur poitevin, en filmant au plus près des ouvriers, livre un récit prenant, à la fois engagé et didactique. Présenté en avant-première à Poitiers le 7 février 2014 par le festival Filmer le travail, ce film de 58 mn sera diffusé prochainement sur France 2 dans Infrarouge.

L'Actualité. – Comment est né ce film ?

Yves Gaonac'h. – Un peu par hasard. J'ai assisté à l'avant-première du film *Au prix du gaz* de Karel Payremaure, qui raconte la lutte des New Fabris[1]. On y voyait des ouvriers désemparés. Je n'avais pas envie de filmer cela. À l'issue de la projection, un ouvrier des Fonderies a pris la parole pour annoncer une manifestation. J'y suis allé dès le lendemain. J'y ai découvert des ouvriers confiants, qui avaient l'air organisés. J'ai décidé de les suivre. Il y a 6 millions d'ouvriers en France, on les voit très peu dans les médias. J'avais envie de leur donner la parole. Et aussi de faire face à mes propres résignations face aux délocalisations industrielles.

Les ouvriers vous ont ouvert la porte de toutes leurs réunions stratégiques. Comment avez-vous réussi à instaurer cette relation ?

Pendant les huit semaines de grève, j'ai suivi presque quotidiennement les fondeurs. Je leur ai expliqué ma démarche. Pas de sang à la Une, pas de scoop. Je n'étais pas là pour voler des images. J'ai pris le temps et l'on a appris à se connaître. Cette confiance perdure aujourd'hui. Les ouvriers m'accompagnent dans la diffusion du film, dans les lycées, les cinés… Ils ont envie de partager leur expérience.

Comment s'est élaborée l'écriture du documentaire ?

Le scénario, qui s'est écrit au montage, est construit autour du slogan des fondeurs : «Vous êtes formidables.» J'ai essayé de questionner ce slogan, de montrer leurs forces et leurs faiblesses, leurs expertises et leurs doutes, les bons comme les mauvais côtés du syndicalisme. Il y a une scène très dure où les fondeurs d'Ingrandes apprennent que leurs collègues de l'usine de Châteauroux, qui appartient aussi au groupe Montupet, ont signé un accord pour augmenter les volumes alors qu'eux sont en grève depuis des semaines. Je les ai filmés avec bienveillance mais sans me censurer.

J'avais envie de montrer l'intelligence et le savoir-faire des fondeuses et fondeurs. Au-delà de leur expertise dans la conduite d'un mouvement de grève, leur connaissance de l'entreprise, de sa stratégie et sa rentabilité, m'ont impressionné. Depuis 1998, ils sont passés par quatre repreneurs. Qui, aujourd'hui, connaît mieux cette boîte qu'eux ?

La musique, une création originale, a été choisie à partir de la scène finale et du côté cocasse de la situation. Les ouvriers attendaient Renault, ils ont eu un nouveau repreneur[2] et se demandaient si, finalement, tout cela n'allait pas recommencer.

Ce que montre aussi le film, c'est la solidarité.

La solidarité de tout un territoire. Celle des commerçants qui nourrissent les grévistes, des banquiers qui repoussent leurs échéances de crédits, des collectivités territoriales, des partis politiques de tous bords et des organisations patronales qui leur ont apporté leur soutien… Mais je ne veux pas paraître nostalgique d'une certaine «solidarité ouvrière». Ce que l'on voit, c'est aussi une solidarité contrainte.

Quelle est la situation aujourd'hui à la Fonderie du Poitou ?

Cette usine, située à côté de chez nous, produit près d'un tiers des culasses de Renault et Dacia. Personne ne le sait ou ne s'en souvient. Après la lutte, il se passe des choses. Il serait dommage d'en rester là. Aujourd'hui, j'aimerais filmer ces ouvriers au travail.

Recueilli par ***Mélanie Papillaud***

1. Les salariés de cette entreprise châtelleraudaise en liquidation judiciaire ont menacé de faire sauter leur usine (*L'Actualité* n° 95, janvier 2012).
2. Saint-Jean industries, désigné par le tribunal de commerce de Nanterre.

FILMER LE TRAVAIL

Le travail, c'est de l'effort !

Les attitudes vis-à-vis du travail sont-elles en train de changer fortement ? C'est l'impression qu'on retire de la journée sur les jeunes et le travail organisée par Filmer le travail, le 11 février 2014 à l'Espace Mendès France. Ainsi, Isabelle Taveneau, réalisatrice et intervenante dans les collèges et lycées, souligne : *«Pour les lycéens, le travail c'est normal, la subordination, la hiérarchie, ça leur va, le travail, pour eux, c'est lié à des difficultés. Ce n'est pas danser ou chercher, comme leur montre certains films que je leur projette. Si ce n'est pas pénible, pour eux, ce n'est pas du travail. Et quand on dénonce les difficultés ou la souffrance au travail, comme Christian Corouge dans* Avec le sang des autres, *ils manifestent peu d'empathie. On les entend dire : s'il n'aime pas il peut faire autre chose.»*

J.-L. T.

Pour une autre catégorie de jeunes, c'est l'école qui est un repoussoir. Ainsi Franck Rosier, réalisateur et intervenant dans une école de la deuxième chance, explique : *«Pour ces jeunes sans diplôme, l'école c'est pas simple. Ils ont moins de difficultés vis-à-vis des entreprises. Aller en stage c'est réjouissant, c'est trouver sa voie, c'est plus intéressant que d'être devant un ordinateur ou une feuille blanche.»*

DEVENIR PATRON. Cette perception pourrait apparaître comme le fruit d'une illusion. En effet, les jeunes ne s'associent pas à ce destin : à partir d'*Étincelles*, un documentaire venant d'être projeté, un participant souligna que les jeunes se voyaient naturellement devenir patron juste après leur sortie de formation. Isabelle Taveneau acquiesce : *«S'ils ne se projettent pas tous comme patron, ils se voient comme cadres. Alors qu'une partie de mes publics, dans les filières techniques de comptabilité, seront sans doute plutôt employés.»* Franck Rosier complète : *«Ils ne voient pas la différence de difficulté entre travail et création d'entreprise. Dans les stages, ils acquièrent non seulement des savoir-faire mais surtout des savoir être. Ils pensent avoir les outillages pour développer aussi les relations que nécessite le poste de patron.»*

D'ABORD L'ARGENT. Cette vision utilitariste d'un travail difficile abolit-elle toute idée d'un métier passion ? Un professeur de collège évoqua une autre dimension, celle du stage de troisième. *«Les élèves n'en retirent a priori pas grand chose : on leur demande de passer le balai, d'attendre… pour eux, le travail, c'est d'abord l'argent. Quand on leur demande ce qu'ils veulent faire, c'est révélateur : banquier. Pourquoi ? Pour avoir de l'argent.»* Pour Franck Rosier, ce qui est visé, c'est l'autonomie, pouvoir gérer sa vie comme on l'entend. Le métier passion, pour lui, il ne faut pas se leurrer, la précarité est la règle pour cette génération, les emplois d'avenir, c'est un contrat de trois ans… *«Pour autant, les métiers de service sont plébiscités. Il y a une vraie joie à faire ces emplois. Métier passion, non, mais plaisir à bosser, oui, c'est encore un enjeu.»*

EMPLOI. Ces nouveaux venus devront s'intégrer dans les collectifs multi-âge de travail. La vision de cette génération évoluera alors au contact des autres salariés. Néanmoins, sa culture est déjà profondément différente des générations qui l'ont précédée. Effet du temps ? Plutôt le résultat des nouvelles conditions d'emploi offertes et la difficulté à les préparer à leur vie professionnelle. L'emploi (c'est-à-dire l'économie), sa rareté et sa précarité conditionne fortement le métier (qui touche à des questions comme le statut, l'identité, le savoir…) et la perception qu'a la future génération de son devenir ! Le chômage n'était pas l'ennemi de feuille de paie. Mais là, précarité et flexibilité modifient sacrément la perception que les jeunes ont du travail. Et pas dans le sens des réalités.

Pierre Pérot

ARMAND GATTI, LE LION

Du haut de ses 90 ans, Armand Gatti a électrisé la 5e édition de Filmer le travail. Avec une belle énergie, il incarne la parole politique et poétique. Ses films sont des ovnis. Aux antipodes de la production télévisuelle contemporaine. Le festival présentait *Le lion, sa cage et ses ailes* (1976), série de films réalisés avec Hélène Châtelain, Stéphane Gatti et les ouvriers migrants de chez Peugeot à Montbéliard. Il y a des Espagnols, des Polonais, des Yougoslaves, des Marocains, des Géorgiens, des Italiens. La culture populaire les soude. C'est nerveux, échevelé et libérateur !

NICOLAS FRIZE «LA SOCIALISATION C'EST LE TRAVAIL»

«Je trouve ça fou que les jeunes aujourd'hui croient que le travail c'est une parenthèse» conclut l'artiste Nicolas Frize lors de son intervention à l'Espace Mendès France le 9 février 2014 » dans le cadre Filmer le travail. Il était venu pour présenter son projet musical issu de pièces automobiles de l'usine PSA de Saint-Ouen. A une question sur les jeunes, il répond de façon très tranchée : «Le seul endroit où il y a de la socialisation c'est le travail. C'est l'endroit où l'on est pendant longtemps avec des collègues dans des tensions où l'on fait jouer notre intelligence, notre sensibilité, notre vocation, notre expérience pour parvenir à être utile à la société. Dans les IUT et les lycées techniques, c'est l'inverse que l'on dit aux jeunes.»
«Ne vous faites pas avoir par ce que vous entendez, poursuit-il à leur adresse. Vous verrez que dès que vous aurez trouvé un travail, même si ce n'est pas le travail que vous vouliez faire, très vite cette activité va vous remplir de nécessité. La nécessité d'être heureux, de bien faire les choses, de vous mobiliser et c'est pour ça que vous allez souffrir. Parce qu'il n'y aurait pas de souffrance au travail s'il n'y avait pas d'attente, s'il n'y avait pas de désir.»

LIEU MULTIPLE

La palette éclectique des arts numériques

Créé il y a cinq ans en tant qu'entité au sein de l'Espace Mendès France, le Lieu Multiple poursuit sa ligne. Pour l'équipe qui anime cette structure, ce rôle de défricheur d'utilisations exigeantes et stimulantes des outils numériques remonte déjà à une quinzaine d'années. Côté créations, le planétarium est toujours ce théâtre multiple et unique où éléments visuels et sonores interagissent de manière surprenante. L'été dernier, dans la salle Galilée, Alexander Burton donnait à entendre avec *Condemned_Bulbes* un chœur électrique formé par une série d'ampoules à incandescence. Cette année un autre Québécois, Nicolas Bernier, manipulera ondes sonores et arcs de lumière via un dispositif qui met notamment en jeu un orchestre de diapasons. *Frequencies* se jouera le dimanche 29 juin dans le cadre de la quatrième édition du festival Bruisme. Fidèle à sa démarche, fidèle aux artistes dont il suit le travail, le Lieu Multiple accueillera pour la deuxième fois cette saison Pierce Warnecke accompagné cette fois-ci par des comparses berlinois pour présenter *Panoptic* le 18 avril. Cette performance confronte des techniques cinématographiques les plus rudimentaires aux plus sophistiquées : déformation du support, la pellicule en l'occurrence, dans le droit fil du cinéma expérimental, et recours aux techniques de restitution live de l'image, le tout sur fond de musique noise. Autre support d'écriture et de génération de l'image : le graphisme avec Clémentine Poquet. Le projet *Aether* qui fait l'objet d'une coproduction sera présenté le 11 avril dans le cadre d'une sortie de résidence.

Nicolas Bernier.

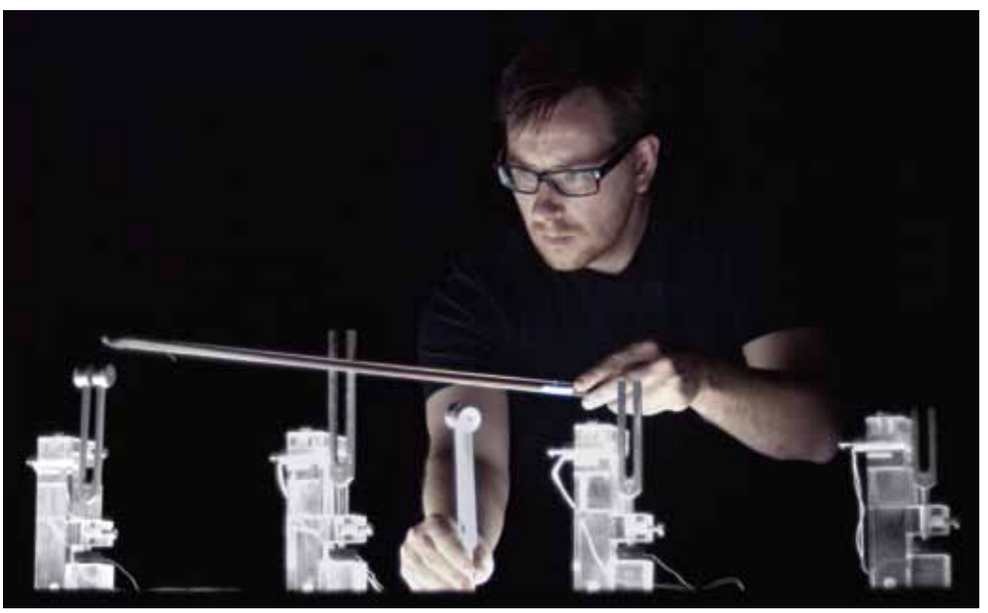

Isabelle Gardner

MAKEY MAKEY. Pour la prise en main de ces intrigants outils numériques, les ateliers numériques créatifs constituent une introduction ludique et pédagogique. Nulle formation préalable requise, nulle formation académique dispensée, ces rendez-vous axés reposent sur la créativité de tous les publics (enfants, seniors, personnes en situation de handicap) et la complicité d'outils numériques qu'il est possible de s'approprier en l'espace de deux heures. Avec l'interface MaKey MaKey mise au point par le MIT Media Lab (Massachussets Institute of Technology), on peut rendre n'importe quel objet à même de communiquer avec son ordinateur. Et pourquoi pas une banane ? L'exemple fait référence car il s'agit bien de s'investir avec le sourire dans cette utilisation créative de l'informatique avec le sourire. Les rendez-vous débutent en mai au rythme d'une séance par mois avant de passer à une fréquence hebdomadaire.

Alexandre Duval

bulletin d'abonnement

Pour recevoir chez vous L'Actualité, plus les numéros hors série, retournez ce bon à : L'Actualité - Service abonnements - BP 23 - 86190 Vouillé Tél. 05 49 51 56 00

- ❑ **Je désire souscrire un abonnement d'un an à L'Actualité au prix de 22 € (étranger 35 €)**
- ❑ **Je désire souscrire un abonnement de deux ans à L'Actualité au prix de 40 € (étranger 55 €)**
- ❑ **Je vous adresse ci-joint mon règlement à l'ordre de L'Actualité**

Veuillez servir cet abonnement à :

M. Mme Mlle _____ **Prénom** _____

Adresse _____

Code postal _____ **Ville** _____

CASDEN Banque Populaire - SA Coopérative de Banque Populaire à capital variable. - Siège social: 91 Cours des Roches - 77186 Noisiel. Siret n°784 275 778 00842 - RCS Meaux. - Immatriculation ORIAS n°07 027 138 - Illustration: Killoffer.

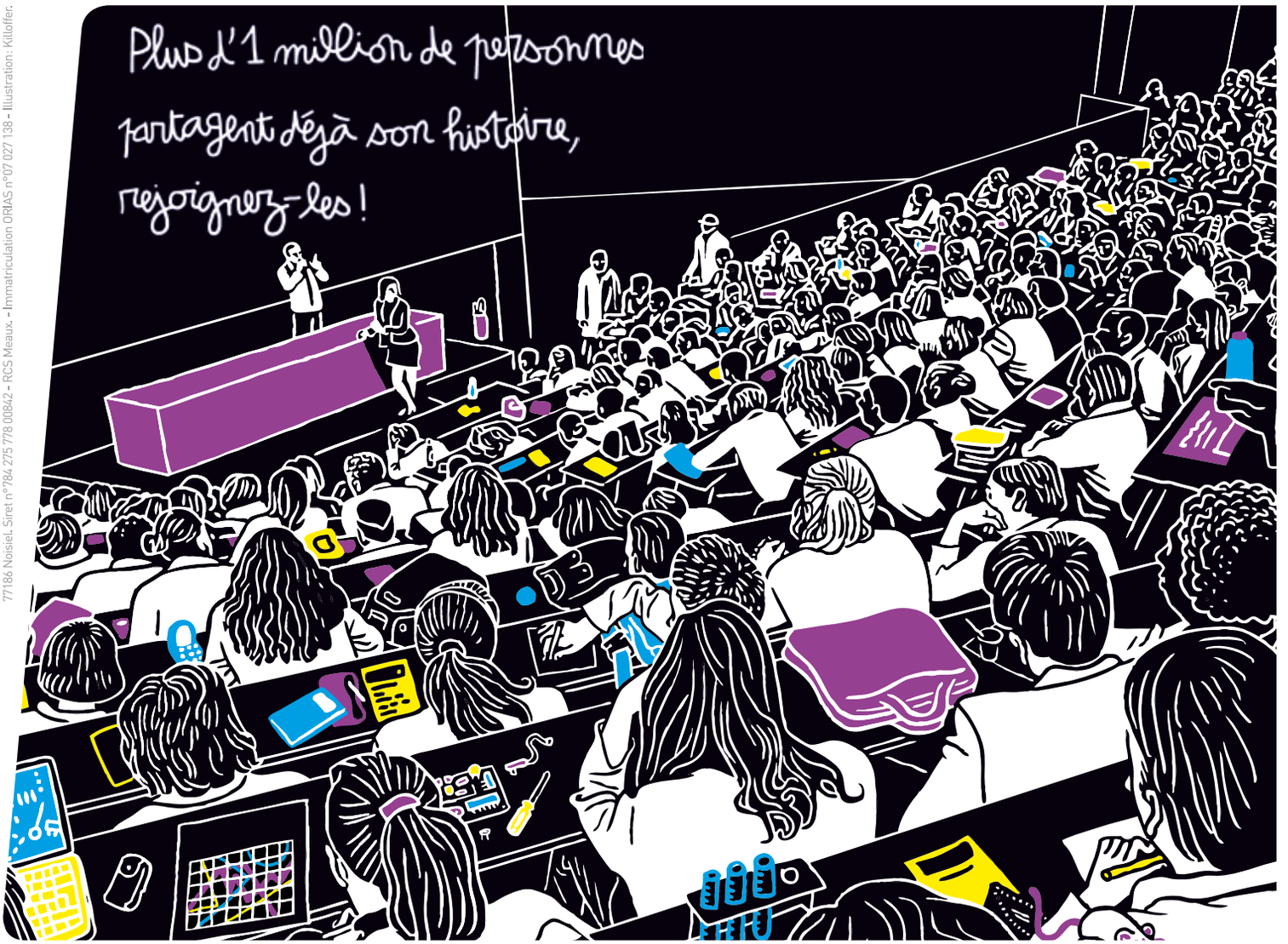

Dans le cadre de la convention de partenariat qui unit l'Espace Mendès France et la CASDEN, les personnels de l'enseignement supérieur de la culture et de la recherche bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans la réalisation de leurs projets et de conditions avantageuses.

La CASDEN n'est pas une banque comme les autres : c'est une coopérative dont le fonctionnement est basé sur **des valeurs d'entraide et de solidarité.**

Elle s'exprime au-delà de son activité économique, en marquant **son engagement auprès des organismes de recherche**, qu'elle accompagne dans la réalisation de leurs objectifs en matière de culture scientifique et technique.

La CASDEN souhaite un excellent anniversaire à l'Espace Mendes France à l'occasion de ses 25 ans

Renseignez-vous auprès de votre Chargée de Relation Enseignement Supérieur et Recherche de la région Poitou-Charentes

Emilie Bouillaud - 06.48.70.51.23
emilie.bouillaud@casden.banquepopulaire.fr
www.casden.fr

casden
BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture

ESPACE MENDES FRANCE
POITIERS

Du 9 avril 2014 au 4 janvier 2015

EXPOSITION

CONFÉRENCES - ANIMATIONS

+ d'infos sur **emf.fr** | Tél. **05 49 50 33 08**

cerveau & addictions

Vibrato 05 49 52 26 09 - Shutterstock